LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 17 FEVRIER 1966 PRIX 10C

Paul VI indique que l'Eglise ne lèvera pas son interdit sur la contraception

CITE DU VATICAN—Le pape Paul VI a laissé entendre samedi dernier qu'il avait pris une nouvelle initative en vue d'activer le travail de la commission d'experts qu'il a lui-même chargée d'étudier le problème de la régulation des naissances.

Le pape a mentionné cette question dans une allusion faite en dehors d'un discours qu'il a prononcé devant les membres du "Centre italien féminin", qu'il recevait en audience.

On sait que le problème de la régulation des naissances n'a fait l'objet d'aucun texte conciliaire. Le pape, en considération du caractère délicat de la question, a préféré éviter de grands débats publics. Il a chargé une commission d'ecclésiastiques et de laïcs d'étudier le problème sous tous ses aspects, religieux, scientifique et social, pour lui fournir des bases d'orientation.

D'après les milieux généralement bien informés, le pape nommerait une commission d'évêques qui superviserait en quelque sorte la commission d'experts, et qui serait chargée de tirer des études de ces derniers des conclusions pouvant permettre à l'Eglise de définir sa doctrine en la matière.

"Tous les problèmes sur lesquels les époux et les parents chrétiens attendaient une parole, n'ont pu être étudiés au concile, avait auparavant noté le Pape dans son discours. Certains, par leur complexité et leur caractère délicat, ne pouvaient pas être discutés facilement dans une assemblée nombreuse."

Le Pape a poursuivi, en parlant de la commission d'étude qu'il a nommée pour examiner à fond le problème:

"Nous vous invitons à attendre les résultats de ces études, en les accompagnant par la prière. Le magistère de l'Eglise ne peut proposer des règles morales que lorsqu'il est certain d'interpréter la volonté de Dieu. Pour aboutir à cette certitude, l'Eglise n'est pas dispensée de recherches, ni de l'étude des nombreuses questions soumises de toutes les parties du monde à son examen. Ce sont là des opérations parfois longues et difficiles."

Le Pape a également réitéré, dans son discours, la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur le rôle des époux.

Il a défini celui-ci en insistant sur l'origine divine du mariage, ainsi que sur le devoir de charité des conjoints envers Dieu, envers les enfants et l'un envers l'autre.

Il a rappelé aussi le devoir de pratiquer la vertu de la chasteté conjugale, "fortement tracé par Pie XI et réaffirmé par Pie XII."

Parlant des responsabilités des parents, le souverain pontife a souligné que Dieu leur a réservé la tâche et la joie de transmettre la vie. "Personne, a-t-il dit, ne peut se substituer à eux ni forcer leur volonté."

"Mais ils devront, a-t-il ajouté, viser à réaliser une charité pleine et universelle: envers Dieu, en premier lieu, pour désirer sa gloire et l'expansion de son règne; envers les enfants, conformément au principe selon

(Suite à la neuvième page)



Après le déploiement traditionnel de la cérémonie d'ouverture de la 27e législature manitobaine, le 3 février dernier, et la lecture du discours du trône par le lieutenant-gouverneur, les députés, dès le lendemain vendredi 4 février, à 2 h. 30, se mirent à l'oeuvre afin d'entreprendre la discussion des nombreux projets de loi à l'ordre du jour, que le gouvernement veut faire adopter à la présente session. Les membres prirent connaissance de plusieurs rapports, entre autres celui qu'un comité spécial a préparé en vue de recommander certains changements à la procédure des assemblées. L'adoption du discours du trône fut proposée par le député de Souris-Lansdown, M. E. McKellar, et appuyée par le député de Churchill, M. Gordon W. Beard.

Le lundi, M. le premier ministre Roblin demanda à la Chambre de permettre, par résolution spéciale, la présentation immédiate d'un projet de loi relatif à l'abolition de la taxe de 5 pour cent sur les combustibles, pour le chauffage des maisons, effectif le 28 février prochain. Cette taxe rapportait $1,500,000 par année et fut le sujet d'une certaine controverse lors de son adoption. Le retrait de cette taxe a reçu l'appui de tout le monde et entrera en vigueur à la fin du mois présent.

Par la suite, M. Gildas Molgat, le chef de l'Opposition, prit la parole en réponse au discours du trône. Après quelques phrases en français, il continua en anglais, soulignant avec force que le gouvernement, durant les derniers huit ans, n'avait pas adopté les mesures nécessaires afin d'affermir la prospérité des Manitobains. Comparé au progrès des autres provinces, le Manitoba traine les ailes, dans le domaine de l'emploi, de la production forestière, minière et industrielle; de l'éducation, de la santé et de la croissance économique en général. Le discours du trône apparait plutôt comme une vitrine d'élection et, à cause de la performance anémique du gouvernement actuel, il propose un vote de non confiance dans l'administration Roblin.

M. Paulley, le chef du Nouveau Parti Démocratique, mardi dernier, en réponse au discours du trône, lança à son tour au gouvernement Roblin le défit d'appeler une élection générale. Les résultats du scrutin ne nous inquiètent pas, dit-il. A ce stage des affaires, le Manitoba ne peut guère reculer davantage. Il accuse le gouvernement de n'avoir pas présenté les mesures aptes à résoudre les nombreux problèmes qui assiègent la population manitobaine. Une action rapide est urgente, mais retarde toujours. Le mode de taxation actuel est pourri; toute cette structure doit être revisée. Au lieu d'augmenter, la population du Manitoba a diminué de 1,000, dans les 15 derniers mois. Winnipeg glisse comme centre de distribution à l'avantage des autres villes de l'Ouest. Trop de familles vivent en bordure de la pauvreté, dans la province, faute d'un programme approprié pour venir en aide à ces gens infortunés. M. Paulley expose les grandes lignes du programme de son parti en ce qui touche les taxes, l'éducation, les salaires, les conditions de travail, la croissance économique, les travaux publics, l'assurance-santé et l'assurance-automobile.

Le premier ministre Roblin, devant aller à Québec en fin de semaine, voulut avant son départ, répondre le jeudi même, aux multiples accusations dont son gouvernement avait été la cible, les jours précédents. Il accepte la critique constructive, s'écria-t-il, mais celle des derniers jours l'afflige parce qu'elle est contraire à la réalité des faits. Par exemple, les dépenses relatives à la santé sont passées, sous son régime des huit dernières années, de $10 par personne à $43; le service d'hospitalisation s'est également développé; le nombre des gardes-malades actives est passé, en six ans, de 2,460 à 4,412, les gardes ordinaires, de 903 à 1,553. Le gouvernement a investi des millions de dollars dans la recherche agricole. En plus, il a prêté $34,000,000 aux fermiers pour fins d'expansion et d'amélioration. Il a institué l'assurance-récolte. Il fait les démarches nécessaires pour réduire la pauvreté avec l'aide d'ARDA, et des autres agences du fédéral.

Quant à l'éducation, les octrois sont montés de $10.6 millions à 52.4 millions; le nombre des professeurs, de 6,900 à 9,000. Partout, les réformes bienfaisantes du ministère se font sentir dans le domaine de l'éducation. Il en ainsi au sujet des placements, de l'industrie, du commerce, des revenus personnels. Le programme actuel en est un d'action, conçu dans le but d'apporter plus d'aisance à tous les citoyens de la province.

Y. R.

Une aide financière accrue aux municipalités de la Saskatchewan

REGINA -- Le discours du Trône lu le mardi 8 février par le lieutenant-gouverneur R. L. Hanbridge à l'ouverture de la deuxième sesssion de la 15e législature de la Saskatchewan, prévoit un programme en quatre points visant à augmenter l'aide financière aux gouvernements locaux.

Trois mesures prévoient la division des frais de voirie incombant jusqu'à maintenant aux municipalités, et une quatrième donne à entendre que la province soulagera les municipalités de la responsabilité des soins médicaux aux indigents.

Le discours, qui comporte 1,500 mots, ne contient guère de surprises. Il constitue un simple exposé du programme législatif du gouvernement libéral pour 1966.

Une mesure non annoncée auparavant prévoit l'établissement d'une régie sur l'habitation dans le but de faciliter "le développement ordonné des collectivités urbaines" et de promouvoir la construction de nouveaux logements dans les régions où le besoin s'en fait particulièrement sentir.

Le discours dit qu'en dépit des dépenses considérables qui s'annoncent pour cette année, de nouvelles mesures seront proposées pour diminuer le fardeau fiscal aux niveaux municipal et provincial.

Un projet de loi sera présenté en vue de fournir une subvention de $50 chaque année à chaque propriétaire de maison, rural et urbain.

La législature sera invitée à approuver des "hausses marquées" de l'aide financière aux programmes de santé et à l'éducation.



L'actrice Peggy Wood, qui joue le rôle de la mère-supérieure dans le fameux film "The Sound of Music" accepte ci-dessus un diplôme spécial des mains de Son Exc. Mgr John J. Krol, archevêque de Philadelphie, au nom de la compagnie 20th Century-Fox. Mgr Krol est le président du comité de l'épiscopat américain chargé de promouvoir le bon film. "The Sound of Music", choisi comme le meilleur film "pour tous" par l'Office Catholique des Etats-Unis, en est à sa 46e semaine consécutive au cinéma Kings à St. James, Man., et il attire toujours des auditoires nouveaux et enthousiastes.



Artistes français au "Playhouse"

Les Canadiens se rendant à Paris visitent invariablement les somptueuses "boites" des Champs-Elysées et de la Place Pigalle. Plusieurs recherchent en vain les danseurs apaches dans le rude entourage de la Place de la République et de la Bastille, et les "jitterbugs" existentiels dans les caves enfumées de St-Germain-des-Prés.

Peu de touristes américains et canadiens, cependant, retrouvent les petits cabarets du Quartier latin où naissent les meilleures chansons françaises du vingtième siècle.

A l'avant-garde de ces cabarets aujourd'hui se trouve l'ECLUSE, une cave enfumée mais charmante près de la Place St-Michel. Les propriétaires de cette boite sont Marc et André, qui présenteront un concert-récital au théâtre Playhouse le dimanche 27 février prochain, à 8 h. 30 p.m.

Tout près de l'Ecluse, sur le quai des Grands Augustins le long de la Seine, est situé un des restaurants les mieux connus de Paris, la Rôtisserie Périgourdine.

L'Ecluse est large de 12 pieds et long de 36 pieds, et contient une estrade de quatre par six pieds, un comptoir cinq pieds de long, et une quinzaine d'humbles tables en bois, ainsi que d'innombrables bancs sans dossiers. Lorsque 95 spectateurs y ont pris place, il ne reste plus de place, si bien que la serveuse elle-même ne peut plus circuler parmi les tables.

Près de l'entrée se trouve un costume de scaphandrier, rappelant les jours passés alors que l'Ecluse était le bistrot préféré des débardeurs et des scaphandriers de la rivière Seine. A la différence d'autres boites, il n'y a aucune salle à manteaux; un porte-manteaux en commun est entassé dans un coin, au fond.

C'est une atmosphère de ce genre que Marc et André créeront au moyen de leurs chansons au théâtre Playhouse.

Marc et André en sont maintenant à leur troisième tournée de l'Amérique. Ils ont visité les Etats-Unis à deux reprises déjà, présentant deux séries de 25 récitals. Et maintenant, grâce au consulat de France à Winnipeg, en collaboration avec l'Association Québec-Manitoba, ils se produiront, un soir seulement, à Winnipeg, le 27 février.

Au cours des mois de février, mars et avril, ce duo visitera une cinquantaine de villes et de campus universitaires dans le nord-est des Etats-Unis et au Canada. Ils sont des troubadours dans le vrai sens du mot, ayant présenté des récitals de Madagascar à l'Irlande, et de la Bulgarie à la Hollande.

Les billets pour ce récital unique sont en vente au consulat de France à Winnipeg, chez Huot, au Collège de St-Boniface, au secrétariat de l'A.E.C.F.M., à la librairie Lumen, au poste CKSB, et au Record Room, 363, avenue Portage.

(Communiqué de l'A.Q.-M.)

Une décision inattendue de la Commission Scolaire de Saskatoon

SASKATOON — Par une proposition aussi disparate qu'inattendue, la Commission Scolaire de Saskatoon a décidé que:

1) Elle permettait au "Comité Scolaire de Saskatoon" d'utiliser les locaux scolaires après quatre heures de l'après-midi pour y enseigner quoi que ce soit en français;

2) Que de trois heures trente à quatre heures il n'y aurait aucun changement, c'est-à-dire que les petits Canadiens français seraient encore retenus à la bibliothèque pendant la demi-heure de catéchisme;

3) Que l'heure de français présentement enseigné à la première et à la seconde années serait étendue à la troisième année en septembre 1966.

"Autrement dit, la Commission Scolaire ne bronche pas. Le Comité scolaire n'a jamais eu de difficultés pour ce qui est de l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe, c'est un privilège dont tous et chacun peuvent se prévaloir. Les représailles contre les enfants qui refusent le catéchisme en anglais continuent. Finalement, on essaie de nous réduire au silence en nous jetant une croûte pour l'année prochaine." C'est ce qu'a déclaré en substance un porte-parole du Comité Scolaire.

"Cette décision est d'autant plus inattendue, ajouta-t-il, que nous avions eu une rencontre très amicale avec la Commission une semaine auparavant. Il semblait y avoir accord sur les principes d'une solution au problème, ce qui aurait permis à nos institutrices de venir enseigner entre trois heures et demie et quatre heures". Cette réunion tenue à mi-clos fut suivie, quelques jours plus tard, par une autre réunion semblable avec les "Concerned Parents".

"Nous savons, de source sûre, que l'attitude de la Commission à cette seconde réunion avait également été très favorable aux parents francophones, en dépit de l'intransigeance des 'Concerned Parents'."

"Cette décision ne peut s'expliquer que par des pressions très fortes exercées de l'extérieur", conclut le porte-parole.

L'A.C.F.C. a été saisie du problème. Les commissaires n'ont pu fournir aucune explication pour cette volte-face apparente.

Deux "Concerned Parents" ont donné leur démission comme membres de l'exécutif de l'Association Foyer-Ecole de l'école St-Paul Nord fréquentée par les enfants francophones. Ces démissions sont venues à la suite de suggestions à cet effet de la part du personnel enseignant de l'école.

Un dialogue interparoissial: Sacré-Coeur et Précieux-Sang

Une retraite paroissiale (selon le renouveau du Concile) se tiendra en la paroisse du Sacré-Coeur et aura comme thème: "Rôle des laïcs". Elle débutera par des soirées d'étude sous forme de table ronde, au cours desquelles des discussions seront présentées par des paroissiens, quatre dimanches de suite, afin d'entrer en contact avec les problèmes de la paroisse.

Ces discussions, qui auront lieu à 8 h. p.m., comprendront les sujets suivants: la paroisse, le 6 mars; les familles, le 13 mars; milieu social du travail, le 20 mars; les jeunes, le 27 mars.

La deuxième partie de cette retraite sera la Semaine de Spiritualité: les moyens à notre disposition pour améliorer nos problèmes seront revus durant la Semaine de la Passion, du 27 mars au 2 avril.

Les sermons au cours de cette semaine seront divisés comme suit: lundi, nos engagements du baptême et la force du Saint-Esprit en nous (le sacrement de baptême sera administré avant le sermon); mardi, la pénitence prise dans le sens de notre conversion à Dieu, il y aura célébration de la pénitence et confession; jeudi, la parole de Dieu: la Bible qui nous change en Dieu et qui nous fait voir comme Dieu; vendredi, la messe et l'eucharistie qui nous unissent et qui nous rendent semblable au Christ.

Cette retraite est organisée par la Légion de Marie.

Message spécial du pape Paul VI aux Oblats de Marie Immaculée

Le samedi matin 5 février, S. S. le pape Paul VI a reçu en audience spéciale dans la Salle du Consistoire les Oblats de Marie Immaculée qui participent actuellement au 27e chapitre général de leur Congrégation à Rome. Ce chapitre général, présidé par le T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général, a débuté le 25 janvier, 150e anniversaire de la fondation de cette congrégation à Aix-en-Provence, France, par Mgr Charles Joseph Eugène de Mazenod.

Voici le texte complet du discours prononcé par Sa Sainteté lors de cette audience mémorable:

Chers fils Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

C'est pour Nous une joie profonde de vous accueillir en Notre demeure. Nous vous remercions d'avoir eu la pensée délicate d'interrompre les importants travaux de votre vingt-septième Chapitre général pour venir saluer et écouter le successeur de Pierre. Nos paroles seront très simples: des félicitations pour l'oeuvre accomplie par votre Institut, un encouragement dans votre labeur présent et une exhortation à demeurer profondément fidèles à l'idéal de votre fondateur.

Et tout d'abord, comment ne pas saisir l'occasion de votre présence, en ce cent-cinquantième anniversaire de la fondation de votre Congrégation, pour revenir sur les voeux que Nous vous avons déjà fait parvenir par les soins de Notre Secrétaire d'Etat? Un siècle et demi de mission dans l'Eglise! Un Institut florissant dont les membres sont appliqués aux tâches d'évangélisation dans les zones les plus froides et les plus torrides du monde! Des missionnaires désireux de faire connaître Jésus-Christ aux plus humbles! Dans divers pays, de nombreux et zélés prélats, et jusqu'à un membre de Notre Collège cardinalice! Que de motifs d'action de grâces et de félicitations! Remerciez Dieu avec Nous et continuez, chers Fils, votre tâche si belle et si indispensable à la mission de la sainte Eglise.

Mais il est bien évident que le maintien et l'efficacité de vos efforts ne se conçoivent que par une mise à jour courageuse, une adaptation sérieuse de vos constitutions à la situation d'aujourd'hui. Vous l'avez bien compris, puisque vous avez voulu vous réunir, au lendemain du Concile, pour étudier et décider les modifications que le décret **Perfectae caritatis** sur la vie religieuse entraine pour vous. Déjà vous aviez senti un besoin similaire, après la promulgation du Codre de Droit canonique, et votre Congrégation avait convoqué en 1926 un Chapitre général destiné à vous faire mieux entrer dans les vues de l'Eglise. C'est à un travail analogue que vous êtes attachés actuellement. Ce travail est bon et salutaire: il est aujourd'hui indispensable. Nous appelons sur lui l'abondance des lumières de l'Esprit-Saint et Nous voulons que l'audience de ce jour soit pour vous un encouragement dans votre labeur difficile et délicat.

Il s'agit en effet d'accomplir cet "aggiornamento" en demeurant fidèle à la pensée profonde de votre grand fondateur, Monseigneur de Mazenod, qui avait choisi comme devise de sa jeune Congrégation les paroles toujours actuelles et riches de sens de Notre Sauveur: **"Evangelizare pauperibus misit me"**. Cette oeuvre n'est pas facile et requiert certainement de chacun d'entre vous compréhension, intelligence, désir d'adaptation et volonté d'entente fraternelle. Notre pensée vous accompagne pendant ces jours où vous travaillez ensemble et Nous souhaitons de tout coeur que votre Institut se trouve, grâce à vos décisions, à la fois plus authentiquement attaché à ses buts propres et à sa spiritualité, plus uni dans ses membres, plus dynamique et adapté à ses tâches présentes. Et c'est dans cette confiance que Nous bénissons de grand coeur non seulement vous qui Nous entourez, mais tous les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et toutes les âmes dont ils ont la charge dans le monde.

Capital français et expansion de notre économie canadienne

PARIS — Dressant le bilan des relations économiques franco-canadiennes, le ministre du commerce M. Robert Winters, qui s'adressait la semaine dernière à la Chambre de Commerce France-Canada, a attiré l'attention de son auditoire sur la situation "presque incroyable" de deux pays qui se situent respectivement aux quatrième et sixième rang des nations commerciales, mais dont les échanges ne représentent qu'un pour cent du commerce mondial canadien.

M. Winters se dit surpris et déçu de cette situation et il a invité les investisseurs français à participer plus étroitement à l'expansion de l'économie canadienne, cependant qu'il estime que l'économie domestique française trouverait grand profit à acheter davantage de produits canadiens.

"Il y a un grand nombre de produits manufacturés que nous pouvons vous fournir et qui répondraient aux besoins de votre économie dynamique. Votre économie progressive a besoin de matériaux, de machinerie et d'équipements. Nous pouvons vous offrir ces produits à des prix offrant une juste compétition à ceux des autres pays," a-t-il signalé.

M. Winters a ajouté que le Canada avait besoin de capitaux étrangers et accueillait toujours avec plaisir les investisseurs français.

"Pour appuyer ses immenses entreprises nationales, le Canada accueille favorablement les moyens technologiques, les fonds et la main-d'oeuvre qualifiée venant de l'étranger. La France a déjà contribué dans ces domaines mais elle peut faire beaucoup plus.

"Nous aimerions voir la France jouer un plus grand rôle, non seulement pour des raisons sentimentales qui existent réellement, mais en vue de bénéfices mutuels qui ne cessent d'être probants, alors que nous nous connaissons de mieux en mieux."

M. Winters a annoncé qu'une importante mission économique du Canada se rendrait en France au printemps et qu'un ministre serait à la tête de cette délégation.

"Je prévois que cette mission permettra d'établir des suggestions spécifiques en vue d'étendre nos relations économiques et commerciales toujours multipliées," a-t-il noté.

M. Winters et le secrétaire d'Etat français au Commerce extérieur, M. Charles de Chambrun, étaient à Paris les hôtes d'honneur d'un grand déjeuner offert par la Chambre de commerce France-Canada, à l'occasion de la célébration de son 10ème anniversaire.

Ce déjeuner s'est déroulé en présence de M. Jules Léger, ambassadeur du Canada en France, de M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec, et des principales personnalités de la société franco-canadienne de Paris. Après une allocution de bienvenue, prononcée par le comte Albert de Boissieu, président de la chambre de commerce France-Canada, MM. Robert Winters et Charles Chambrun ont prononcé des discours, au cours desquels ils ont mis en relief les relations économiques déjà existantes entre la France et le Canada, et les efforts que sont déterminés à faire les gouvernements des deux pays pour leur donner une impulsion nouvelle.

Interrogé par les journalistes après le déjeuner, M. Winters, parlant des échanges franco-canadiens dans le domaine aéronautique, a déclaré que l'avion français "Mystère 20" dispose actuellement d'une certaine priorité par rapport à d'autres types d'appareils que le Canada pourrait acheter.

Il a d'autre part confirmé que la France envisage l'acquisition d'avions-citernes canadiens destinés à la lutte aux incendies de forêt.

Au cours de sa tournée, M. Winters doit rencontrer les commissaires commerciaux du Canada en Europe.

Il a eu un entretien avec M. Alain Peyrefitte, ministre français de la recherche scientifique, au sujet de l'éventuelle fourniture d'uranium canadien à la France.

Plus tard, il se rendra à Genève pour converser avec les délégués canadiens au Kennedy Round sur les accords relatifs au commerce international.



Du 1er au 7 février, nos députés ont abordé de façon toute particulière les questions qui concernent la politique étrangère du Canada. Sans doute que maints orateurs, surtout ceux qui n'avaient pu participer au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, ont traité de multiples autres questions, mais le débat principal a eu comme premier acteur, l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à qui une pléiade d'orateurs s'empressèrent ensuite de donner de bons conseils, quitte à le rabrouer occasionnellement par des critiques constructives ou acerbes ou déplaisantes. En tout cas, il reste que tous ceux qui ont pris la parole au cours de ce débat ont tenu à préciser que le ministre est "un homme charmant, affable, sympathique, un parfait diplomate, digne d'être le guide de notre nation parmi les autres nations du globe".

Ce débat commença donc le 1er février par un violent réquisitoire de M. David Lewis (York-Sud) qui, porte-parole du N.D.P., condamna sans ambages la reprise des bombardements du Vietnam du Nord par les Etats-Unis. M. Martin répondit tout de suite en démontrant que le Canada, allié des Etats-Unis, sait quand même manifester que des divergences fondamentales distinguent notre politique étrangère de celle de notre puissant voisin du sud. Cette indépendance du Canada se manifeste, au Vietnam et ailleurs, tant en matières de jugements que de décisions, mais jamais par des critiques irresponsables. Tenant compte de tous les faits, ayant recours aux méthodes appropriées, "le Canada a une politique bien à lui, qui vise à la paix et se fonde sur une compréhension des problèmes auxquels les Etats-Unis doivent faire face".

Le débat est lancé. Et comme "le premier poste des prévisions budgétaires du ministère des Affaires extérieures permet de faire une revue générale des relations internationales du Canada", les orateurs vont en profiter pour faire un vaste tour d'horizon de la présence du Canada, importante puissance seconde, dans le domaine des relations internationales. C'est ainsi qu'il sera question, tour à tour, des points suivants:

Canada et Nations unies: notre participation aux opérations de paix (Gaza, Chypre, etc.); notre participation comme membre de la Commission internationale de surveillance et de contrôle en Indochine; notre rôle à la conférence sur le désarmement à Genève pour empêcher la prolifération des armes nucléaires ou l'agrandissement du club nucléaire; notre programme d'aide aux pays en voie de développement, tant aux points de vue humanitaire et moral, qu'économique et matériel; notre admiration pour l'oeuvre de paix accompli par Paul VI et U Thant; notre "désir" (pas universel, selon les discussions) de voir la Chine communiste faire son entrée au palais de l'O.N.U. à New York; notre vrai rôle par rapport au Vietnam, en présence de "tous" les belligérants, qu'il s'agisse du Vietnam du Sud ou du Vietnam du Nord, des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, etc., etc.

Canada et Amérique latine: notre entrée possible au sein de l'Organisation des Etats américains, à condition que cette Organisation subisse les adaptations appropriées; nos relations proprement culturelles avec ces pays de mentalité latine, grâce à notre caractère bilingue et biethnique.

Canada et Afrique: Rhodésie et Afrique du Sud; notre rôle particulier au sein des nombreux pays africains de langue et de culture françaises, grâce encore ici à la présence chez nous de millions de Canadiens français.

Canada et Commonwealth; Canada et OTAN; Canada et Vatican, où nous devrions avoir un ambassadeur, car le Vatican est "le carrefour des relations internationales et l'entonnoir de renseignements précis". Il est remarquable que l'esprit oecuménique se soit manifesté en pleine chambre des Communes à ce propos, car c'est le député "presbytérien" Health N. Macquarrie (Queens, Ont.) qui a

(Suite à la neuvième page)



Le pape Paul VI quitte de plus en plus souvent son palais du Vatican, en dépit de ses lourdes obligations, pour visiter avec intérêt et paternité ses ouailles de Rome. Ci-dessus on le voit lors de la visite d'un chantier de construction de maisons familiales, dans la banlieue romaine de Pietralata. Tout en serrant la main d'un petit gars du quartier, le pape dit aux ouvriers: "Dites le Notre Père avec moi. Et rappelez-vous que je suis le premier de tous les papes à visiter un chantier de construction, comme j'ai été le premier successeur de Pierre à se rendre en Palestine, en Inde et à New York."

Une tempête dans un verre d'eau

La population de Fannystelle est pour le moins surprise d'obtenir, du jour au lendemain, une fracassante publicité à travers le pays tout entier. Il y a quinze jours à peine, des malins demandaient parfois à tel ou tel villageois: "Mais, où se trouve donc votre tout petit village?" Maintenant les mêmes personnes s'enquièrent plutôt, avec une curiosité non dissimulée: "Mais, que se passe-t-il donc chez vous?"

Tous connaissent déjà le premier chapitre de cette histoire, qui mérite bien le titre ci-dessus: "Une tempête dans un verre d'eau." Ce chapitre a vraiment débuté par la rencontre d'un journaliste de Winnipeg avec des mécontents, nouveaux venus qui avaient vite fait de semer l'ivraie dans le paisible village de Fannystelle. Devant leur insuccès, ils allèrent porter plainte en haut lieu, au ministère de l'Instruction publique du Manitoba. Encore là ce fut en vain, car de fait ils ont cru y percevoir une sympathie plutôt verbale. La rencontre du journaliste leur parut donc de meilleur augure et ils racontèrent avec verve "leur" histoire. Le journaliste s'empressa, de fait, de publier ces renseignements à sens unique. La boule de neige n'a cessé de grossir depuis ce jour. Pourtant la justice la plus élémentaire n'exigeait-elle pas qu'on entendit aussi les "accusés," en l'occurrence le curé, le personnel religieux enseignant, les commissaires, de façon à donner au public une histoire complète?

Il est vrai que le poste CKSB de St-Boniface a agi de cette excellente façon, en toute objectivité, et aussi que quelques anciennes de l'école de Fannystelle ont défendu leur Alma Mater par le truchement de postes de langue anglaise de Winnipeg. Mais il reste que la "Presse Canadienne" n'a accordé de la publicité qu'à l'article premier du Free Press, et qu'ainsi on a pu lire un compte rendu inexact jusque dans des quotidiens de la belle province, par exemple des phrases comme celles-ci: "M. et Mme Isaac Fehr gardent leurs cinq enfants à la maison parce que l'école publique qui dispense le cours élémentaire est dirigée tout comme un établissement paroissial francophone . . . M. Fehr a déclaré que ses enfants étaient l'objet d'une injuste discrimination parce qu'ils ne parlaient pas français. Il a noté de plus qu'on les instruisait dans la foi catholique bien qu'ils soient de religion protestante . . . Ses enfants, comme résultat, n'ont pas progressé normalement sur le plan académique et sont devenus troublés tant émotivement que moralement . . ."

Voilà comment on répand au loin de graves accusations erronées. Le Free Press de Winnipeg a pourtant publié, peu après l'article sensationnel de son reporter, une mise au point de la commission scolaire de Fannystelle par la voix de son président, M. Léo Arnal, mais on n'a pas jugé bon de donner à cette réponse claire et ferme une répercussion nationale, comme dans le cas précédent. Une fois de plus a-t-on voulu croire que la "sensation" s'ébrèche trop rapidement, ou que le public ne réagira pas d'aussi agréable manière à un exposé complet et serein de la vraie situation?

Pourtant, quand on prend la peine de lire attentivement le communiqué de la commission scolaire, et mieux, quand on s'impose d'aller questionner sur place les intéressés, on apprend des détails qui non seulement enlèvent tout leur poids aux accusations lancées, mais révèlent qu'elles sont le fait d'un trouble-fête, pour s'en tenir à un terme bien charitable.

Prenons le cas de l'enseignement de la religion à l'école de Fannystelle . . . Actuellement 76 enfants de la 1ère à la 8e année fréquentent les 3 classes de cette école consolidée. Une dizaine d'entre eux ne sont pas catholiques. Jamais on n'a imposé la classe de religion à ces derniers, mais on les occupait pendant ces 30 minutes à d'autres travaux scolaires, ou ils avaient la permission de n'arriver à l'école qu'après cette période d'enseignement. Ce fut le cas des jeunes Fehr qui ne vinrent chaque matin à l'école, jusqu'au 12 novembre, qu'après la classe de catéchisme.

Il est vrai que la lettre de la loi demande que cet enseignement religieux ne soit donné qu'au cours de la dernière demi-heure de la journée scolaire proprement dite; à Fannystelle on le dispense toutefois, depuis 7 ans, de 9 h. à 9 h. 30 a.m., donc au tout début de la journée. Cette entente "locale" a été conclue, dans le temps, pour mieux répondre à la demande d'une famille protestante. Et jamais, depuis 7 ans, on n'avait reçu de plaintes à ce sujet. D'ailleurs, tout se faisait au vu et au su de l'inspecteur. Maintenant, à la suggestion du même inspecteur, cet enseignement religieux est remis à la fin de la journée, sans tambour ni trompette. Depuis 7 ans la majorité respectait les désirs de la minorité. Aujourd'hui la majorité s'adapte à une nouvelle situation. Et donc, on revient de l'esprit à la lettre de la loi.

Cet enseignement du catéchisme est dispensé, de façon habituelle, par les institutrices elles-mêmes, mais occasionnellement par le curé selon son droit (légal) et son devoir (pastoral). De fait il s'agit alors plutôt de visite paternelle que professorale. Ce fut le cas dès le premier matin de cette année scolaire, en septembre 1965. Le curé avait été invité à rencontrer les élèves dans chacune des trois classes. Lui-même nouveau dans la paroisse, il profita de l'occasion pour demander à chaque écolier son nom, les noms de ses parents. Il fut aussi paternel et charmant avec les petits non-catholiques qu'avec les autres. Et comme ce premier matin il s'agissait plutôt d'une rencontre entre élèves et institutrices, le programme d'enseignement fut limité à sa plus simple expression. Les écoliers étaient arrivés à l'école à 9 h. et devaient repartir à 10 h. 30. a.m. Alors, pendant la récréation, les enfants écrivent sur papier les défauts dominants d'écoliers de leur âge, puis brûlent ces papiers dans la cour, et reviennent dans l'école en portant des pancartes où sont inscrites les qualités correspondantes à ces défauts. Un jeu d'enfants quoi! Malheureusement les jeunes Fehr n'y comprirent rien et, plus tard, leurs parents parlent de "péchés" brûlés, d'une sorte de confession publique. Il reste difficile de comprendre que des adultes, surtout des journalistes, accordent une si grande importance à ce petit événement local. Mais passons . . .

Les tenants de la légalité, ou de la lettre de la loi avant tout, s'en prennent aussi à l'atmosphère française de l'école de Fannystelle. Or encore ici on a le cas d'une tempête dans un verre d'eau. Car les commissaires et les institutrices de Fannystelle connaissent très bien le peu de latitude que leur accorde la loi manitobaine en ce domaine: une toute petite heure de français, la langue anglaise gardant son emprise totale tout le reste de la journée scolaire. Donc, selon la loi, dans l'école de Fannystelle où les écoliers de langue maternelle française constituent près de 90 pour cent de la gent étudiante on n'enseigne au cours de la journée scolaire proprement dite que le minimum requis par la loi. On le fait bien, selon les méthodes pédagogiques appropriées.

Seulement, on est au temps des autobus scolaires, des grandes divisions scolaires. C'est ainsi que certains points du règlement peuvent dépendre de ces faits "modernes". Par exemple, une trentaine d'écoliers de Fannystelle fréquentent l'école secondaire d'Elie, à quelque 12 milles au nord. Des écoliers de l'école consolidée voyagent dans le même autobus. Donc ils doivent attendre cet autobus en fin d'après-midi. Normalement la journée scolaire devrait se terminer à 3 h. 30 p.m., mais l'autobus n'arrive d'Elie qu'à 4 h. Que vont faire les petits écoliers durant ces 30 minutes d'attente? Subir les soubresauts de notre vilaine température à l'extérieur? Les commissaires, après entente préalable avec l'inspecteur, décidèrent de prolonger tout simplement la journée scolaire. Et comme il s'agit d'une demi-heure "libre" du point de vue légal, l'inspecteur leur a dit clairement qu'ils pouvaient en faire ce qu'ils voulaient. On opta donc pour quelques minutes supplémentaires de français, pour le bien des écoliers dont c'est la langue maternelle. Jamais on n'imposa aux enfants d'une autre langue maternelle ce supplément de français. D'ailleurs, le ministère d'Education ne distingue-t-il pas lui-même désormais entre cours de "Français" et cours de "French", le premier étant adapté aux enfants de parents canadiens-français, le second initiant les petits anglophones à la conversation française?

Trop de religion? Trop de français à Fannystelle? N'est-il pas temps qu'on voit les choses avec sérieux, quand la loi accorde si peu et que des gens de bonne volonté s'en accommodent le mieux possible et très légalement? Surtout quand l'inspecteur officiel, homme d'expérience, se dit satisfait de la situation, comment peut-on accepter le témoignage contradictoire du premier venu?

En tout cas, pour terminer, il faut dire que la population de Fannystelle est plus unie que jamais, au lendemain de cette épreuve. La foule des participants l'a démontré lors de l'assemblée annuelle de "sa" commission scolaire, tout récemment. Et même les dames de langue anglaise ont tenu à le prouver par certaines petites délicatesses, lors du récent bonspiel. Elles surent dire, à leur manière, à leurs compagnes de langue française qu'elles n'acceptaient pas qu'on accuse à faux leur curé, leurs religieuses, leurs commissaires.

Les personnes bilingues seraient plus intelligentes que les autres

OTTAWA — Un psychologue montréalais a déclaré que tous les facteurs étant égaux, les personnes bilingues sont plus intelligentes que les autres et qu'il est bon de faire apprendre une langue seconde aux enfants dès leur plus jeune âge.

Le professeur W. E. Lambert, du département de psychologie à l'Université McGill, parlait à l'ouverture du 19e congrès annuel de l'Association psychologique de l'Ontario sur les aspects sociaux et psychologiques du bilinguisme.

Le conférencier, que les études de langues et de psychologie ont amené à visiter plusieurs continents, se base sur les études d'un groupe itinérant d'étudiants de l'Université McGill dans la présentation de son sujet.

Il précise que les études menées par son groupe ont prouvé qu'il est faux de croire, comme le veut la théorie populaire, que les personnes bilingues ont un quotient intellectuel moins élevé que les personnes unilingues.

Les tests de McGill ont démontré que les personnes bilingues possèdent des quotients intellectuels plus élevés de treize points aux examens oraux et obtiennent de meilleurs résultats dans leurs études. Pour vérifier un groupe, les psychologues montréalais ont littéralement passé en revue tous les enfants de quatorze ans de la région de Montréal. Et il est prouvé que les personnes bilingues ont un plus grand pouvoir de raisonnement que les personnes unilingues.

En plus, le professeur en est venu à la conclusion qu'il vaut mieux inculquer une langue seconde à l'enfant avant qu'il ne s'en aperçoive.

Attendre que l'enfant vieillisse peut avoir des effets nocifs sur ses capacités d'apprendre une langue seconde.

Le bilinguisme est un sujet sur lequel les gens deviennent vite impliqués pyschologiquement, a souligné le professeur qui a précisé que Montréal est le meilleur endroit pour analyser la situation. Son groupe a reçu meilleur accueil lorsqu'il se présentait comme un "groupe de recherches linguistiques" que comme un groupe de "recherches psychologiques".

Les tests ont été conçus pour mesurer les variations d'habileté et l'on a pu conclure que l'habileté d'un individu pour la langue seconde était associée à sa conduite.

"Certaines personnes ont une très grande facilité dans les deux langues mais de valeur intellectuelle dans aucune; tandis que d'autres possédant les mêmes habiletés, démontrent une grande valeur intellectuelle dans les deux langues."

Plusieurs des examens visaient à déterminer comment l'esprit réagit aux deux types de pensées.

Dans certaines études, selon que le sujet avait appris la langue à l'intérieur d'une culture ou par un bris complet entre ces cultures, comme par exemple l'étude dans un milieu étranger, il est démontré qu'il y a interférence.

L'enseignement de la langue seconde par la méthode indirecte, c'est-à-dire par l'étude d'une langue sous l'influence du milieu, est supérieure à l'étude d'une langue par la méthode directe conventionnelle.

"Tout le monde peut devenir bilingue, a-t-il conclu, à condition de commencer tôt et de bien apprendre."



Cette photo fut prise à Rome le 31 janvier lors de la première réunion de la commission centrale post-conciliaire. Cette commission doit coordonner tout le travail visant à faire entrer dans les faits les graves décisions du récent concile oecuménique Vatican II. S. S. le pape Paul VI présidait cette première réunion. Il est évident que les sessions du Concile proprement dit sont terminées après quatre années de travail intensif, mais qu'il reste davantage à faire pour assurer un lendemain à toutes les décisions prises. Le Saint-Esprit est donc toujours à l'oeuvre. Aux membres de l'Eglise (pape, épiscopat, clergé, laïcat tout entier) il appartient de Le prier et de coopérer à Ses conseils et lumières pour qu'effectivement s'accomplisse l'aggiornamento tant voulue par Jean XXIII et Paul VI.

LETTRES AU RÉDACTEUR

Fannystelle, Man.,
le 12 février 1966.

Monsieur le Rédacteur,

Quand on écrit un article à la hâte, on oublie toujours quelques détails. Voilà pourquoi, envoyant ci-inclus une lettre-réponse au rédacteur du "Courrier" de St-Boniface, j'y ajoute quelques paragraphes qu'il serait trop tard pour faire parvenir audit rédacteur, mais que vous pourriez ajouter dans votre propre journal. Merci.

(Lettre au Courrier)

Monsieur le Rédacteur,

En effet, la situation scolaire de Fannystelle reçoit beaucoup de publicité, mais les plus surpris sont les gens de Fannystelle eux-mêmes.

Il y a quinze jours à peine, on se demandait où se trouve Fannystelle. Maintenant tous se demandent ce qui s'y passe. Le plus comique de la situation, c'est que les gens de Fannystelle sont avides de recevoir les journaux, les revues, d'écouter les nouvelles de la radio, de la télévision, pour apprendre ce qui se passe chez eux à deux pas.

A date, seuls les laïcs ont parlé (et ils l'ont fait dignement), puisque cela ne relevait en rien du curé.

Dans le "Courrier" de St-Boniface en date du 9 février, le point de vue religieux, toutefois, vient directement à la surface, et c'est là mon domaine. Il est donc de mon devoir de mettre les choses au point à ce sujet.

L'éditorialiste veut faire nettement une distinction entre langue et foi, et il a parfaitement raison. Puis-je au nom de la charité qui regarde les deux domaines, demander à la langue de ne pas massacrer la foi?

Il n'y a rien de "douteux" dans la question scolaire de Fannystelle. Si, par exemple, la commission scolaire n'a pas mentionné l'affaire des péchés brûlés, bondieuserie détestable (?), c'est que cela n'était pas du domaine de la langue, mais de la foi. Donc du mien. (1)

Voici l'explication du supposé mystère, vraie illustration de la grenouille de La Fontaine qui voulut se faire grosse comme le boeuf et en creva. Au tout début de l'année scolaire, les élèves ont voulu exprimer le fait qu'ils voulaient commencer une année d'études avec une âme toute neuve, lors d'un petit feu de camp où ils ont inscrit les défauts qu'on rencontre ordinairement chez des écoliers de leur âge . . . pour les brûler et retourner ensuite à l'école avec de nouvelles pancartes qui indiquaient les qualités correspondantes, telles que charité, entraide, dévouement, studiosité, etc., recette pour faire une année fructueuse.

Jamais le catéchisme ne prit plus de temps que ce que permet la loi manitobaine, et jamais je n'ai imposé cet enseignement à des non-catholiques, ce qui serait en effet odieux (2).

Ce que je trouve pour le moins surprenant, c'est que celui qui attaque doit avoir nécessairement raison. Pourquoi ne pas avoir enquêté avant d'instruire la population de la vérité que doit lui fournir le journalisme?

Le mythe du curé classique dominateur est enfoui sous la poussière de l'Inquisition. Venez enquêter auprès de mes paroissiens de Fannystelle et, s'ils pensent contrairement à mon opinion, publiez-le. (3)

Robert NADEAU, prêtre.

(Notes supplémentaires)

(1) Est-ce que les séparatistes de la langue et de la foi auraient déjà oublié ce principe de base auquel ils tiennent tant?

(2) L'auteur franco-manitobain de cet éditorial fait un reproche à la religieuse manitobaine et pourtant, dans ce reproche je vois un très beau compliment. "Ce qui explique sans doute", écrit-il, "une remarque d'une étudiante d'une école secondaire rurale, l'an passé: Le français c'est la langue des soeurs". Si les étudiants en sont venus à ce point, c'est donc que les laïcs auraient sérieusement manqué à leur devoir dans le passé en ce domaine. Donc, au lieu d'en faire grief aux soeurs, il devrait se frapper sa poitrine de laïc et remercier les soeurs d'avoir fait le travail qu'ils auraient dû faire eux-mêmes. Dans beaucoup de nos écoles secondaires rurales, les religieuses enseignantes sont en minorité; le sait-il?

L'auteur dit encore: "Ceux qui ont déjà visité les écoles francophones dans les régions rurales ne seront aucunement surpris des objections posées par la famille Fehr . . ." Or, si le monsieur en question avait aussi visité l'école secondaire fréquentée par les élèves de Fannystelle, il aurait peut-être été surpris d'y trouver deux religieuses qui ne savent même pas parler français.

(3) Je garantis ma signature au bas du document, pour le préserver de toute tentative de poursuite d'infamie.

"Admettons qu'il reste beaucoup de chemin à faire."

Robert NADEAU, prêtre.

★ ★ ★

Monsieur le Rédacteur,

Voulons-nous vraiment une renaissance française en Saskatchewan?

Ce n'est pas certain . . .

Les indices sont indéniables, pour toutes fins pratiques nous sommes devenus des anglophones. Ecoutez plutôt cette religieuse, supérieure de couvent, qui visitait la classe de français de l'A.C.F.C.: "Vous êtes privilégiés, mes enfants, de pouvoir ainsi apprendre une langue étrangère!". Ne blâmons pas la religieuse, elle disait vrai.

L'année dernière, le Collège de Gravelbourg donnait un concert de fanfare à Saskatoon. Le coeur de certains parents fit deux sauts quand le Révérend Père en charge expliqua que ses musiciens avaient beaucoup de travail, car au collège on enseignait une langue "seconde": le français! Ses ordres aux collégiens étaient d'ailleurs dans la langue de Shakespeare.

Soyons réalistes, les meilleurs parmi nous sont d'une pauvreté culturelle effarante. Un homme d'affaires canadien-français (sic) de Debden expliquait dans un anglais impeccable: "Le problème à Debden, c'est que précisément nous avons trop de français". Il avait fait tout son cours de l'A.C.F.C., imaginez! Pris au mot par son interlocuteur qui s'adressa à lui en français, ce n'est qu'à grand-peine que notre homme put utiliser ses excès de français.

Ne jetons pas la pierre au Monsieur en question, ne la jetons pas non plus à l'A.C.F.C.

Le grand criminel, dans toute cette affaire, c'est l'article 203 de l'Acte Scolaire et sa mise en oeuvre consciente, scientifique et rigide par les autorités scolaires de la province. Tous nos concepts, toutes nos connaissances historiques, scientifiques, sociales et économiques nous sont venus par la langue anglaise. Comment pouvons-nous penser autrement, qu'en anglais!

Ne sermonnons plus ces pauvres parents! Occupons-nous plutôt de politique scolaire. La famille est impuissante devant un tel adversaire, et l'heure de français est un palliatif de moins en moins efficace. Je dirais même, que c'est un somnifère dangereux!

Votre tout dévoué,

E. BOURGAULT,
Saskatoon, Sask.

★ ★ ★

Monsieur le Rédacteur,

A cause des récents événements qui se sont produits dans le district scolaire de St-Boniface, en ce qui concerne le projet de construction d'une "école publique française" dans le quartier Windsor Parc, il est évident que nous devons porter plus d'attention à nos représentants élus, à tous les niveaux de gouvernement, afin d'assurer la protection des droits de la culture française.

Quoique cette école d'option française sera ouverte aux enfants de n'importe quelle origine raciale qui désirent profiter de ce cours avancé, ceux qui s'opposent à son établissement prétendent que cette école servira à la ségrégation des enfants. Un terme plus approprié serait "accommodement". Cette école accommodera les enfants qui suivent des cours avancés de français, comme d'autres écoles se spécialisent en cours techniques, ou offrent des cours adaptés pour enfants plus brillants ou pour enfants retardés. La seule condition posée pour l'admission à ces cours de français est d'avoir une connaissance suffisante de cette langue, qu'on peut obtenir par la fréquentation de jardins d'enfants français ou en l'étudiant avec des tuteurs.

L'expression "French Mentality" est celle dont s'est servi le Département d'Education pour définir à qui on destinait ces cours. D'abord elle se rapportait à un enfant dont la langue maternelle est le français et qui est d'origine française. On en a élargi le sens, toutefois, afin d'y admettre tout enfant qualifié, possédant le désir sincère d'apprendre la langue française.

Une autre objection apportée par l'opposition, c'est la crainte de l'augmentation des taxes. Cette objection est injuste puisqu'il en coûterait le même montant pour éduquer ces enfants dans toute autre école. Il est évident que les taxes que paieront les parents de ces élèves feront les frais de l'entretien de l'école.

De plus, l'opposition insiste que si les Canadiens français obtiennent une telle école, d'autres groupes ethniques demanderont le même privilège. Les Canadiens français sont les cofondateurs de la nation canadienne et, comme tels, ont obtenu la garantie de pouvoir se servir librement de leur langue à tous les niveaux de gouvernement et de la faire enseigner dans les écoles publiques. Qu'on ne dispute pas le fait que le Canada est un pays bilingue et biculturel et que, si ces droits sont refusés aux Canadiens français, ce refus deviendrait une menace sérieuse à notre unité comme nation.

Je trouve de plus que nous devons être généreux et tolérants envers toutes les cultures ethniques canadiennes qui ont fait d'immenses contributions à notre mode de vie canadien et qu'on doit leur permettre de préserver leurs cultures, s'ils désirent le faire.

Comme je suis Canadienne d'origine hollandaise, écossaise et irlandaise et que mon mari est Canadien français à la dixième génération, je trouve que nos enfants ont de grands avantages en étant élevés dans un foyer véritablement bilingue et biculturel. Mon désir sincère est de les voir grandir avec le respect et l'appréciation de toutes les autres cultures canadiennes et avec la fierté de la leur.

E.-T. D'ESCHAMBAULT,
St-Boniface, Man.

* * *

Déclaration conjointe

We, a representative group of Windsor Park residents, are vitally concerned with the trend of the controversy concerning the construction of a new elementary school designated for the teaching of the "Français" course. We have met to discuss some of the aspects of the situation and to exchange points of view in an effort to establish a common dialogue. We are particularly hopeful that the controversy will be solved in a manner consistent with the best interests of ALL the residents AND ALL the children of Windsor Park in a true spirit of mutual respect, goodwill and cooperation.

It is our hope that through **frank** discussion we may be able to make a contribution by throwing some light on the present situation.

On the threshold of our Nation's Centennial celebrations, we, as residents of Windsor Park, have within our grasp the opportunity of crystalizing the new concept of Canada by creating a unique and enviable situation which could become the criterion of our Nation. It could be the resolution of a situation which, on a much larger scale, at the moment is tormenting our country.

SIGNED: R. Betournay, Gordon Cross, Georges Laberge, M. Desaulniers, Art McOuat, Arthur Deschambault, Michael Kibbins, Donald M. Pfeffer, Alex. Mackenzie, Bob Coullson, George E. McOuat, John Graham.

Un rapport confidentiel complet sur le bilinguisme

OTTAWA — Un rapport complet et confidentiel recommandant les mesures à prendre pour promouvoir la cause du bilinguisme dans la fonction publique a été remis au gouvernement.

Ce rapport a été préparé par un comité composé de sous-ministres et de hauts fonctionnaires qui a été formé en 1963 pour étudier le sort fait au bilinguisme dans la fonction publique.

Le président du comité, le sous-secrétaire d'Etat, Ernest Steel, a déclaré dans une interview que l'une des questions étudiées dans ce rapport est "l'octroi de primes aux employés bilingues".

Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré aux Communes en réponse à une question que l'octroi d'une prime "est une question qui est étudiée sérieusement dans le moment".

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Le diocèse de St-Boniface en général et la paroisse de St-Pierre-Jolys en particulier étaient plongés dans le deuil par la mort de M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre pendant 30 ans. Le défunt, élevé à St-Jean-Baptiste, fit ses études au Collège de St-Boniface et à Rome. Peu après son ordination, il passait au rite byzantin où il consacra plusieurs années. Il fut par la suite supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, puis curé de St-Pierre-Jolys.

Son Exc. Mgr Maurice Maudoux bénissait la chapelle rénovée de la maison des Frères Marianistes. Monseigneur fut reçu à dîner par la communauté à la suite de cette bénédiction.

La chronique de Powerview, Man., nous apprend que M. Joseph Lavoie avait été élu syndic et que la boulangerie Bakerite, fermée pendant quelque temps pour réparer les dégâts causés par un incendie, avait rouvert ses portes et que les citoyens de l'endroit jouissaient de nouveau du bon pain frais et de bonnes pâtisseries.

Le conseil de la ville de Regina prenait une initiative digne d'être mentionnée. On avait décidé que chaque réunion du conseil débuterait par une prière.

Il y a 20 ans (1946)

Tout ne tournait pas rond en France, surtout pour ce qui avait trait à l'enseignement de la religion dans les écoles. Dans le cas d'un sanatorium où un certain nombre d'enfants devaient faire leur première communion, les autorités ordonnèrent que la chapelle de l'institution soit fermée et que toutes les statues et images soient enlevées.

Les délégués élus à St-Boniface pour représenter la paroisse-cathédrale à l'assemblée annuelle de Radio-St-Boniface étaient: MM. Henri Painchaud, Omer Pelletier, René Dussault, le Dr Henri Guyot, Armand Pambrun, J.-A. Marion, le juge L.-P. Roy, Jos.-E. Beaulieu, Georges-E. Bérubé, Louis LaRivière, Origène Lacerte, Raymond Roy, Jos. Van Belleghem, Charles-E. Huot, Ephrem Toupin, Henri D'Eschambault, Henri Boisselle, Roland Couture, J.-O. Brunet, le major J.-C. Lavoie, Lucien Daoust, Ernest Gagnon, Célestin Muller, Albert Lambert, J.-Arthur Cusson, Edmond-A. Poulain et William Raymond.

La paroisse de St-Adolphe, Man., célébrait le 50e anniversaire de sa fondation. La messe d'action de grâces avait été célébrée par M. l'abbé Derome, premier curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Joseph Sabourin et Emile Lalonde, S.J., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance avait été donné par Mgr W. Jubinville.

Il y a 30 ans (1936)

Son Exc. Mgr Jean Coudert, O.M.I., était sacré évêque pour le vicariat apostolique du Yukon. L'évêque consécrateur était Son Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., assisté de LL. EE. NN. SS. Emile Bunoz, O.M.I., et Pierre Fallaize, O.M.I. (Mgr Coudert mourait subitement à Rome alors qu'il assistait au Concile l'automne dernier. Au 30e anniversaire de sa consécration épiscopale, son successeur, Son Exc. Mgr James P. Mulvihill, O.M.I., recevait lui-même la plénitude du sacerdoce.)

Dans une série d'articles intitulée "Vingt Ans Après", M. Donatien Frémont, rédacteur de La Liberté, rappelle aux Manitobains d'expression française la triste histoire de l'abolition du français en 1916. Il mentionne entre autres la courageuse décision prise par le député de La Vérendrye, M. P.-A. Talbot, qui n'avait pas hésité à fustiger de maîtresse façon le gouvernement Norris, pour ensuite quitter le parti du gouvernement et prendre place du côté de l'opposition. (Cet homme, qui avait le courage de ses convictions et qui avait su mettre ses principes avant sa carrière politique, demeure toujours à Winnipeg. Quoique octogénaire avancé, il jouit encore d'une santé relativement bonne.)

On apprenait de Trois-Rivières la mort de la Rév. Mère Marie-Thérèse-du-Carmel, prieure des Carmélites de cette ville. La défunte, née Alice St-Onge, venait des Etats-Unis et faisait son entrée au Carmel de St-Boniface en 1921. En 1929, le Carmel de St-Boniface fermait ses portes et les religieuses prenaient possession d'un nouveau couvent à Trois-Rivières. (Pour les intéressés, le Carmel de St-Boniface était situé à l'emplacement du Grand Séminaire sur l'avenue Taché, un peu au sud de la rue Masson.)

Il y a 40 ans (1926)

Les commissaires d'écoles de langue française du Manitoba tenaient leur réunion annuelle. Les nouveaux officiers pour l'année 1926 étaient: patron, Mgr Béliveau; membres honoraires, le magistrat Henri Lacerte et M. H. Béliveau; président, M. S.-J. Dussault; 1er vice-président, M. l'abbé A. Rousseau, de Mariapolis; 2e vice-président, M. Sauveur Marcoux, de Lorette; secrétaire-trésorier, M. J.-H. Daignault. Les représentants de districts étaient MM. Arthur Desjardins, de Ste-Amélie, Auguste Lepage, de Ste-Geneviève, Théobald Joyal, de Ste-Agathe, Mathias Fillion, de St-Jean-Baptiste, A. Chattelaz, de St-Claude, A. Therrien, de St-Alphonse, et Georges Fortier, de Dunrea.

A l'occasion du centenaire de la fondation des Oblats de Marie Immaculée, les paroissiens de St-Lazare se réunissaient pour une conférence donnée par M. Auguste Dansereau, instituteur. (Pour ceux qui, peut-être, l'ignorent, la paroisse de St-Lazare avait été fondée par le R. P. Decorby, O.M.I., et cette paroisse est sise sur l'emplacement du Fort Ellice.)

Les élèves de rhétorique du Collège de St-Boniface marquaient la retraite de S. H. le juge L.-A. Prud'homme par un débat public. Le sujet était "La Confédération . . . bonne ou mauvaise". L'affirmative était soutenue par MM. Armand LaFlèche, Victor Bonin et Louis Béliveau. MM. Lucien Daoust, Armand Landry et Roméo Gareau soutenaient la négative. (La nouvelle ne dit pas quelle équipe avait défait l'autre.)

Il y a 50 ans (1916)

Accourus de tous les points du Manitoba français, nos compatriotes se réunissaient pour former un "Comité de Vigilance". Ce comité qui donnait naissance quelque temps plus tard à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba avait pour but de veiller sur les agissements politiques du gouvernement Norris afin de donner l'alerte si le danger devait nous menacer. Hector Héroux, rédacteur de La Liberté, écrivait ces lignes qui montraient bien quel était l'état d'esprit des Franco-manitobains d'alors: "Si c'est la paix, tant mieux. Si c'est la guerre, vive la lutte pour le verbe de France . . . Ce langage sonore, aux douceurs souveraines, le plus beau qui soit né des lèvres humaines".

Voici la liste des orateurs qui ont adressé la parole devant les délégués canadiens-français lors de la formation du "Comité de Vigilance" au cours d'une réunion tenue dans la salle du conseil de la ville de St-Boniface, sous la présidence du Dr Fortunat Lachance: MM. P.-A. Talbot, Jos. Clément, J.-B. Lauzon, J. Collon, Henri Lacerte, J.-A. Beaupré, L.-P. Roy, Jos. Bernier, H. Chevrier et le Dr N.-A. Laurendeau.

La Armstrong Trading Co., de Le Pas, avait expédié 25 tonnes de poisson à destination des marchés d'Europe.

Bureau de tourisme canadien à Paris

OTTAWA — M. Winters, ministre du Commerce, a annoncé que l'Office de tourisme du gouvernement canadien a loué des locaux au rez-de-chaussée d'un immeuble à Paris pour y aménager un bureau de publicité touristique.

Le nouveau bureau, situé au no 4, rue Scribe, occupe un emplacement de choix au coeur du centre traditionnel du tourisme et du transport de Paris; il constituera un poste stratégique qui permettra à l'Office d'accroître ses efforts en vue de promouvoir en France les voyages touristiques au Canada.

Le bureau ouvrira au printemps et le personnel de l'Office du tourisme à Paris, temporairement logé à l'Ambassade du Canada, aménagera dans le nouveau local.

Le directeur du nouveau bureau, M. Pierre Turcotte, est né à Montréal.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4 50; deux ans, $8 00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 14 février, jour de la St-Valentin, se tenait la réunion régulière du conseil de la ville de St-Boniface.

Le grand nombre de citoyens des deux sexes qui emplissaient la salle du conseil ont pu jouir d'un double plaisir: entendre leurs représentants élus, et admirer ce qu'on appelle des "oeuvres" des jeunes du Québec.

Parmi les lettres lues par le greffier, soulignons une lettre du Rév. Henderson, maire de Portage-la-Prairie, qui demande à la ville de se joindre aux autres villes et municipalités, en envoyant des télégrammes à la Commission du Transport, au premier ministre du Canada et à la Cour Suprême pour protester contre la décision du C.P.R. de discontinuer le "Dominion" et pour protester aussi au sujet du manque de communication aérienne avec les Etats-Unis.

La Galerie des Arts de Winnipeg remercie la ville pour l'aide donnée pour l'exposition des oeuvres de jeunes du Québec.

Une lettre d'Air-Canada, brossant un magnifique tableau des réalisations de l'année 1965 et des projets pour 1966, souleva l'indignation du maire. Il déclare que le conseil devrait répondre au président d'Air-Canada, protestant énergiquement contre le transfert des facilités de services à Montréal, ce qui est au détriment de l'économie du Grand-Winnipeg. St-Boniface a perdu de cela un certain nombre de citoyens qui ont dû déménager à Montréal.

Un médecin, citoyen de Windsor Park, félicite la ville et l'ingénieur pour le beau travail fait par le département de la voirie dans le nettoyage des rues, et dit qu'il croit que St-Boniface remporte la palme parmi les villes du Grand-Winnipeg.

La commission de police a élu le maire Guay comme son président.

Le maire salue le retour de l'échevin Ludwick qui était allé suivre un cours en défense civile à Arnprior, Ont. Ce cours fut donné en français et l'échevin Ludwick en a rapporté un nombre considérable de rapports en français.

Une demande est faite à la commission d'urbanisme pour varier la hauteur des immeubles-appartements. Il est question de construire de tels immeubles à sept étages, à trois ailes, à l'angle Archibald et Trans-Canada.

Invité à prendre la parole au nom de la délégation, M. Gabriel Forest, du Centre Culturel de St-Boniface, dit que la présence d'un certain nombre de citoyens ici ce soir témoigne du grand intérêt que prend la population de St-Boniface et du Manitoba à l'égard du magnifique projet d'un centre culturel dans la ville, et de l'espérance qu'ils ont tous de voir ce projet se réaliser. L'échevin Turner demande si la requête pour un terarin de 300X300 pieds pourrait être variée pour, peut-être, un terrain d'égale superficie, mais de dimension différente; il demande aussi si le groupe pourrait s'occuper des relations publiques nécessaires, afin de minimiser les objections qui pourraient être soulevées par certains résidents des environs. Le choix du boulevard Provencher semble idéal pour ce Centre, à cause de sa proximité du centre civique.

M. le maire souligne que, malgré certaines rumeurs, la ville a montré beaucoup de coopération avec le Centre pour offrir le choix d'un terrain convenable. Il remercie M. Forest et la délégation si nombreuse, et les invite à revenir encore suivre les délibérations du conseil.

Le conseil approuve ensuite une recommandation du comité spécial des arènes, choisissant un terrain situé entre le gymnase Notre-Dame et la bibliothèque publique, face à l'avenue de la Cathédrale, comme site de l'arène sportive de St-Boniface.

La Corporation Manitobaine du Centenaire annonce des projets pour l'ouverture de l'Année du Centenaire. A minuit, le 1er janvier 1967, son des cloches à travers tout le pays, ainsi qu'une chaine de feux de joie d'un bout à l'autre du pays. Ceci fut remis au comité des fêtes du Centenaire. . .

Le conseil vote des condoléances aux familles suivantes qui ont été plongées dans le deuil, récemment: les familles Teillet, Sénécal, Guyot (leur tante Goulet mourant à l'âge de 103), Guichon, Couture, Cowan (ancien sous-ministre), De Gagné.

Le conseil décide de demander à la commission des parcs de céder à la ville un terrain d'une superficie d'environ 65,000 pieds carrés, face au boulevard Provencher, et ayant une profondeur de 215 pieds, pour le Centre Culturel de St-Boniface.

Le conseil approuve la grande majorité des 125 résolutions soumises par les divers comités. M. le maire souligne la requête du gouvernement métropolitain exigeant de la ville les montants suivants: taxe pour les égouts, $353,012; taxe d'eau, 17 cents par 1,000 gallons; taxe du métro, $522,134; taxe d'affaires, $212,121. Ce qui se chiffre à au-delà d'un million de dollars.

A la semaine prochaine.

Sts-Martyrs-Canadiens

Décès

Sincères condoléances à la famille de M. et Mme Joseph DeGagné à l'occasion du décès de leur fille, Danielle, âgée de 9 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le samedi 12 février, à 4 h. p.m.

Club Béliveau

Le dimanche 20 février, il y aura dîner à l'hôtel Windsorian après la messe de midi pour les membres du Club Béliveau. L'orateur invité, M. Maxime Desaulniers, parlera de la nouvelle Association des Canadiens français du Manitoba.

De nouveau, à l'hôtel Windsorian, se tiendra, le samedi 19 février, une soirée de Mardi Gras, sous les auspices du Club Béliveau, pour les membres et leurs amis.

Tous les intéressés sont priés d'appeler M. Noël Jeanson à 253-9597 pour réserver des places.

Réunion de la L.F.C.

Malheureusement, trop peu de dames assistèrent à la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, le 10 février. L'assistance ne comptait qu'une vingtaine de personnes.

L'organisation d'une soirée "Printemps à Paris", qui aura lieu le 30 mars, fut discutée brièvement. Après la réunion, le deuxième cours de la "Parole en publique" fut donné par le R. P. L. Guy, S.J. On vous encourage fortement à participer à ces cours qui sont des plus intéressants.

Le dimanche 12 février, les membres de la Ligue purent profiter de l'entretien de l'invitée d'honneur, la Rév. Sr Philéas, S.N.J.M., à l'occasion d'un déjeuner à l'hôtel Niakwa. La conférencière, à l'aide de diapositives, parla de l'apostolat et du progrès des missions au Brésil. Elle fut présentée par Mme M. Desaulniers et remerciée par Mme H. Côté au nom de la Ligue.

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes de la paroisse, sous la direction de M. Gaëtan Drolet, fut un beau succès. Un sincère merci à ce comité pour son dévouement, ainsi qu'aux personnes qui, par leur assistance, rendirent la soirée très intéressante.

Une cinémathèque au Consulat de France

Depuis le mois de janvier a été créée au Consulat de France une cinémathèque qui compte actuellement quarante films. D'ici la fin de l'année, elle disposera d'un fonds de plus de cent courts et longs métrages.

Les organismes ou institutions désirant emprunter ces films sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat, 49 Westgate, Winnipeg 1 (téléphone: SP 4-4825).



DENIS LUSSIER

Le bureau d'**Etienne-J. Gaboury, architecte**, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis Lussier, B.Arch., R.A.I.C., comme architecte adjoint.

Diplômé de la faculté d'architecture de l'Université de Manitoba, M. Lussier exerce sa profession dans ce bureau depuis 1961.

60e anniversaire de l'I.O.D.E.

L'Imperial Order Daughters of the Empire vient de célébrer le soixante-sixième anniversaire de sa fondation. Cette organisation canadienne comptent 976 chapitres de déboursés et ses membres ont distribué $1,000,000 encore cette année en bourses d'études et en secours aux victimes de catastrophes, etc. Au service du bien-être canadien, l'I.O.D.E. a versé $325,000, et la somme de $115,000 fut contribuée pour l'aide aux nécessiteux en Europe, en Afrique, en Corée, aux Antilles occidentales, ainsi qu'à Hong-Kong et en Inde.

Partout au Canada on a distribué pour fins d'éducation plus de $350,000. Dans le domaine des arts, des bourses ont été offertes à l'école nationale du théâtre, ainsi qu'à l'orchestre national des jeunes.

Des bourses-souvenirs de la deuxième guerre mondiale, au montant de $69,000 sont octroyées chaque année aux diplômés d'universités pour fins de perfectionnement professionnel en Grande-Bretagne ou au Canada.

L'enthousiasme des membres donne de la vigueur à l'I.O.D.E. et assure son avenir.

Ce qu'a dit M. Duff Roblin durant sa visite à Québec

QUEBEC — "Ce que veut le Québec, c'est une base économique et sociale adaptée à sa personnalité culturelle. Ce désir d'affirmation du Québec est non seulement logique, mais légitime."

C'est ce qu'a affirmé samedi, à Québec, le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin en visite pour quelques jours dans la vieille capitale, à l'occasion du Carnaval. M. Roblin, en compagnie des maires du Manitoba, était l'invité de l'Union des municipalités du Québec et du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage.

Le premier ministre manitobain a longuement parlé du dialogue qui doit exister entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française.

Selon M. Roblin, les difficultés que doit résoudre à ce propos notre pays, sont inhérentes à la nature même du Canada.

"Cette question de dialogue n'est pas nouvelle, a dit M. Roblin. Cela a toujours été une condition essentielle de notre confédération. Nous avons parcouru tout ce chemin afin d'atteindre la compréhension mutuelle."

"Il semble qu'il y ait des problèmes difficiles à résoudre, a poursuivi le premier ministre, mais si l'on examine la question sous un autre angle, c'est cette même association de deux civilisations qui constitue notre culture propre et distinctive et fait que notre pays a une contribution unique à apporter au monde."

Affirmant ensuite que les aspirations du Québec étaient légitimes, M. Roblin a dit qu'à mesure que le Québec développerait sa personnalité culturelle, la compréhension mutuelle des deux peuples s'améliorerait.

"La bonne volonté et le bon sens règnent partout, a dit enfin M. Roblin; cela nous a servi jusqu'ici et nous servira encore."

Faisant ensuite allusion à la contribution de sa province au dialogue en cours, M. Roblin a rappelé que le Manitoba déléguerait 200 personnes aux Jeux d'hiver canadiens qui se tiendront au Mont-Sainte-Anne, près de Québec et il a souhaité qu'un aussi grand nombre de sportifs du Québec participent aux Jeux Panaméricains qui auront lieu à Winnipeg, en 1967.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui avait pris la parole quelques instants avant le chef du gouvernement manitobain, a déclaré que tant qu'il y aurait au Canada des hommes comme M. Roblin, il y aurait moyen de s'entendre pour conserver une confédération vivante et forte.

S'adressant à M. Roblin, le premier ministre du Québec a dit: "Vous vous préoccupez du sort du Canada et vous vous en préoccupez de façon positive. Même si nous différons parfois d'opinion, nous nous entendons pour maintenir la survivance de la Confédération."

Parmi les invités au diner offert par M. Lesage, on remarquait la présence du ministre des Affaires municipales du Manitoba, M. John Smellie, et du ministre des affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte.

Réservistes Français

La branche centrale des Réservistes Français vient d'élire pour 1966 son état-major. L'élection eut lieu sous la présidence de M. Damien Giordani, consul de France.

Officiers élus: MM. Pierre Fontaine, président, Maurice Gydé, 1er vice-président, Jean Sas, 2e vice-président, M. Tissot, secrétaire-trésorier, D. Ivanoff et L. Brun, porte-drapeau. Les membres du bureau sont MM. F. Pageot, J. Rouillard, E. Kobeluck et R. Raynaud.

Scouts de St-Boniface

Le dimanche 13 février, nous avons eu une belle assistance à la quatrième partie de cartes au profit des Scouts de St-Boniface.

Le comité désire remercier sincèrement les dames qui en prirent charge. Merci aussi aux parents et amis qui ont coopéré pour faire de cette soirée un véritable succès.

Nous invitons tous les intéressés et amis de l'extérieur à venir à la dernière partie de cartes au profit de la même cause. Une surprise vous attend. Venez nous encourager, c'est un rendez-vous pour dimanche à la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique. De beaux prix vous attendent.

LE COMITE.

Décès

M. ARTHUR BELANGER

M. Arthur Bélanger, du 113 avenue Victoria Est, est décédé le mercredi 2 février à l'hôpital général de St-Boniface.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé O. Valcourt, le 4 février, en l'église de Notre-Dame de l'Assomption, et l'inhumation se fit au cimetière local.

Outre son épouse, Maurine, le défunt laisse dans le deuil, un fils, Darryl, et une fille, Artelle, tous deux de Transcona.

* * *

MME BERTHA RICHARD

A la résidence Ste-Thérèse, à Otterburne, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Bertha Richard, autrefois du 277 Enfield Crescent. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Précieux-Sang. Elle est née Bertha Daigneault le 13 mai 1887, à St-François-Xavier.

Son époux, Alphonse, la précéda dans la tombe le 6 décembre 1962. Lui survivent, trois fils: Philippe, de Sao Pablo, Californie, Joseph, de St-Boniface, et Eugène, de Winnipeg; deux filles: Mme L. Lavoie (Marguerite), et Mme J. Bell (Mary), de St-Boniface; neuf petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et un frère, Josephat, de Winnipeg.

* * *

M. ANTONIO SENECAL

M. Antonio Sénécal, du 251, rue Bertrand, est décédé le mercredi 9 février à l'hôpital général de St-Boniface. Il était âgé de 74 ans.

Une messe de Requiem fut chantée en la cathédrale de St-Boniface, le samedi suivant et l'enterrement eut lieu dans le lot de famille, au cimetière paroissial.

Natif de la province de Québec, M. Sénécal passa les 20 dernières années à St-Boniface. Outre sa femme, Antonia, lui survivent deux fils: Roger, de Montréal, et Maurice, de St-Vital; quatre filles: Mme L. Verreault (Doris), d'Ottawa, Mme R. Rowan (Gertrude), de St-Boniface, Mme A. Durand (Jeannette), de St-Vital, et Mme N. Grondin (Irène), de St-Bruno, P.Q.; un frère, Alphonse, de St-Eustache; cinq soeurs: Mme Alma Carignan, de St-Eustache, Mmes E. Nadeau et P. Janier, de St-Boniface, Mmes W. Girard et P. Girard, de Maillardville; et 20 petits-enfants.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne médite pas le mal contre ton prochain, lorsqu'il demeure sans défiance auprès de toi. (Prov 3, 29)

* * *

La mémoire du juste est une bénédiction, mais le nom des méchants tombe en pourriture. (Prov 10, 7)

Un conseiller métropolitain qui respecte l'histoire

M. Bernard R. Wolfe, secrétaire-trésorier de la compagnie Ernst, Liddle & Wolfe Ltd., doit se rendre à Ottawa pour affaires au nom de sa compagnie dans les premiers jours de mars. Il espère du même coup travailler pour le bien du "Métro", à titre de conseiller représentant St-Boniface au sein du conseil métropolitain du Grand-Winnipeg.

C'est pourquoi, après avoir réglé les affaires de son bureau avec des clients à Ottawa, il discutera de questions intéressant notre population manitobaine avec des ministres fédéraux, dont les hon. Roger Teillet, Robert H. Winters et Judy V. LaMarsh, respectivement ministre des Affaires des Anciens combattants, du Commerce, et secrétaire d'Etat. Puis il se rendra, à ses propres frais, à Montréal, pour rencontrer certaines autorités du Canadien National, dont MM. Norman McMillan, 1er vice-président et avocat en chef du CN et ancien confrère de classe d'Andrew Currie, directeur métropolitain du Département des Parcs du Grand-Winnipeg, et Paul Blanchette, autrefois de St-Boniface, maintenant gérant général des immeubles du CN.

M. Wolfe expliquera à ces deux derniers, MM. McMillan et Blanchette, les plans du "Métro" en ce qui concerne les parcs, dont celui qui doit orner la partie nord de St-Boniface à l'embouchure des rivières Rouge et Seine. Il avait été entendu qu'un terrain appartenant au CN à cet endroit serait vendu à "Métro", mais récemment il semble que certains intérêts financiers puissants ont brisé cette entente préalable. Pourtant, St-Boniface aurait besoin de ce parc, derrière le Club Belge, à l'endroit même où s'élevait autrefois le moulin du "meunier de la Seine", le père de Louis Riel. "Métro" avait offert en octobre dernier la somme de $104,500 pour ce terrain de 21 acres, afin de réaliser un jour ses grands projets d'urbanisme de l'embouchure des rivières Seine et Rouge jusqu'au pont Norwood. Cet embellissement le long de la rivière, ce parc "Lagimodière" (car le moulin Riel s'élevait sur le terrain concédé par Lord Selkirk à son beau-père Jean-Baptiste Lagimodière par suite de son exploit "en raquettes" jusqu'à Montréal), la construction d'un pont enjambant la Rouge et reliant St-Boniface aux rues Pacific et Logan de Winnipeg, voilà autant de projets métropolitains qui complètent heureusement les vastes plans d'urbanisme que la ville cathédrale se propose elle-même d'accomplir dans son secteur nord pour rénover, rajeunir son plus ancien quartier... tout en conservant son caractère particulier, c'est-à-dire son caractère "français".

Il est à espérer que l'intervention de M. Wolfe sera couronnée de succès, d'autant plus que S.H. le maire Joseph-P. Guay devait profiter lui-même de son passage à Montréal, récemment, pour défendre la même bonne cause. (M. le maire Guay s'était rendu dans l'Est pour participer au congrès des maires et municipalités. Il put ainsi participer à quelques activités du Carnaval d'Hiver à Québec avec le premier ministre Duff Roblin, l'hon. Robert Smellie, ministre des Affaires municipales, et plusieurs autres maires du Manitoba.)

On doit déjà à l'influence de M. Wolfe au sein du conseil métropolitain la création du parc "La Barrière" à St-Norbert, où une inscription bilingue rappelle certains hauts faits des fondateurs de la nation métisse à une heure tragique de son histoire. Son amour de l'histoire du Manitoba le pousse maintenant à doter St-Boniface d'un parc non moins historique. C'est encore son respect de l'histoire qui le fit intervenir en pleine réunion du conseil métropolitain, tout récemment, pour qu'on prenne les moyens susceptibles de préserver la seule "charrette de la Rivière-Rouge" qui subit depuis trop longtemps les intempéries des saisons au parc Assiniboine. Il a donc suggéré à ses confrères du conseil de transporter cette charrette au musée de St-Boniface. Son arrière-grand-père Jean-Pierre Curtaz, le premier Savoyard à venir s'établir au Manitoba, a souvent voyagé par ce moyen de locomotion d'antan.

Deux religieuses à la commission post-conciliaire

OTTAWA (CCC) — Deux religieuses canadiennes ont été convoquées à Rome pour participer au travail préparatoire de la Commission post-conciliaire établie par le Pape pour déterminer les normes d'application du décret conciliaire sur la vie religieuse. La Rév. Mère St-Paul, d'Ottawa, supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix et présidente de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne, sera accompagnée de la Rév. Mère Ste-Héléna-du-Sacré-Coeur, de Montréal, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame.

Le lundi 21 février, doivent débuter à Rome les travaux d'une quarantaine de supérieures générales, de pays et d'oeuvres variés. En plus du Conseil de la nouvelle Union, une vingtaine d'autres religieuses, dont Mère Ste-Héléna-du-Sacré-Coeur, participeront à la session qui durera, semble-t-il, une quinzaine de jours.

Cours sur la Bible

Comme l'an dernier, le Grand Séminaire organise une série de cours sur la Bible à compter du dimanche 20 février prochain. Le livre des Psaumes fera l'objet de vingt exposés présentés en dix soirées, de 7 h. 45 à 9 h. 30 p.m. Il y aura relâche les 3 et 10 avril.

Ces cours se donneront à l'auditorium de la Maison-mère des Soeurs Missionnaires Oblates, 601, rue Aulneau, St-Boniface. Ils s'adressent à tous les chrétiens soucieux d'approfondir leur culture religieuse.

Inscription: Faire parvenir son nom, son adresse et son numéro de téléphone avec la somme de $10.00 à l'adresse suivante: Conférences du Grand Séminaire, 622, rue Taché, St-Boniface.

Compléter ces inscriptions le plus tôt possible avant le 27 février.

Renseignements, Grand Séminaire, 247-8478 ou 233-4197.



L'honorable Martial Asselin, C.R., M.P., ancien ministre des Forêts, parlera en français et en anglais sur le "Québec aujourd'hui" lors d'une réunion de l'Association fédérale conservatrice-progressiste qui aura lieu à 2 h. de l'après-midi, le samedi 19 février, dans la salle de banquet de l'hôtel Marion, à St-Boniface.

Cours de catéchèse présenté par l'A. P. M.

Le mercredi 23 février à 8 h. p.m. précises, sera présentée à l'Institut Collégial St-Joseph la première partie d'un cours organisé par l'Association Parents-Maitres de St-Boniface. Ce cours sera divisé en trois leçons qui auront lieu trois mercredis consécutifs: 23 février, 2 et 9 mars. Il sera dirigé par M. l'abbé Robert Lane, directeur de l'Enseignement religieux, dont on connait le dévouement et la compétence en ce domaine, et qui a gracieusement accédé à la demande de l'A.P.M.

A l'heure actuelle, il y a un renouveau dans l'Eglise, tout comme dans le monde; par conséquent il faut se renouveler à l'école. S'il y a de nouvelles méthodes d'enseignement, par exemple pour les mathématiques, il y en a aussi pour la religion. Ce cours a donc pour but d'éclairer les parents, de les mettre au courant de ce qui se fait durant la leçon de catéchisme afin qu'ils comprennent bien le travail du professeur et soient en mesure de le compléter à la maison tout en guidant leurs enfants dans leur vie spirituelle.

C'est un travail d'envergure qui demande une entière coopération entre aumônier, parents et professeurs, car il s'agit non seulement du bien temporel des enfants mais aussi de leur bonheur éternel. L'Association a laissé une pleine liberté d'action à M. l'abbé Lane quant à la manière de présenter ce cours.

La première leçon sera divisée en deux parties. Durant la première, Mme Lucille Toupin, institutrice à l'école Marion, présentera une leçon modèle avec un groupe d'élèves de sa classe. Une période de questions et réponses composera la seconde partie du programme. Cette réunion promet d'être très intéressante et instructive. Qu'on y vienne nombreux; tous sont les bienvenus.

L'Exécutif de l'A.P.M.,
de St-Boniface.

AVIS — Manitoba Theatre Centre

Les Jeunes Comédiens, un groupe de jeunes Canadiens français, diplômés de l'Ecole nationale du Théâtre, visitèrent les instituts collégiaux du Grand-Winnipeg. Ils présentèrent "Leçon d'amour" de Molière, en français, pour les élèves de langue anglaise. Ces représentations sont sous le patronage du Manitoba Theatre Centre.

Organisée en 1963, cette troupe fait actuellement une tournée de 26 semaines à travers le Canada, sous le nom de Canadian Players.

Ces jeunes ambassadeurs canadiens-français visiteront un total de 200 centres canadiens contribuant ainsi à une plus grande compréhension et à des relations plus cordiales entre les Canadiens des deux groupes fondateurs.

"Leçons d'amour", dirigée par Jean-Pierre Ronfard, ancien directeur de la section française de l'Ecole nationale du Théâtre, est une anthologie très comique et très enlevante. Elle consiste de six vignettes qui servent à en illustrer le titre. Le tout est relié par des chansons et des danses, les comédiens changeant les décors et leurs costumes devant l'auditoire pendant que se poursuit l'action.

Les participants étaient les suivants: Sophie Clément, Louisette Dussault, Nicole LeBlanc, Jean-Luc Bastien, Robert Duparc, André Richard et Frédéric Dewancker.

Par le trou de la serrure
à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Distribution des "Sweatshirts"

"Attention! s'il vous plait, mettez-vous en rang!"

Quel brouhaha! Il y a déjà deux semaines que nous attendions nos blouses de tricot avec le fameux insigne de l'Institut sur l'épaule gauche.

"Regarde donc le bleu marin et le rouge vin! Qu'ils sont beaux!" Eh oui, voilà la réaction des élèves à la réception des blouses (sweatshirts). Il y en avait aussi des grises, des jaunes et des bleues.

On espère que les filles soient fières de porter leurs blouses de tricot.

Paulette LEBLEU et
Fleurette COUTURE.

Semaine étudiante

Les élèves de l'Académie complotent un autre projet! Cette année, la J.E.C. et le Conseil étudiant se sont donné la main afin d'organiser une Semaine étudiante épatante. Il est certain que la semaine du 21 au 26 février sera remplie d'activités innombrables, activités étrangères à notre Institut.

La semaine débutera lundi à 7 h. 30 par un "Sunrise Hootenanny". Après avoir chanté du folklore durant une heure, les filles dégusteront des beignets et du cocoa chaud avant de se rendre en classe. Le lendemain, mardi, ainsi que mercredi, des dynamiques de groupes traiteront deux sujets principaux: la responsabilité individuelle et la responsabilité communautaire envers l'autorité. Jeudi, les membres du personnel enseignant céderont leur place aux élèves qui tenteront leur chance comme professeurs. Le lendemain, pour démontrer leur loyauté à l'Académie, les élèves se vêtiront des couleurs de l'école: bleu et or. Quelle meilleure manière de clôturer notre Semaine étudiante que par une messe et un diner communautaire!

Avec de telles activités en marche, notre "Semaine-a-gogo" s'annonce éclatante et dynamique.

Jeannine FAUCHER
et Suzanne LAURIN.

Le concours oratoire

Le concours oratoire de la "Relève" est en préparation à l'Institut Collégial St-Joseph. Toutes y participent avec grand enthousiasme! Sans résister, les filles coopèrent à donner leurs discours, soigneusement préparés. Qui gagnera? . . . Chaque classe choisit le meilleur discours, ainsi que l'"oratrice" la plus habile.

Un deuxième concours déterminera la gagnante de l'école. Elle aura l'honneur de représenter l'Académie dans la lutte divisionnaire. Remportera-t-elle le prix provincial?

Eliette LABOSSIERE
et Pamela Vien.

Récompense

Il y a quelques semaines, à la suite de la soirée française, les responsables avaient promis aux participantes une récompense. Celle-ci leur fut accordée le 10 février lors d'une fête-goûter à la salle académique. On remarquait, sur le théâtre, la table d'honneur habilement préparée par Soeur Alice et ses aides.

Pour débuter, Soeur Léon-de-la-Croix fit la présentation de quelques souvenirs à Mmes P. Boutal et M. Grandpierre en témoignage de notre appréciation pour leur dévouement et leur encouragement. Ensuite, les élèves du Club Dramatique (senior) ont présenté à Soeur Léon leurs sincères voeux de remerciements et d'affection. La fête se termina dans l'amitié avec le regret que nos si agréables expériences sur la scène soient terminées.

Claire PAINCHAUD.

Visite des normaliennes

Depuis ces trois dernières semaines, les élèves de la 12e année commerciale ont reçu la visite de deux étudiantes de l'école normale. Mme Erickson, qui a séjourné ici pendant quelque temps, donna aux filles plusieurs leçons de classement. Une deuxième normalienne, Soeur Ronald-Marie, arrivée plus récemment, a choisi plutôt d'observer l'enseignement transmis aux élèves par leurs institutrices. La visite des normaliennes a été un changement agréable pour celles qui participèrent à ces classes. Elles espèrent leur retour très prochainement.

Lise CORBEIL et
Suzanne DESJARDINS.

Le ciel

Savez-vous qu'on peut jouir du ciel sur la terre? Mais non, vous ne me croyez pas. Alors nous avons demandé ce qu'en disent les gens: des institutrices, des élèves, grandes et petites. Peut-être que les pensées des jeunes sont plutôt matérialistes, mais laissons le spirituel aux adultes.

Les adultes concluent que le ciel est un lieu où nous serons récompensés pour le travail, les sacrifices et les peines que nous avons sur terre. Ce sera la contemplation de Dieu et l'amour entre tous les hommes qui aboutiront au bonheur parfait.

Les adolescents voient le ciel comme une réalisation parfaite du repas pascal. Ce sera un grand Festin où Dieu nous récompensera en nous donnant un bonheur éternel dans un paradis terrestre.

Les plus jeunes ont leurs propres idées concernant le ciel. Etant questionnés, voici leurs réponses: **11 ans** — Il va y avoir des anges, des fleurs, des saints, des arbres. Le ciel, c'est l'endroit de joie, de paix et de friandises. **8 ans** — Le ciel est grand; on va voir Dieu. Et Dieu est tout partout. Alors le ciel est tout partout. **7 ans** — Tout le monde se promène sans jambes! "Lots of peanut butter sandwiches", "Only the good guys go there". **6 ans** — Le ciel est bleu.

Laurette GODARD
et Laura DUPUIS.

Interview

La routine quotidienne à l'école normale, tel fut le sujet de discussion ce jeudi 10 février à une réunion après la classe. Soeur Philippe-Adrien et Soeur Ronald-Marie, qui continuent leurs études pédagogiques à l'école normale, ont bien voulu nous offrir des renseignements sur leurs expériences journalières. Nous, les finissantes, avons su profiter de cette rencontre. Chaque question posée a reçu une réponse précise et satisfaisante. Nous avons reconnu la grande nécessité d'un plus grand nombre de professeurs au Manitoba et nous espérons pouvoir un jour améliorer cette situation et jouer notre rôle comme institutrices.

Suzanne GAGNE et
Lorraine BEDARD.

Les sports

Les sports — ça roulent à l'Institut!

Chaque mardi, les équipes de quilles se réunissent au Cercle Ouvrier. Nos filles deviennent de plus en plus habiles à manier les boules noires.

Une équipe de curling représentera l'Institut à un bonspiel, le 19 février, à East St. Paul. Bonne chance à P. Vien, L. La Rivière, L. Lavoie et C. Joyal.

Nos joueuses de ballon-panier ont remporté la victoire au "Festival d'Hiver" au Collège de St-Boniface. Nous souhaitons que vous passiez de triomphe en triomphe.

Aussi plusieurs élèves se préparent pour un "track and field meet" qui aura lieu prochainement. Bonne chance à toutes!

Pat LITTLE et
Yvonne GAY.

Mission secrète

Dates — Les 3 et 4 février.

Où vont ces élèves, au collet relevé, aux regards furtifs et aux pas empressés? Suivons-les . . .

Arrivées au théâtre Gaiety, elles lancent un dernier coup d'oeil pour s'assurer que personne ne les espionnent lorsqu'elles se rendent à leur rendez-vous. Pour entrer, elles murmurent le mot de passe simple mais très important, à leur agent de contact.

Une fois admises, ces nombreuses filles eurent la joie d'assister à un film magnifique "My Fair Lady".

Toutes furent charmées par les beaux costumes et les mélodies émouvantes.

Un grand merci à Soeur Eugène pour s'être tant dévouée afin de nous obtenir l'occasion de voir ce grand film à prix réduit. Nous l'avons grandement apprécié.

Mariette BOISVERT et
Rose-Marie LOISELLE.

Cours d'orientation

Depuis plusieurs samedis, des étudiants des écoles du Grand-Winnipeg participent avec enthousiasme aux cours d'orientation offerts par l'Université de Manitoba. En assistant à ces cours, ils ont la chance de visiter les lieux qu'ils espèrent fréquenter l'année prochaine et de rencontrer leurs futurs professeurs. Ces sessions visent à offrir aux étudiants un aperçu général des études universitaires dans les différentes facultés.

Les filles de l'Institut s'intéressent surtout à l'enseignement, à la culture physique, à l'économie domestique, au travail social, aux sciences générales et au soin des malades. Plusieurs filles sont revenues heureuses de leur choix de carrière, tandis que d'autres se croient plus sages de regarder ailleurs. Ces cours d'orientation ont été un grand bienfait, car ils ont aidé les étudiantes dans leur choix de profession.

Linda LAVOIE et
Louise LA RIVIERE.

L'annuaire

Le travail de l'annuaire est toujours en marche. A date, toutes les pages des activités de l'école depuis le mois de septembre sont finies et remises à l'imprimeur. Mais les trente-deux pages qui doivent être achevées pour la fin de février tiennent le comité en haleine. L'annuaire demande plusieurs heures d'ouvrage le samedi après-midi, et même quelques jours pendant les vacances.

En différents groupes, les filles travaillent à diviser et améliorer leurs pages. Quelques-unes se chargent des sports; d'autres des danses et des innombrables mouvements de l'Académie. Notre photographe, Elisabeth Kleinschmit, est très occupée de ce temps-ci, à prendre des photos de nos joueuses de quilles et de nos réunions. Pour résumer, nous pouvons dire que l'annuaire va bon train.

Louise GRENIER et
Lucille PREJET.

St-Eugène

Soirée Sociale

Les membres de l'Union Nationale des Métis organisent une soirée sociale qui aura lieu le samedi 19 février à la salle St-Eugène 1007, chemin Ste-Marie.

On aura de la musique par M. Régis Meilleur.

Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface, le 26 janvier dernier, on a élu les officières et membres des comités.

Mmes A. Débanné, présidente; J. Crosbie, présidente sortant de charge; R. McNaughton, 1ère vice-présidente; L. Régnier, 2e vice-présidente; W. Russell, trésorière; R. Blanchette, secrétaire, et A. Forstall, secrétaire-correspondante.

Comités: Mmes W. Barker (budget), T. Beck (artisanat), L. Lefebvre (recrutement), S. Malen, E. Couture et J. Mancini (vente de souvenirs), M. Philippot (téléphone), L. Régnier (publicité), P. Desilet et J. Mouard (visiteuses).

Clercs-servants de la cathédrale

Comme il n'est rien arrivé d'éclatant cette semaine (sauf au hockey peut-être), je prends l'occasion pour vous communiquer quelques-uns de nos projets à venir. D'abord, nous mettrons tout ce que nous avons d'habileté à perfectionner notre nouveau journal dont je vous ai parlé auparavant. Nous y publierons plus d'écrits composés par les plus jeunes clercs-servants, en sorte que ce soit leur journal et qu'ils y prennent goût. Ensuite, les responsables assureront l'imprimerie et la mise en page.

Une autre réalisation à laquelle nous travaillons est une sorte de magasin d'objets divers que les clercs-servants pourraient acheter au moyen de la fausse monnaie qui leur est attribuée pour le service de l'autel. Tout ceci, en plus de l'enseignement du service de l'autel et de l'organisation des réunions générales, nous tient (les douze plus grands en charge) assez occupés.

Hockey

Le club des clercs-servants remporta sa troisième victoire de suite, le dimanche 13 février, lors d'une partie où nous rencontrions le club de Ste-Anne-des-Chênes. Le match fut assez chaud, ainsi que dur. Malgré que Bernard G. se frappa la tête sur la bande dans un chute, nous espérons le voir jouer la prochaine partie. Le pointage final fut de 4 à 2 en notre faveur. Grand merci aux frères de l'école Provencher qui nous ont permis l'usage de leur patinoire et de la salle de joueurs.

Raymond GAUTHIER.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier, jusqu'à 4 h. 30 du soir, le lundi 21 février 1966, pour la position suivante:

Expéditeur (Dispatcher) — Pointeur (Timekeeper) au magasin de la ville

Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Salaire: $355.00 par mois.
Temps de probation: 6 mois.

Les candidats devront soumettre les détails quant à leur âge, expérience — s'il y a lieu — leur scolarité et avoir quelque expérience en dactylographie.

Pour plus amples détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 9 février 1966.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le Canal 3, c'est votre affaire!

Radio-Canada, c'est l'affaire du public. C'est une entreprise d'état; c'est donc la propriété du peuple et partant, sa responsabilité. C'est l'affaire de tous et de tous les publics, qu'ils soient intéressés au théâtre, à la musique, à l'actualité politique, au music-hall. Radio-Canada s'efforce d'offrir à tous ces auditoires des émissions susceptibles de les intéresser, de les récréer, de les informer.

Mais ces auditoires multiples ne connaissent pas ceux qui, jour après jour, ont la tâche de les distraire et de les informer. Comédiens, chanteurs, animateurs, réalisateurs sont des gens qui, à leurs yeux, appartiennent souvent à "un autre monde".

Depuis le 13 jusqu'au 27 février, Radio-Canada lance une "Quinzaine de la télévision" au cours de laquelle de multiples émissions seront faites avec la participation active d'un public invité. Pendant cette période, à Montréal et à Québec, ce public rencontrera ses vedettes préférées, discutera avec les responsables d'émissions d'actualité, chantera et dansera en compagnie des artistes qui apparaissent régulièrement sur les écrans. La "Quinzaine de la télévision" veut être l'occasion d'un échange entre les artisans de la télévision et le public téléspectateur.

Cette quinzaine invite donc le public à faire plus ample connaissance avec les gens du métier. Dans notre région, comme il n'y a pas de production locale et que nous recevons nos émissions "toutes-faites" de Montréal ou d'Ottawa, il n'est pas possible pour notre auditoire de prendre un contact immédiat avec les artisans de la télévision. Ce qui est à la portée de chacun, cependant, c'est de communiquer, à l'occasion, avec les responsables sur le plan local et de leur faire connaître ses opinions. C'est un droit, et même un devoir.

Le poste CBWFT a été mis en opération pour desservir, en premier lieu, les francophones de notre petit coin de pays. C'est bien évident. Ce qui est moins évident, c'est qu'il leur appartient, en retour, de donner signe de vie. C'est bien important. Il y a de la place pour de grandes améliorations à l'antenne "qui parle français", mais si l'on souhaite que la Société Radio-Canada, éventuellement, consacre de nouvelles sommes d'argent pour augmenter son service, il faudra d'abord que la preuve ait été faite que la télévision française remplit bien son rôle chez nous. En y mettant les nuances, il serait sans doute vrai de dire qu'un public se fait servir la télévision qu'il mérite.

En d'autres mots, il faudrait que notre groupe ethnique cultive un intérêt toujours grandissant pour ce qui se passe au Canal 3. Comme nous le disons souvent à notre auditoire, sur les ondes, un téléphone, un petit bout de lettre prennent si peu de temps et permettent aux responsables d'évaluer la qualité du service qui vous est offert. Si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à composer 774-2541 et demandez le Service français. Si vous préférez écrire un mot, voici l'adresse: Le Service français, Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Le Canala 3, c'est votre affaire!

Une nouvelle série: Défis nouveaux

"La ville est un défilé de paradoxes, de milliers de promesses: vous deviendrez riche ou célèbre, vous trouverez l'amour ou l'on vous ignorera. C'est une vaste machine qui ronronne comme un vieux chat ou qui déchire la nuit d'un effroyable cri. C'est un gigantesque classeur où sont enfouis, pêle-mêle et sans possibilité d'ordre, une foule d'espoirs humains."

C'est en ces termes qu'un des auteurs d'une magistrale étude sur la grande ville décrivait cette forme d'agglomération, dans un récent numéro de la revue Life.

Depuis plusieurs décennies, les campagnards délaissent les fermes et émigrent en ville. C'est au point où près des trois quarts de la population de la plupart des provinces du Canada vivent maintenant dans les villes de plus ou moins d'importance ou à leur périphérie. Cette migration massive a donné lieu à une foule de problèmes dont quelques-uns seront analysés au cours d'une nouvelle série que le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera tous les jeudis soir à 9 h. 30, à compter du 17 février, au Canala 3. "Défis nouveaux" est donc une émission qui vous invite à étudier les paradoxes de la grande ville, les problèmes de l'immigration des ruraux à la ville, la vieillesse, le phénomène urbain et aussi la société de demain. Cette série, qui fera suite à "Deux millions de femmes", comprendra treize émissions et sera réalisée par Noël Fortin.

Plusieurs grandes vedettes à Music-hall

Le dimanche 20 février, à 8 h. du soir, Elaine Bédard recevra sous les projecteurs de "Music-hall", un groupe d'artistes comme on en réunit rarement sur la même scène.

L'hôtesse de Music-hall présentera aux téléspectateurs, ce soir-là, trois vedettes canadiennes extrêmement populaires, chacune dans son domaine: Muriel Millard, Miss Music-hall en personne; Joël Denis, un des chanteurs et des animateurs les plus dynamiques de la jeune génération, et Pierre Calvé, le chansonnier-poète de la mer, l'auteur de "Quand les bateaux s'en vont".

Elaine Bédard nous présentera également deux vedettes internationales qui font une brillante carrière musicale dans leur pays et partout à travers le monde: Régine Crespin, célèbre soprano dramatique français, et Dizzie Gillespie, virtuose de la trompette et grand jazzman américain. On pourra aussi entendre Jean Thielemans, virtuose de la guitare et de l'harmonica.

"Face à la musique" accueille Denyse Filiatrault

Le lundi 21 février, le jeune et sympathique animateur de "Face à la musique", Jacques Boulanger, réserve des surprises aux concurrents et aux téléspectateurs. Il recevra la pétillante chanteuse et comédienne, Denyse Filiatrault, qui exécutera une chanson tout spécialement composée pour la Saint-Valentin.

Quant aux concurrents et aux téléspectateurs, si ça leur chante, ils auront à deviner ce soir-là les titres de mélodies peu ordinaires. Il s'agira pour eux de reconnaître à l'orchestre les thèmes musicaux de certaines émissions diffusées par Radio-Canada.

Un "Don Quichotte" à la télévision

Depuis le samedi 12 février, à 4 h. 45, au Canal 3, les jeunes peuvent voir une nouvelle série intitulée "Don Quichotte".

Le fameux roman de Miguel de Cervantès est sans aucun doute l'un des sommets de la littérature universelle. Il est donc normal qu'on ait songé à porter au petit écran le récit des aventures de Don Quichotte.

Carlo Rim, en adaptant "Don Quichotte" pour la télévision, a tiré le maximum des épisodes les plus spectaculaires et les plus amusants de l'oeuvre originale.

On connaît tous plus ou moins les aventures du célèbre chevalier espagnol et de son fidèle serviteur Sancho Pança. Qu'on ait lu ou non l'ouvrage de Cervantès, on sera ravi de faire connaissance avec le Don Quichotte que nous présentera Carlo Rim. On verra donc le vieil hildago, la tête farcie de romans de chevalerie, partir à la recherche d'exploits fabuleux, monté sur la poussive Rossinante. Avec Don Quichotte et Sancho, on fera connaissance avec le barbier, le curé, l'aubergiste et la pseudo-belle Dulcinée.

On verra, comme dans le livre, Don Quichotte brûlant de zèle, prêt à affronter les pires dangers, réels ou imaginaires, pour délivrer les princesses opprimées, châtier les félons et remplir la terre du récit de ses exploits.

"Don Quichotte" a été réalisé en France avec le concours de Josef Meinrad dans le rôle-titre et de Roger Carrel dans celui de Sancho Pança.



Au poste CBWFT

JEUDI 17 FEVRIER
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Les Croquignoles
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Roquet, belles oreilles
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Tous pour un
- 8.30—Rocambole
- 9.00—Sextant
- 9.30—Défis nouveaux
- 10.00—L'Heure du concert
- 11.00—Cinéma: "Fusillade à Tucson"

VENDREDI 18 FEVRIER
- 3.45—Femmes d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Nos Frères, les hommes
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Cadets de la forêt
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Du côté de Québec
- 8.30—Cinéma international: "Le Pont de la dernière chance"
- 10.15—Les Couche-tard
- 10.45—Micheline
- 11.00—Cinéma: "Hiroshima, mon amour"

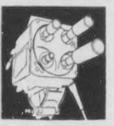
SAMEDI 19 FEVRIER
- 2.15—Cours universitaires
- 4.30—Langue vivante
- 4.45—Don Quichotte
- 5.15—100 millions de jeunes
- 5.45—Tour de terre
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Trois étoiles
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—La Poule aux oeufs d'or
- 8.30—Long métrage: "Angoisse d'une mère"
- 10.00—Votre choix
- 10.30—C'est écrit dans le ciel
- 10.45—Cinéma: "La Vengeance de Scarface"

DIMANCHE 20 FEVRIER
- 2.15—Cours universitaires
- 4.30—Les Travaux et les jours
- 5.00—Signes du temps
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Expo '67
- 7.00—Walt Disney présente
- 8.00—Music Hall
- 9.00—Théâtre d'une heure: "Chacun son amour"
- 10.00—C'est votre affaire
- 10.30—Le Professeur Guillemin
- 11.00—D'Hier à demain

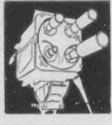
LUNDI 21 FEVRIER
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Atome et galaxies
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Enquêtes Jobidon
- 7.00—Jeunesse oblige
- 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
- 8.30—Face à la musique
- 9.00—Bras dessus, bras dessous
- 9.30—Entre ciel et terre
- 10.30—Cartes sur table
- 11.00—Cinéma: "Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba"

MARDI 22 FEVRIER
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Bobino
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Bob Morane
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Septième-Nord
- 8.30—Route 66
- 9.30—De 9 à 5
- 10.00—Caméra 66
- 10.30—Festival du cinéma polonais: "De la veine à revendre"

MERCREDI 23 FEVRIER
- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—La Vie qui bat
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Thierry la Fronde
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Le Bonheur des autres
- 8.30—Cinéma de Paris: "Alerte aux Canaries"
- 10.15—Le Sel de la Semaine
- 11.15—Les grands voyages
- 11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 17 février

11 h. — **Fusillade à Tucson:** E.-U. 1958. Western de T. Carr avec Mark Stevens et Forrest Tucker. — Promu shérif, un homme doit emprisonner son frère devenu un hors-la-loi. — Film de série. Aperçu intéressant du vieux Tucson. — Vengeance et meurtre. Adultes.

Vendredi 18 février

8 h. 30 — **Le pont de la dernière chance:** Youg. 1961. Drame de guerre de Z. Mitrovik avec Alex Gavric et Miha Baloh. — Des maquisards tentent de délivrer un chef de la résistance prisonnier des nazis. — Sympathique. Traîne en longueur. Bonne séquence finale. — Courage. Entraide. Adultes et adolescents.

11 h. — **Hiroshima, mon amour:** Fr. 1958. Drame psychologique d'A. Resnais avec Emmanuelle Riva et Eiji Okada. — Une Française, en séjour à Hiroshima, s'éprend d'un Japonais; ensemble, ils évoquent les douloureux souvenirs du passé. — Esthétique exceptionnelle. Style méditatif. Images soignées. Dialogue remarquable. — Dénonciation des atrocités de la guerre. Conception amorale de l'amour. Scènes d'alcôve. Adultes, de nettes réserves.

Samedi 19 février

11 h. 45 — **La vengeance de Scarface:** E.-U. 1954. Film de gangsters réalisé et interprété par Mark Stevens avec Martha Hyer. — A sa sortie de prison, un ancien policier, condamné à tort, cherche à se venger. — Banal. Tension soutenue. Bons interprètes. — Brutalités, violences. Adultes.

Lundi 21 février

11 h. — **Les nouvelles aventures d'Ali Baba:** It. 1962. Film d'aventures d'E. Salvi avec Rod Flash et Bella Cortez. — Un tyran s'empare d'Ali Baba et tente de lui faire révéler l'emplacement d'un trésor. — Pauvre. Manque d'imagination. Interprétation fade. — Violences. Images assez osées. Adultes.

Mardi 22 février

10 h. 30 — **De la veine à revendre:** Po. 1960. Film satirique d'A. Munk avec Bogumit Kobiela. — Un jeune homme au physique ingrat tente d'atteindre une réussite sociale. — Intéressant mais cérébral. Excellents gags. Style irréaliste. Kobiela excellent. — Pessimisme. Adultes.

Mercredi 23 février

8 h. 30 — **Alerte aux Canaries:** Fr. 1956. Drame policier d'A. Roy avec Celia Cortez et Bruce Kay. — Le chef d'un réseau d'espionnage confie une mission à sa maîtresse. — Conventionnel. Jeu ennuyeux des interprètes. — Images osées. Liaison. Adultes, des réserves.

Vigneault et Leyrac à Paris le 26 avril

Gilles Vigneault et Monique Leyrac feront vraisemblablement leurs débuts officiels à Paris le 26 avril, à l'Olympia, au cours d'un spectacle d'un soir dont ils seront les deux seules vedettes.

C'est là une tentative de "spectacle entièrement canadien" que fera le directeur du célèbre music-hall parisien, Bruno Coquatrix, qui était de passage à Montréal dernièrement, à cet effet.

Les deux artistes canadiens ont participé en novembre dernier au gala de 10e anniversaire de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, émission présentée devant un auditoire de 900 personnes, mais le 26 avril, ils feront leurs débuts devant le grand public parisien.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Visite instructive

La visite de l'évêque est toujours une occasion de joie et de fierté pour les membres du Conseil. Cette année cette visite avait lieu le 31 janvier dernier et c'est Son Exc. Mgr A. Hacault qui vint nous honorer de sa présence.

Monseigneur nous donna une causerie très instructive et intéressante à propos du concile oecuménique.

Le 4 février dernier les membres du conseil et leurs épouses assistaient à une messe-communion du premier vendredi du mois à l'Hôpital Taché. Comme témoignage de reconnaissance envers les résidents de cette noble institution, un groupe de nos membres artistes, sous la direction des frères Marcien Duhamel, Paul Bergeron et Guy Bazin, offraient un programme de musique et chansonnettes qui fut bien goûté de tous.

Activités diverses

Nous remercions les bonnes religieuses pour la chaleureuse réception qu'elles nous ont accordée et pour le succulent goûter qu'elles ont gracieusement servi elles-mêmes.

N'oubliez pas la soirée de bal le 19 février au Club St-Michel.

Le 22 février nous avons rendez-vous avec nos frères Juifs à la Synagogue Sharey Zedek, Wellington Crescent, Winnipeg.

Assistons à nos assemblées. Soyons actifs. C'est notre Conseil.

Après-Tout.

En badinant

Quoi, vous êtes impatients parce que la température glaciale des cinquante derniers jours agace vos nerfs frileux! Sur le point de percevoir la queue de l'hiver, perdriez-vous courage? Déjà un soleil plus joyeux réjouit l'air de nos logis. Ses rayons plus audacieux commencent à percer la couche grise de la neige vieillie. Les flèches de sa chaleur dentellent les bancs de neige et s'apprêtent à les fondre dans l'eau grouillante des ruisseaux.

Oui, vous plaindre, vous qui vivez à l'abri du froid piquant dans des maisons bien chauffées, au milieu d'un confort digne d'un grand seigneur! L'hiver vous paraît aujourd'hui trop long, mais demain, le printemps, lui, vous semblera trop pluvieux et l'été qui suivra, étouffant parce que trop chaud. Pourquoi vous faire tant de mauvais sang? Comparez votre sort à celui des bourgeons collés aux flancs des branches de nos érables et de nos ormes. Vous les avez remarqués, j'en suis sûr. Oui, ces petits bourgeons, bien serrés sous leurs écorces vernissées, vous regardent passer, tous les jours. Leur avez-vous jeté le moindre regard de sympathie, avez-vous observé leur tristesse?

Ils ont grelotté tout l'hiver, seuls, jour et nuit, sans chaleur, immobiles dans leurs petites prisons lugubres. Pourtant, les hommes qui les ignorent, ont appris à s'aimer entre eux, à s'entraider. Le travail distrait la monotonie de leur vie quotidienne. Ils ont un coeur pour saisir la misère des autres, une espérance pour enluminer l'existence, un idéal pour se grandir. Mais, pour les minuscules bourgeons, figés sous leurs minces manteaux, pas un brin d'attention de la part des hommes. Malgré ce dédain, quelles merveilles renferment ces petits laboratoires de la nature. Alors, qu'ils semblent morts, oubliés dans la glacière hibernale, sous leurs écailles inertes, les bourgeons cachent dans leur coeur le désir irrésistible de projeter au moindre signe du soleil, vers le bleu du ciel, leurs fleurs satinées et leur subtil parfum.

Dans l'espace de quelques jours, les grands corps de tous ces arbres, tristes et gris qu'ils étaient comme les tombes d'un cimetière, se couvriront d'une multitude de petites feuilles vertes et tendres, impatientes de grossir. Et phénomène éblouissant, cette végétation débordante de vitalité étalera aux yeux des hommes ses modes de printemps les plus nouvelles. Certes, personne ne voudra manquer un spectacle si grandiose, surtout quand il est gratuit.

En attendant, patience: "Tout vient à point à qui sait attendre".

Brise des Plaines.



"De notre mieux"

Grand ralliement scout, le dimanche 20 février, au gymnase Notre-Dame

C'est Lord Robert Baden-Powell qui fonda les Scouts en 1907. Quelques années après (en 1916) il fonda les Louveteaux. C'est à cet homme que des millions de jeunes garçons doivent d'avoir connu les joies de la meute et de la troupe.

Robert Baden-Powell est né en Angleterre le 22 février 1857. Entré dans l'armée en 1876, il consacra son temps et son talent à servir son pays. Au cours de la guerre du Transvaal (en 1879), il s'est rendu compte que les garçons (12 à 15 ans) peuvent accomplir de grandes choses, si on leur fait confiance et s'ils le veulent. De retour en Angleterre, il s'est dit que ce que de petits Africains avaient fait, de petits Anglais (et d'autres aussi) pourraient le faire. Et c'est alors qu'il fonda le mouvement scout.

Mais il n'oublia pas les garçons plus jeunes (9 à 11 ans). Pour les préparer à être de bons scouts, il inventa pour eux la méthode des Louveteaux. Il emprunta à Rudyard Kipling (un écrivain anglais) la belle histoire de Mowgli et demanda à une cheftaine catholique, Mlle Vera Barclay, de l'aider à mettre au point les détails de la vie d'une meute.

Lord Baden-Powell vint au Canada en 1935; lors de son passage à Québec, il signa le document de fondation de notre Fédération.

Baden-Powell est mort le 8 janvier 1941, après avoir consacré une grande partie de sa vie au service des jeunes.

Programme

4 h.: Ouverture du ralliement. Messe célébrée par Son Exc. Mgr Antoine Hacault. Scouts de la Reine.

5 h. 30: Souper.

6 h. 30: Inspection militaire par la Cré-maîtrise.

7 h.: Divertissements laissés au soin des Routiers de St-Boniface et des Scouts de St-Norbert.

7 h. 30: Chants, sous la direction de l'aumônier régional, M. l'abbé Félicien Juneau.

8 h.: Présentation des divers diplômes.

8 h. 30: Clôture.

N.B.: Invitation spéciale à tous les parents des scouts ou louveteaux à venir se joindre à nous à partir de 7 h..

Servir sans compter

Chant de la Semaine scoute 1966 (20-26 février).
(Sur l'air de l'**Eau vive**)

— 1 —

Pour servir sans rien compter
Scout je me suis fait faire
C'est facile de s'engager
Et puis de ne rien faire
Servir, servir, oui je me rappellerai
Jamais, jamais je ne le refuserai.

— 2 —

Mille neuf cent soixante-six
Sera pour moi, j'espère
Une année de vrai service
Pour ceux qui sont nos frères
Servir, servir, oui je me rappellerai
Jamais, jamais, je ne le refuserai.

MEUTE PROVENCHER
"Le sizainier"

Tous les garçons n'ont pas les qualités nécessaires pour devenir Sizainier, car chacun a ses talents et ses défauts. Quelles sont ces qualités et pourquoi faut-il les posséder pour être un bon Sizainier?

Pour être bon Sizainier, un garçon doit commencer par être obéissant, posséder le don de conduire les autres, être populaire et aimable, non seulement à la maison, à l'école, mais aussi parmi tous ses frères Loups.

Etre populaire et aimable ne veut pas dire avoir des amis de tous bords et de tous côtés. Non, cela ne suffit pas. Il doit avoir démontré par son attitude à la meute qu'il est bon, qu'il est juste et qu'il est toujours prêt à aider sa sizaine. Il doit être bon gagnant et bon perdant, il doit être patient; mais ce qu'il y a de plus important, il doit toujours être joyeux.

Un bon Sizainier doit être un garçon qui fait passer son devoir avant ses propres désirs personnels. Il doit bien faire son travail et il doit avoir l'ambition et le désir de passer autant de brevets de capacité et d'épreuves qu'il le peut, non pas pour être félicité, non pas pour devenir un héros, mais parce qu'il se rend compte de sa responsabilité de Sizainier.

Un bon Sizainier fera toujours exécuter les ordres de ses cheftaines par sa sizaine. Il doit voir à la propreté et l'ordre de sa sizaine avant l'inspection. En plus, il pourrait même ramasser les cotisations avant la réunion, être responsable du matériel et de son coin. Lorsque l'occasion se présente, il peut enseigner des points de technique: sémaphore, noeuds, etc . . .

En un mot, pour être un bon Sizainier, un garçon doit vivre de sa promesse et être un véritable Louveteau.

Un bon Sizainier doit posséder toutes les vertus qui ont été mentionnées plus haut, car il est un chef, il est le chef de sa sizaine. Que sert un chef qui n'a pas d'autorité, qui n'a pas le sens de la responsabilité, qui ne connaît pas la patience, qui ne sait pas obéir et qui n'est pas charitable?

Voilà ce qu'un bon Sizainier doit être. Et ne vous en faites pas, si on prend la peine de chercher, on trouve encore des garçons qui possèdent toutes ses vertus.

Le premier Sizainier pour l'année 1965-66 est Jean-Marc Roy.

La Sizaine gagnante de la semaine est celle des Bruns: Normand Morin, sizainier; Gilbert Schoubroeck, second; Jean-Marc Marion et Raymond Olivier.

Le samedi 12 février, le sizainier Marc Fitzmaurice passa l'épreuve de sémaphore; six novices, Daniel et Sylvain Aubry, Paul Guyot, Maurice Lavergne, Jean-Marc Marion et Jacques Pelletier, sont venus finir leurs épreuves de "Patte-tendre".

Nous som' parfois un peu diables . . .
Youp la la la ri ra!
Mais pas tant qu'ça détestables . . .
Youp la la la ri ra!
Nous prouvons notre amitié
Trop souvent par des coups de pied
Des p'tits gars qui n'remuent pas,
Il faut enfermer ça.

MEUTE TACHE

Un bravo va à nos sizainiers cette semaine.

Les cheftaines leur ont confié la charge d'organiser les jeux à la meute.

Ayant comme but — la maîtrise de soi, l'agilité et la souplesse, leurs jeux étaient vivants, actifs et plein d'entrain — sachant toutefois garder une discipline parfaite. Les loups de leur côté ont été obéissants et se sont soumis aux demandes de leurs sizainiers. Merci, les gars.

Guy Fillion a maintenant les deux yeux ouverts. Il a mérité sa deuxième étoile. Qui sera le prochain?

"La Taché est la meilleure
Tous les gars sont de bonne humeur
Au vieux Loup on doit obéissance
Louveteau, sois joyeux".

MEUTE LANGEVIN
Admission à la meute

Si un garçon désire entrer à la meute, il doit remplir les conditions suivantes:

— Avoir environ 9 ans et moins de 11 ans.
— Etre catholique.
— Etre au moins en 3e année scolaire.
— Avoir un bon caractère.
— Etre accepté par la cheftaine et l'aumônier.
— Apporter l'autorisation écrite de ses parents.
— Assister au moins à quatre réunions de stage. Au cours de ces réunions, il apprendra à connaître la Meute et les Louveteaux. Après ces réunions, Akéla l'invitera à préparer sa promesse.

MEUTE PRECIEUX-SANG

Deux brevets de capacité furent remis le mercredi 9 février: brevet de collectionneur, Raymond Garand; brevet de nageur, Philippe Thioux. Charles Gagnon a maintenant un oeil ouvert. Il a mérité sa première étoile.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Raymond Garand.

* * *

N.B.: N'oublions pas la dernière partie de cartes au profit des Scouts et Louveteaux de St-Boniface, le dimanche 20 février, à 8 h. 15 p.m., à la salle Jubinville, au soubassement de la cathédrale. Invitation spéciale aux parents des louveteaux du Parc Windsor et de St-Vital. Venez donc nous donner un dernier coup de main.

Bonne chasse!

LOUVETEAUX de St-Boniface.

Les maladies chroniques comme l'arthrite constituent, dit-on, le plus grand défi porté à la médecine durant la seconde moitié du vingtième siècle.

Les Anciens du Collège de St-Boniface

Mot du responsable

L'Association des Anciens du Collège de St-Boniface désire exprimer sa reconnaissance aux dirigeants de La Liberté et le Patriote qui ont mis à notre disposition cette page entière. Nous espérons ainsi reprendre contact avec plusieurs Anciens et faire connaître à la population du Manitoba et de la Saskatchewan les succès et les opinions de quelques-uns de nos membres.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., doyen du collège, a préparé une liste traitant des mariages, des promotions, des naissances et décès dans le groupe des Anciens. Michel Lagacé (B.A. 1964), étudiant en Economique, nous livre ses pensées au sujet du rôle de la discussion chez les Franco-Manitobains. M. Joseph-R. Doiron, responsable de la publicité à l'Oeuvre des Bourses, trace l'évolution de cet organisme.

L'Association des Anciens reprendra sous peu la publication du bulletin ou collaborera avec le journal des étudiants du collège, afin d'assurer plus de communication entre tous les Anciens, où qu'ils se trouvent.

Paul-Emile LEBLANC.

Rôle de la discussion au Manitoba français

Si le Canada français s'efforce, depuis quelques années, de se forger, au sein de la société canadienne, une position qui répond à ses aspirations, nous, Canadiens français de l'Ouest, ne saurions demeurer indifférents devant cette nouvelle situation. Certes, notre position diffère sensiblement de celle du Québec. Nous devons formuler nos aspirations dans un contexte unique: celui d'un groupe numériquement inférieur à d'autres, mais d'un groupe qui fait partie de la nation canadienne-française.

Pour formuler nos aspirations, et pour dresser les plans d'action qui en découlent, un réexamen continuel de notre conduite s'impose. Pour ce faire, nous avons à notre disposition des moyens de communication qui pourraient efficacement éclairer et diriger les Canadiens français de l'Ouest.

Je pense en particulier à notre poste de radio. Celui-ci offre des possibilités que nous ne pouvons pas négliger. En plus des programmes d'actualité qui nous parviennent de l'Est, je crois qu'il nous faut des sources d'information et des discussions qui correspondent à notre situation unique. Il ne serait pas difficile d'organiser des programmes d'opinions et de discussions sur des sujets qui nous touchent — ou qui devraient nous toucher. Nous avons des hommes compétents dans plusieurs domaines. De plus, il se trouve des gens intéressés aux problèmes des Canadiens français dans l'Ouest qui pourraient exposer leur point de vue.

Les sujets ne manquent pas. Les nouvelles lignes d'action de l'ACFM, les projets de cette organisation et d'autres, notre position face aux autres groupes ethniques des provinces de l'Ouest doivent aussi nous préoccuper. Nous avons encore parmi nous des gens qui pourraient présenter un point de vue canadien-français, mais qui n'est pas Québécois, sur des problèmes nationaux. Le discours du trône offrait des programmes d'action au sujet du développement rural. Les questions touchant l'abandon des chemins de fer, les projets de mobilisation de la main-d'oeuvre nous affectent malgré nous. Les budgets des gouvernements fédéral et provincial, et les problèmes constitutionnels auront des répercussions sur la majorité des citoyens. Le problème des écoles où la langue d'enseignement serait, du moins en partie, le français prend une nouvelle signification à cause de l'évolution du Québec.

Ces questions évoluent sans que nous y pensions suffisamment. Il nous faut une source d'idées pour stimuler d'abord les Canadiens français et ensuite pour s'approcher des autres groupes culturels. Un programme d'opinion locale à la radio remplirait un vide qui devient de moins en moins justifiable. Si nos propres idées étaient plus claires et plus clairement exprimées, il nous serait possible de prendre avantage des attitudes sympathiques qui se développent au Manitoba. Le besoin de compréhension mutuelle est devenu tellement évident qu'il serait banal d'élaborer.

Je crois que l'ère des personnalités qui régnait durant l'époque stagnante d'avant 1960 est passée. Je crois qu'il serait possible de commencer une discussion sérieuse sur nous-mêmes. Il me semble qu'un programme d'opinion offre la possibilité d'éclairer, de stimuler et de diriger les Canadiens français dans l'Ouest.

Michel LAGACE.



L'hon. juge Louis Deniset (Rhéto '37) a été nommé juge à la cour du Banc de la Reine l'année dernière, fut élu président de l'Association des Canadiens français du Manitoba au dernier congrès général, et il est le président de l'Oeuvre des Bourses.

Celui qui est lent à la colère a une grande intelligence; mais celui qui est prompt à s'emporter publie sa folie (Prov 14, 29)

Où sont-ils? . . . . . Que font-ils?

Aux études à l'étranger:

A l'Université d'Aix-en-Provence, France, les RR. PP. Georges Ramaekers et Bernard Carrière, S.J., et M. et Mme Marcien Ferland.

A l'Université de Louvain, Belgique, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I.

A Paris, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I.

Condoléances

à Gérald et René Carrière dont le père est décédé à St-Boniface le 1er juillet;

au R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., et à Conrad et Jules Sicotte dont la mère est décédée à St-Pierre le 8 juillet;

à René Duguay dont le frère, Roland, est décédé le 26 juillet;

à Joseph Joubert dont le père est décédé à St-Pierre le 5 août;

aux RR. PP. Paul et Louis Aubin, O.M.I., dont le père est décédé à St-Boniface le 23 août;

à Louis Béliveau dont la fille, Louise Kathleen, est décédée à Rockford, Ill., en fin d'août;

à Georges et Ovide Lambert dont le père est décédé à St-Pierre le 6 septembre;

à Henri Labossière dont le père est décédé à Somerset le 8 septembre;

au R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., dont le frère, Noël, est décédé à Ste-Anne-des-Chênes le 10 septembre;

à Peter Chernecki dont le père est décédé à St-Boniface le 16 décembre;

au Dr Paul et à Aimé L'Heureux dont la soeur, Blanche, est décédée à St-Paul, Alta, le 16 janvier;

à Emile Dupas dont le père est décédé à St-Boniface le 28 janvier;

à l'honorable Roger Teillet dont le frère, Ted, est décédé à St-Boniface le 30 janvier.



M. Paul Bourgouin (B.A. '63), fils d'un ancien, le docteur Jean-Jacques Bourgouin, est étudiant de 3e année à la faculté de Médecine de l'Université Laval. Il a été choisi par l'Entraide Universitaire Mondiale du Canada comme délégué à un séminaire international qui se tiendra en Turquie cet été.

Décès chez les Anciens:

Le 29 juin, à Fort Frances, Ont., le R. P. Henri Desrochers, O.M.I., à l'âge de 56 ans.

A Somerset, le 4 septembre, Albert Decosse, à l'âge de 76 ans, et le 22 novembre, Roméo Decosse, à l'âge de 72 ans. Tous deux étaient frères de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, d'Antonio, Wilfrid et Aristide, à qui l'Association offre ses condoléances.

Le 12 septembre, à Ville-St-Laurent, Qué., Albert Auger, à l'âge de 76 ans.

Le 9 novembre, à St-Boniface, le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., à l'âge de 82 ans.

M. Roger Levasseur (B.A. '61) a été élu président de l'Association des Anciens. Il ambitionne la réalisation de nombreux projets nouveaux, dont une soirée avec sketches, une publication pour les Anciens, et des "réunions moins fréquentes, mais plus fréquentées".

Ont obtenu des degrés universitaires (depuis le printemps):

A l'Université de Manitoba: B.Sc., Joseph Gajdosik; B. Ed., Soeur Brigitte, C.R.C.P., Hubert Mangin, Emile Péloquin et Béatrice Tellier; Certificat en Education, Alice Gevaert, Aimé Gobin et Paulette Mulaire; M. Ed., Roger Millier.

A l'Université de Minnesota: D.Sc., Claude Bernier.

A l'Université d'Ottawa: B.A., Frère Roger Collet, O.M.I.; M.A. (Psychologie), Norbert Girardin.

A l'Université de Montréal: L.Th., l'abbé Henri Prescott.

Anciens élus au Comité d'administration de l'Association des Canadiens français du Manitoba (30 octobre 1965):

Juge Louis Deniset, président; Maurice Gauthier, 1er vice-président; Maxime Désaulniers, 2e vice-président; Son Exc. Mgr Antoine Hacault, aviseur moral; Raynald Labossière, Conseiller; Rhéal Teffaine, conseiller; Alexandre Allaire, Raymond Bernier, Priscille Cormier, Joseph Desrosiers, André Fréchette, Laurent Gagné, Armand Guénette, Rémi Lafrenière, Roger Levasseur et Lucien Loiselle.

Mariages:

5 juin — A Montréal, Claude Boily et France Ragot-Lanoue.

3 juillet — A Dunrea, Aimé Delaquis et Shirley Fisher.

10 juillet — A la cathédrale de St-Boniface, Roland Robert et Bernadette Jolicoeur.

10 juillet — Au Précieux-Sang, Norbert Girardin et Andrée Lafrenière (tous deux anciens).

31 juillet — A St-Jean-Baptiste, Denis Fontaine et Evelyn Ayotte.

7 août — A St-Eugène (St-Vital), Ronald Perron et Anita Rocan (tous deux anciens).

14 août — A St-Louis de France (St-Boniface), Roger Turenne et Patricia Pelland (tous deux anciens).

21 août — A Ottawa, Gabriel Lemoine et Francine Lewes.

26 août — A la cathédrale de St-Boniface, Dennis De Roo et Yvonne Belot.

4 septembre — A la cathédrale de St-Boniface, Roland LaFlèche et Jeannine Mousseau.

27 décembre — A la cathédrale de St-Boniface, Renaïd Guay et Monique Fisette.

Naissances:

Réal, fils de Pierre Laurencelle et de Jocelyne Prairie, baptisé à La Broquerie le 1er juillet.

Robert-Roméo, fils de Roméo Verrier et de Rolande Tétrault, né à St-Boniface le 19 août.

Lucille-Jeannine-Denise, fille de Gabriel et Jeannine Dufault (tous deux anciens), née à St-Boniface le 20 août.

Michelle - Yvonne - Annette-Marie, fille de Roland Bazinet et de Raymonde St-Amand, née à St-Boniface le 30 août.

Charles, fils du Dr Ernest Létourneau et de Louise Morier (tous deux anciens), né le 31 août à Verdun, France.

André-Charles-Joseph, fils de Jules Préfontaine et d'Agnès Olivier, né à St-Boniface le 19 septembre.

Richard - David - Victor - Joseph, fils de Lucien Loiselle et de Lucienne Beaudry, né à St-Boniface le 19 septembre.

Michelle-Marie-Suzanne, fille de Gérard Tremblay et de Thérèse Gagné, née le 6 novembre.

Michel-Roland-Joseph, fils de Jean-Guy Tétrault et de Lorraine Normandeau, née le 13 novembre.

Monique-Evelyn, fille de Denis Turenne et de Lucille Préfontaine, née le 16 décembre à St-Boniface.

Claude, fils de Michel de Répentigny et de Céline Jubinville, né à Carlisle, Penn., le 16 janvier. Il est à noter que Claude est le premier enfant à pouvoir se vanter que son père et sa mère sont tous deux d'authentiques gradués (B.A.) du Collège de St-Boniface.

Michel-Denis, fils de Denis Lambert et d'Emily Lazor, né à Kenora, Ont., le 10 février.

J'écoute! Que dit Yahvé? Ce que Dieu dit, c'est la paix pour son peuple, ses amis, pourvu qu'ils ne reviennent à leur folie. (Ps 85, 9)



M. Bernard Aubry (B.A. '55), plusieurs années le dévoué président de l'Association des Anciens, a quitté récemment le Manitoba et établi son pied-à-terre à Ottawa. Ensemblier, il vient d'être choisi comme décorateur d'intérieur pour les ambassades du Canada.

Nominations, permutations, etc.:

M. l'abbé Bernard de Margerie est nommé prêtre-directeur du Centre Catholique de Saskatoon.

Le R. P. Raymond Arcand, O.M.I., est professeur au Juniorat Ste-Famille de St-Boniface.

Le R. P. Hervé Delisle, O.M.I., devient vicaire à Fort Frances, Ont.

Le R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., fait partie du personnel du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., est missionnaire à Birtle, Man.

Le R. P. Gérard Rioux, O.M.I., est missionnaire à Lebret, Sask.

Le R. P. Adéodat Ruest, O.M.I., travaille au Centre St-Jean-Bosco à Winnipeg.

Philippe Jubinville a été nommé inspecteur de langue française des Caisses Populaires du Manitoba.

Jules Préfontaine est avec la Niagara Finance d'Edmonton, Alta.

Laurent Dethillieux est au Service International de Radio-Canada à Montréal.

Claude Bernier fait partie du personnel de la Faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba.

Gilles Blain poursuit une spécialisation en médecine à New York.

Gabriel Dufault est gérant de la Caisse Populaire française de Calgary.

M. l'abbé Albéric St-Laurent est curé de la paroisse de l'Assomption de Transcona.

M. l'abbé Ubald Lafond est curé de la paroisse St-Eugène (St-Vital).

M. l'abbé Pierre Raymond est curé de St-Adolphe, Man.

M. l'abbé Pierre Gagné est curé à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

M. l'abbé Henri Perron est curé à Lorette, Man.

M. l'abbé Robert Nadeau est curé de Fannystelle, Man.

Maurice Rocan est employé à l'administration de la Sovereign Life Insurance à Toronto.

Gérard Lécuyer et Wilfrid Gosselin enseignent quelque part en Afrique.

Michel de Répentigny est professeur de langues modernes et de littérature française au Collège Dickinson de Carlisle, Pennsylvanie.

Rhéal Teffaine fait partie du bureau d'avocats Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay (tous anciens).

Rémi Lafrenière devient associé à l'étude légale de Grafton, Dowhan, Muldoon et Perreault.

Réal Jubinville devient secrétaire général adjoint de la Société Canadienne de Criminologie.

Arthur Corriveau est nommé directeur des cours de langues modernes au Département d'Education du Manitoba.

Raymond Marchand est secrétaire exécutif du Comité intérimaire des Télécommunications par Satellites qui siège à Washington, D.C.

Armand Dureault est Conseiller de la Reine (C.R.).



M. René Préfontaine (B.A. '45) vient d'être promu à un poste important au Ministère de la Citoyenneté à Ottawa. Il s'y occupera d'échanges d'étudiants en marge des projets du Centenaire de la Confédération.

Anciens en vedette:

Les quotidiens anglo-canadiens et franco-canadiens de juillet parlent de "Paul Molloy: un autre Canadien qui fait carrière aux Etats-Unis". Ce journaliste, qui "a vu le jour en 1921 à St-Boniface, Manitoba", a publié un drôle de petit livre intitulé: "A Pennant for the Kremlin". Pendant un temps, ce livre était en tête de liste des "best-sellers" de Chicago où Paul écrit une chronique quotidienne pour le "Sun-Times". Ce roman a été choisi par deux clubs littéraires et une option a été prise pour en faire une comédie musicale pour présentation sur le Broadway.

Le sénateur Louis André, de Calvados, France, était en visite au Manitoba du 4 au 8 juillet. Louis était inscrit au Collège de St-Boniface en 1905-06 et était alors de Reims, France.

Le R. P. Hector Côté, C.S.V., célèbre son jubilé d'argent sacerdotal à St-Pierre le 4 juillet.

Robert Bétournay est président du Comité de Français de Windsor Park; il a à organiser un front de défense solide.

Maxime Désaulniers seconde Robert à Windsor Park et est le premier conférencier du colloque de l'ACEFM le 15 janvier.

Richard S. Bowles, ancien élève des cours d'été 1965, est nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Guy Gauthier devient dramaturge avec la production "Les Projecteurs", présenté par le Cercle Molière en août.

L'aviateur Charles Magne a reçu des Forces Armées Canadiennes une décoration pour services méritoires et bonne conduite durant une période de douze années avec l'aviation militaire.

Roland Mahé a obtenu la bourse "Moray Sinclair" (1965) du Manitoba Theatre Centre.

Ont été élus: aux Communes d'Ottawa, l'honorable Roger Teillet; au Conseil municipal de St-Boniface, Etienne Couture et Michael Ludwick.

Rhéal Teffaine, à titre de président du Comité de Publicité de l'ACFM, donne, le 20 janvier, une conférence de presse "bien étoffée" à divers représentants de journaux de Winnipeg.

Paul Bourgouin, en 3e année de médecine à l'Université Laval, et un confrère ont remporté, le 29 janvier, la victoire dans une compétition anatomo-clinique interuniversitaire entre les Universités Laval, McGill et de Montréal.

Georges Paquin, à l'occasion des fêtes prochaines de 1967, lance un projet culturel "dont le but serait de faire goûter aux nôtres et aux autres" la musique canadienne et française. Bon succès, Georges, et souhaitons que tous les Anciens qui le peuvent t'appuient en paroles et en actes!

Mlle Gemma Bolly (B.A. '65), étudiante en Bibliothéconomie à Montréal depuis quelques mois, a reçu une bourse de $400 du Centre de Psychologie et de Pédagogie, attribuée à l'Université de Montréal.

Evénements sociaux:

Les 10 et 11 juillet, réunion du Conventum de 1955. Etaient présents: MM. les abbés Léonce Aubin et Georges Beaudry, Joseph Sherwood, Ubald Laurencelle, Guy Gaucher, Gilbert Boissonneault, Joseph Desrosiers, Denis Godard, Raymond Labossière, Albert Normandeau, Albert Fontaine, Louis Régnier et Pierre Roy.

Le 4 août, réunion au collège du Conventum de 1920. Etaient présents: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, Mgr Victor Cardin, M. l'abbé Adélard Couture, M. le Dr Henri Guyot, MM. Emile Couture, Raymond Bernier, Ernest Boissy, Jean-Baptiste Lanctôt, Céleste Muller, Pierre Frossais et Gabriel Marcoux.

Le 4 décembre, M. le Dr et Mme Amédée Isabey recevaient à leur résidence un groupe de confrères d'Edmond Cormier, S.S., missionnaire au Guatémala de passage au Manitoba.

Le 30 décembre se réunissaient au Baladin (Pavillon universitaire) un groupe de finissants de 1963: Agathe Barnabé, Paul Bourgouin, M. l'abbé Pierre Fisette, Norbert et Andrée (Lafrenière) Girardin, Roger Lachance, Jean LaRivière, Denys Marion, Louis Bibeau, Robert Rey, Laurent Roy et Gérard St-Hilaire.

La Bible vous parle

Le paresseux attend, mais rien pour sa faim; les diligents sont rassasiés. (Prov 13, 4)

• • •

Le méchant touche un salaire trompeur; à qui sème la justice, la récompense est assurée. (Prov 11, 18)

L'Exécutif des Anciens organise . . .

en mars, une soirée variété-surprise: la date en sera publiée sous peu;

à l'été, une croisière sur la rivière Rouge, pour toute la famille;

à l'automne, le "Gala", pour les anciens et leurs amis;

en décembre, la réunion annuelle.

Qu'on se le dise: ça promet!

L'Oeuvre des Bourses

L'aide à la formation de la jeunesse fréquentant le Collège de St-Boniface remonte au tout début de cette institution, car il y a toujours eu des personnes intéressées à l'éducation supérieure. Cette aide, cependant, n'avait rien de suivi, et les contributions dépendaient de la bonne volonté d'un chacun au moment où il en avait l'inspiration.

En 1922, l'ancien collège était la proie des flammes et les autorités diocésaines offrirent le Petit Séminaire d'alors aux Pères Jésuites afin qu'ils continuent leur oeuvre. Le nouveau collège faisait fonction de Collège et de Petit Séminaire. Vint plus tard, la crise économique 1929-37. Un grand nombre d'élèves bien doués ne pouvaient poursuivre leurs études à cause du manque de finances des parents. C'est pendant cette période qu'un certain nombre de prêtres de l'archidiocèse de St-Boniface, constatant que beaucoup de beaux talents ne pouvaient s'épanouir faute d'argent pour les former par de fortes études supérieures, organisèrent l'Oeuvre des Bourses.

Cette oeuvre se continua malgré les nombreuses difficultés d'organisation et du manque de main-d'oeuvre. Cependant, les fonds étaient souscrits en montants variant d'année en année. Plusieurs de nos chefs d'aujourd'hui ont pu compléter leurs études grâce aux argents contribués.

Vers 1960, l'Association des Anciens du Collège mit l'épaule à la roue et son concours permit une organisation plus efficace. En 1962, l'Oeuvre des Bourses fut incorporée; ceci permettrait de recevoir désormais des fonds en fidéicommis pour ensuite en appliquer l'usufruit aux bourses pour élèves méritants. Evidemment, ces sommes placées à l'Oeuvre des Bourses ne sont pas encore assez importantes pour produire des intérêts capables de subvenir aux besoins. Espérons que le jour viendra où ce rêve se réalisera.

Depuis 1961, l'Oeuvre des Bourses a pu fournir de l'aide à 251 élèves jugés aptes à faire de hautes études. La somme de $43,343 a été distribuée parmi ces élèves. Combien d'entre eux auraient pu s'inscrire au collège s'ils n'avaient reçu cette aide supplémentaire? Combien d'entre eux qui réussissent très bien dans leurs études auraient pu atteindre le degré académique qu'ils ont atteint?

Les bourses sont accordées aux élèves de tous les coins de la province du Manitoba: 29 paroisses ont été les bénéficiaires de ces bourses depuis 1961. Sur les 251 élèves boursiers de 1961-65, 80 sont de la ville et 171 de la campagne.

Les quelques remarques qui précèdent montrent bien l'utilité de l'Oeuvre des Bourses pour la jeunesse canadienne-française du Manitoba. C'est pourquoi nous espérons que la perception du mois de mars 1966 sera bien reçue par nos compatriotes, et qu'ils ouvriront largement leurs bourses personnelles pour permettre à l'Oeuvre de constituer des Bourses pour la jeunesse étudiante.

Le comité de publicité.



M. Bruno Lagacé (B.A. '58) a été récemment élu président de l'Association Québec-Manitoba et vice-président de l'Oeuvre des Bourses du Collège. Il est le grand responsable de la perception qui aura lieu à la campagne le 6 ou le 13 mars.

Salut à la Jeunesse Etudiante

Je viens d'écouter avec ravissement la lecture des poèmes qui ont mérité les prix du récent concours. Je vous félicite, chers jeunes de notre province. Qui oserait douter de l'avenir en prenant connaissance de vos pensées intimes et inspirantes? Je constate aussi que la page des Opinions de la Jeunesse garde son cachet particulier, intéressant. Il ne faudrait jamais que cela ralentisse. Il est si important de suivre vos activités et vos plans d'éducation actuelle et d'avenir.

Heureux sommes-nous de vous voir avancer avec autant d'animation vers le progrès et l'avantage de notre temps? Déployez donc vos ailes, chers jeunes, allègrement et avec fierté, car vous avez ce qu'il faut pour envisager les besoins de notre siècle. S'il y a parfois la critique: "Que vont-ils devenir?", qui, généralement, semble englober tous les jeunes dans une inquiétude déprimante, il y a aussi le calme optimiste de ceux qui savent apprécier vos élans et vos capacités. En haut les coeurs et faites-nous le plaisir de continuer ainsi à nous faire part, en les écrivant ou en les disant, de vos exploits actifs.

Nous vous aimons, chers jeunes, et vous passons la tâche qui nous avait été léguée, à nous qui, si tôt, sommes passés à la génération des grands adultes.

L'avènement prochain du centenaire de la Confédération exaltera vos mouvements, et on espère trouver dans toutes les classes d'activités la preuve et la certitude que notre jeunesse bien éveillée et capable saura nous faire honneur. Ce sera le plus beau joyau ajouté à la couronne honorifique de la célébration.

Si notre histoire du passé est enflammée des prouesses de nos preux, on ne pourra que se glorifier du fait que leur exemple et leur ténacité dans la croissance de notre pays n'a pas été vain, et que nos jeunes se détachant quelque peu de la vieille routine ont été en mesure de propager leur progrès personnel et vivant à cette histoire vibrante et magnifique d'un siècle de maturité.

Continuez donc, étudiants, jeunes travailleurs, et je dirais aussi jeunes couples qui vous lancez vers la page nouvelle d'un nouveau siècle, faites-nous honneur comme nous vous faisons confiance.

Nos regards sont constamment sur vous . . .

Concours de poèmes

Hommage aux jeunes poètes de chez nous en marge du Concours de poèmes:

Enfant, tire ta flamme, aux
bronzées cassolettes
Où sans jamais mourir la cendre a son brasier
Ranimant en ton âme la muse
ou les musettes
Qui te feront sortir la plume et
l'encrier.

Pour chanter la "beauté", la
"nature" et les "âges" —
Avec tes "camarades", baladant
dans la "nuit" —
En "rêverie sur l'eau", vous,
"soldats" en voyages,
Parlerez d'"ambition" ou du
"chant de la pluie".

Comme à moi, bien souvent la
"fantaisie des ombres"
Sera l'inspiratrice de vos versets rimés
La gaieté de la vie, ou ses tristesses sombres,
Mais on chante surtout l'amour
et les aimés.

"Marie, ma mère" fut un éloquent poème
Faisant chercher les cimes, à
un coeur jaillissant,
Dieu, le ciel et ses saints seront
toujours l'emblème
Du poète exprimant son mot
reconnaissant.

Enfant, souffle la flamme aux
bronzées cassolettes,
Car dans sa cendre grise reste
encore un brasier
Pour ranimer ton verbe et ta
muse jeunette —
Cours donc chercher ta plume
et sors ton encrier.

Manie TOBIE.

Lac du Bonnet, Man.

Jubilé d'or de vie conjugale, le 5 février, de MM. et Mmes Pierre et Henri David

LAC DU BONNET — Le samedi 5 février, les enfants de MM. et Mmes Pierre et Henri David célébraient le jubilé d'or de vie conjugale de leurs parents. La fête débuta en l'église de Lac du Bonnet, à 4 h. p.m., par une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé A. Fréchette, assisté de MM. les abbés M. Jeanneau et J. David, neveu des jubilaires.

Les jubilaires entrèrent dans l'église, suivis de leurs enfants, tous présents, accompagnés de leur époux ou épouse.

Les fonctions liturgiques furent remplies par les petits-enfants des jubilaires: Dennis Smershanski, Sylvio et Louis David et David Fournier. M. Edmond Beaudette prononça l'homélie et fit l'éloge des jubilaires et de leurs familles. Il leur transmit en termes éloquents ses voeux de bonheur et de longue vie, en attendant d'aller jouir de la béatitude céleste.

A l'issue de la cérémonie liturgique, ainsi qu'à la salle Mémoriale où tous les invités se rendirent pour le banquet et la soirée, de nombreuses photos furent prises. La salle avait été décorée pour la circonstance. Un superbe gâteau, artistiquement décoré, ornait la table d'honneur.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. l'abbé John David, ainsi que ses parents, M. et Mme Joe David, de Sault Ste-Marie, Ontario, Mlle Agnès Saretsky, de Meyronne, Sask., M. R. David, de Vancouver, M. et Mme Edmond David, de Fort William, Ont., et M. et Mme Georges Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

M. Edmond David agissait comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue aux convives et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur et d'heureuse vieillesse. Il invita M. Mark Smerchanski à présenté le toast aux jubilaires. Ce dernier sut capter son auditoire en rappelant de nombreux souvenirs de ces valeureux pionniers qui ont passé la plus grande partie de leur vie à Lac du Bonnet.

M. E. Beaudette, époux de la cadette de la famille, lut l'adresse en français, et M. David lut l'adresse en anglais, dans lesquelles ils exprimèrent, au nom des enfants, toute leur joie et leur gratitude de pouvoir entourer leurs parents en ce joyeux anniversaire.

M. Oscar Bjornson remit aux jubilaires une bourse, cadeau de leurs enfants. Pour clôturer ce programme, on fit appel a M. l'abbé A. Fréchette, qui, au nom des jubilaires, remercia en termes appropriés. Il exprima toute la joie et la reconnaissance que les héros du jour ont ressenties en cette belle réunion de familles. Pour eux, dit-il, ce fut une journée d'action de grâces envers la Providence pour l'abondance des bénédictions qu'elle leur a prodiguées depuis cinquante ans.

De nombreux cadeaux et messages de félicitations furent présentés aux jubilaires au cours du banquet. Signalons entre autres, des télégrammes de félicitations et de voeux de bonheur de la part de M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, M. et Mme Richard S. Bowles, M. Ed Schreyer, M. et Mme E. Tera, de Sault Ste-Marie, et de nombreux parents et amis, trop éloignés pour assister à la fête.

Les jubilaires, le coeur rempli d'émotion, exprimèrent leur grande joie. Ils remercièrent leurs enfants et tous ceux qui ont, de loin ou de près, contribué à la préparation et à la réalisation de cette belle fête.

Un vaillant pionnier de Laurier, M. René Pennarun est décédé

LAURIER — M. René Pennarun est décédé le mercredi 9 février à l'hôpital de Ste-Rose du Lac à l'âge de 84 ans.

Il naquit à Briec de L'Odet, Finistère, France, le 28 janvier 1882. Il vint au Canada en 1907 et s'établit sur un homestead à Ste-Rose où il travailla vaillamment y passant presque tout le reste de sa vie.

En 1909 il épousa Mlle Marie-Josèphe Lamour, qui le précéda dans la tombe en 1953.

Le défunt laisse dans le deuil, quatre fils. Alain, de Kergwenan, Laurent, de Thompson, Roger, de Sudbury, Henri, de Fort Frances; trois filles: Yvonne (Mme R. Mignon), et Marie (Mme E. Gamache), de Kergwenan, Madeleine (Mme Etienne Laroche), d'Otterburne; 33 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Le service solennel fut chanté le samedi 12 février à l'église de N.-D.-des-Victoires, à Laurier, par M. l'abbé R. Lavoie, curé de la paroisse.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs étaient: MM. François et Emmanuel Maguet, Guy Guillas, Jos. Lebras, Philippe Gamache, et Henry Gray.

Remerciements

La famille Pennarun remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil. Un merci tout spécial au R. P. Turgeon, O.M.I., aux gardes-malades et aux religieuses de l'hôpital de Ste-Rose, pour les bons soins donnés à ce vénéré père.

Tournoi

Notre tournoi annuel de gouret eut lieu le dimanche 13 février. Sept équipes y prirent part. En finale Alonsa défit Laurier au compte de 3 à 1.

M. Joseph Letain, notre garagiste, se perfectionne en prenant un nouveau cours de quatre semaines au M.I.T. de Winnipeg. Il est remplacé par son frère, M. Raymond Letain, qui vient de terminer un cours de huit mois à la même institution.

St-Norbert

Réunion

Le 1er février, l'exécutif du cercle local de St-Norbert a tenu une réunion importante en vue de la préparation d'un programme pour cette année. M. Hubert Bosc a été nommé président du comité chargé de préparer ce programme. On annoncera très prochainement la date de la première soirée.

L'exécutif comprend maintenant: président, Fernand Paquin; vice-président et représentant de l'école élémentaire, Pierre Bosc; secrétaire et représentant de l'école secondaire, Hubert Mangin; trésorier, René Gobeil; conseillers, Honoré Chartier, Clément LeClaire et Hubert Bosc; aumônier, M. l'abbé Léo Couture.

Concours oratoire

Dimanche dernier, les lauréats du concours oratoire de l'école secondaire se dirigeaient vers Lorette afin de participer au concours oratoire divisionnaire. Diane Turcotte et Louise Kenny ont certainement fait honneur à l'école de la paroisse. Malheureusement, le troisième concurrent, Raymond Côté, n'a pu participer au concours à cause de la grippe. Tous ont reçu des prix de la commission scolaire de la division Seine.

Merci aux membres de la Commission scolaire de l'encouragement qu'ils ont donné aux concurrents.

Lorette

L.F.C.

Le mercredi 2 février avait lieu après la messe de la Chandeleur, notre assemblée mensuelle, à laquelle assistaient 35 membres, à la salle de l'école élémentaire.

Notre invité d'honneur, M. Gérard Gagné, représentant de l'Office National du Film, nous présenta un film très impressionnant sur "Notre Pays": difficultés qui surgirent en Saskatchewan durant les années de sécheresse. Tous les membres purent en tirer leurs déductions. Mme Conrad Simard, en charge du programme, avait présenté M. Gagné, et M. l'abbé H. Perron, curé, offrit les remerciements de l'assemblée.

A la salle paroissiale, le dimanche 6 février, un grand nombre de dames se rassemblèrent pour un "shower" d'église, quelque chose de nouveau dans la paroisse. Après la démonstration des objets reçus, les dames toutes joyeuses s'en donnèrent à coeur joie dans un programme récréatif, suivi d'un goûter.

Nous remercions Mme Préfontaine et son comité pour leur dévouement, et la générosité de tous.

La Rédactrice.

Partie de cartes

Voici enfin le résultat de la partie de cartes au profit des scouts et guides qui eut lieu le dimanche 30 janvier. Ce fut un vrai succès, il y avait une belle assistance et de beaux prix furent distribués.

Les prix de cartes furent gagnés comme suit: 1er prix, Mme Victor Champagne; 2e, Mmes Louis Hamel et Jean Cournoyer; 1er prix pour hommes, MM. P. Hamel, et 2e, M. Jos. Racine.

Prix d'entrée, panier de provisions, don des scouts, Mme Léo Sarrasin; à la loterie: M. le curé, M. H. Grossman, Cécile Fontaine, Ste-Geneviève, Rhéal Bohémier, et une vingtaine d'autres qui gagnèrent des prix donnés par les guides.

Remerciements à toutes les personnes qui sont venues encourager ces jeunes.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 9 février, un bon nombre de dames assistèrent à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., aumônier, récita la prière, puis la présidente, Mme Peter Wilson, présida la réunion. La secrétaire, Mme Austin Tucker, lut le procès-verbal de la dernière réunion, puis la trésorière, Mme Lionel Pinette, donna le rapport financier.

La présidente remercia les dames qui ont préparé le banquet lors du bonspiel des dames à Ste-Rose du Lac. Elle remercia et félicita les dames d'avoir fait la perception pour la "Marche des dix sous". Les deux furent un vrai succès.

Mme Albert Normandeau, correspondante, lut les lettres reçues, dont trois notes de remerciements et une lettre de la Société des Instituteurs du Manitoba expliquant le pourquoi de leur bourse et sollicitant une aumône. Il fut décidé d'envoyer dix dollars à cette société et cinq dollars à la Société des Instituteurs du Canada.

Il fut aussi décidé d'avoir une vente de pâtisseries le 19 mars, afin de garnir le trésor de nos bourses locales.

Il y aura une conférence diocésaine le 19 février prochain à la paroisse Ste-Marie de Winnipeg, et des membres de la Ligue locale seront délégués à cette séance. Le sujet: "L'Eglise et le Concile".

Mme Arthur Hopfner, du comité d'action sociale, mentionna les nombreuses visites aux malades de l'hôpital et le don d'un berceau fait à une famille pauvre. Les dames firent aussi don d'une souscription d'un an à la revue "Liguorian" aux membres de la Légion de Marie qui la feront circuler parmi les malades de l'hôpital.

Il y eut ensuite un film éducatif au sujet de la coopération entre parents et maîtres afin de mieux promouvoir l'éducation des enfants à l'école et à la maison.

Mme Jean-Louis Brunel servit le café à la fin de la réunion.

Faute de direction un peuple décline, le succès tient au grand nombre de conseillers. (Prov 11, 14)

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain. Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles. Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent

2.00—Femina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Teiber, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles. Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles. Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive. Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles. Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le signal du poste CKSB est capté, à certaines heures, même en Finlande, car un dénommé Simo Soininen, de Turku, nous demandait de bien vouloir confirmer sa réception du 10 février entre 3 h. et 3 h. 15 du matin. Au cours des mois d'hiver nous recevons à plusieurs reprises des lettres de ce genre, ce qui fait constater une fois de plus que, même au centre du Canada, la voix française a un rayonnement très vaste.

Les leçons de français les mardi et vendredi soir à 7 h. 30 nous apportent des lettres très encourageantes. Nous vous donnons ci-après la teneur de quelques lettres:

"J'ai écouté avec intérêt votre émission vendredi soir, la seconde leçon de français. Je crois que cette série pourra être utile: déjà quelques-uns de mes élèves (7e année) m'ont dit l'avoir suivie sans difficulté et même avec plaisir.

Seulement, je sais bien que la plupart des gens (adultes ou enfants également) se sentent perdus sans un texte écrit qui leur permettrait, entre les émissions, de consolider ce qu'ils ont entendu. Est-ce qu'il vous semblerait utile de publier une petite brochure qui accompagnerait les émissions?

En outre, je voudrais savoir si vous avez considéré la possibilité de répéter ce programme à une heure où des élèves pourraient en profiter en classes. C'est tout à fait le genre de conversation qui servirait d'appui à mes efforts pour enseigner une langue vivante.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de mes respects.

D.F.P.

"J'étais très heureux de pouvoir écouter votre programme "Let's Learn French" à 7 h. 30 vendredi soir. Je crois que c'est là une excellente idée, une méthode d'enseignement nouvelle et stimulante.

J'espère que vous continuerez avec cette émission. Pourriez-vous me dire s'il y a possibilité de nous procurer les textes pour suivre ces leçons.

Je vous remercie de votre attention.

J.A.C. V

Une autre personne nous écrit nous demandant de prolonger ces leçons à une demi-heure. Ces leçons permettent sans doute aux Manitobains anglophones et francophones d'améliorer leurs connaissances de la langue française.

Vie Croissante. Vous entendrez dorénavant Vie Croissante le dimanche matin à 9 h. 05. Ce programme préparé par Radio-Marie vous présente des renseignements très au point sur les délibérations du Concile qui se terminait en décembre dernier.

Tous les garçons, les filles. Ce programme continue de nous apporter un courrier très intéressant des villes de St-Boniface, de Winnipeg, ainsi que de plusieurs centres français du Manitoba. L'animateur, Christian Leroy, est très heureux de cette collaboration et espère que d'autres continueront à lui envoyer leurs requêtes.

R.L.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

Le mardi 1er février est décédé à l'hôpital général de St-Boniface, M. Jean-Baptiste Rozière, de 131 ave. Bank, St-Vital. Il était âgé de 67 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le jeudi suivant et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Rozière naquit à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., le 30 octobre 1898. Lui survivent: un fils, André, de St. Vital; trois filles, Mme J. LaMarche (Thérèse), de St-Boniface; Mme H. Garnier (Rolande), de St. Vital; et Mme G. Perry (Martha), de St. Vital; 12 petits-enfants et une soeur, Mlle Louise Rozière, de Notre-Dame-de-Lourdes.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.2	91.2	91.4	92	92.4
C.W. No 3	88.2	88.2	88.4	89	89.4
Fourrage No 1	86.2	86.2	86.4	87	87.4
Fourrage No 2	83.2	83.2	83.4	84	84.4
Fourrage No 3	80.2	80.2	80.4	81	81.4
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	146.2	146.2	146.2	146.4	146.4
C.W. No 3—6 rangs	144.2	144.2	144.2	144.4	144.4
Fourrage No 1	133.6	133.6	133.6	134	134
Fourrage No 2	132.6	132.6	132.6	133	133
Fourrage No 3	129.6	129.6	129.6	130	130
SEIGLE —					
C.W. No 2	138⅛	137⅜	139	138.4	138⅞
C.W. No 3	133⅛	132⅜	134	133.4	133⅞
C.W. 2 rej.	133⅛	132⅜	134	133.4	133⅞
C.W. No 4	123⅛	122⅛	123.4	123.4	123.6
Ergot	117⅛	116⅛	117.4	117.4	117.6
Sur voie net	138⅛	137⅜	139	138.4	138⅞

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	280.4	283.4	285.4	278⅛	279.4
Mai	270⅞	266	270.4	268⅛	269⅝
Juillet	261⅝	256.4	262.4	261.2	263.4
AVOINE —					
Mai	90.6	90⅝	90⅞	91.4	92
Juillet	88.2	88.2	88⅝	89⅛	90⅜
Octobre	87.4	87.4	88.4	88.6	90
Décembre	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
ORGE —					
Mai	138.2	138.2	138.2	138⅜	138⅜
Juillet	136.2	136.2	136.6	136.6	136.6
Octobre	134	134	134⅝	134⅝	135
Décembre	133	133	132.8	132.6	133
LIN —					
Mai	307.6	306⅛	309.4	308.6	308.6
Juillet	304⅛	302.6	305.4	304	305
Octobre	303⅞	302.6	305.4	304.2	305.2
Décembre	306	301	304	303	303.4
SEIGLE —					
Mai	142⅛	141⅛	142.4	142.4	142.6
Juillet	140.6	139.6	141.2	140⅞	140.6
Octobre	142.2	141⅜	142⅞	142⅞	142.6
Décembre	141	141	141.2	141.2	141.6

(Pour la semaine du 7 au 11 février 1966)

Transcona

Panel sur l'oecuménisme

Le 8 février, la L.F.C. section française, paroisse l'Assomption, tenait sa réunion mensuelle dans la salle paroissiale. Un bon nombre de dames s'y rendirent ainsi que quatre visiteuses de la paroisse cathédrale: Mmes A. Dufault, L. Pelletier, A. Muller, et A. Savard, qui furent enchantées de la procédure de réunion.

Après les délibérations ordinaires des assemblées, Mme P.-E. Carrière fit rapport d'une rencontre de représentantes des diverses Ligues des Femmes Catholiques de Transcona pour étudier, sous la direction de M. l'abbé A. St-Laurent, aumônier, le décret conciliaire sur l'oecuménisme. Cette réunion spéciale fut convoquée par suite d'une invitation aux membres des Ligues locales à se joindre aux dames des diverses églises protestantes de Transcona pour participer au "Women's World Day of Prayer" le 25 février, service protestant préparé d'avance et auquel les diverses églises représentées auraient une part au programme.

Pour faire preuve de bonne volonté et selon l'esprit oecuménique, les représentantes de Ligue se rendirent ensuite à la réunion de préparation du service à la salle Anglicane le 26 janvier. Les églises Anglicane, Unie, Tabor, Baptist, Evangel, Pentacostal et Christian Reform étaient représentées. Mlle Hélène Blais, porte-parole des dames des quatre paroisses catholiques de Transcona, remercia sincèrement le comité de district pour l'invitation à prendre part au service du 25 février et expliqua avec beaucoup de tact les raisons pour lesquelles nous ne sommes pas prêtes à participer à un tel programme: 1er On sait que des services de prières en commun entre catholiques et frères séparés protestants doivent premièrement avoir en vue l'unité des chrétiens; 2e, que les participants doivent se rencontrer au même niveau pour préparer le service ou programme.

Elle exprima aussi le désir d'avoir d'autres rencontres comme la présente, afin de se mieux connaître.

La réunion mensuelle de la Ligue se termina par le chant "Notre Dame du Bon Conseil".

Pour la partie programme de la réunion, il y a eu un panel sur l'oecuménisme. Mme Marcel Augert, présidente du comité spirituel, agissait comme modératrice; les autres membres étaient: Mlle Blais, Mmes P.-E. Carrière, Marcel Fenez et Omer Lamoureux. Une série de questions, préparées d'avance par l'aumônier, furent discutées par le panel pour ensuite susciter de nombreuses questions de l'assemblée. On expliqua d'abord que l'un des principaux buts du Concile Vatican II était la restoration de l'unité entre tous les chrétiens, pour en venir ensuite au mouvement oecuménique proprement dit. On discuta longuement des principes qui doivent guider les catholiques dans ce mouvement. On parla de quelle façon les églises séparées sont en communion avec l'église catholique et de la valeur de leurs moyens de salut. Pour terminer, on fit connaître la manière de mettre en pratique l'oecuménisme.

Toutes les présentes jouirent de ce genre de programme.

Dates à se rappeler

Shower de l'Eglise le mardi gras 22 février à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale.

Partie de cartes du 4e groupe le dimanche 27 février à 8 h. p.m., en la salle paroissiale.

Nouvelle trésorière

Félicitations à Mme A. Comeault, de Transcona, qui fut nommé trésorière du Conseil diocésain de la L.F.C. Elle remplace Mme J. Senez qui a dû abandonner sa position à cause de changement de domicile.

La Broquerie

Décès de M. J.-W. Carrière

Le vendredi 4 février, à l'hôpital de Steinbach est décédé M. Joseph-Wilfrid Carrière, à l'âge de 82 ans.

Les funérailles ont été célébrées à La Broquerie le lundi 7 février, à 8 h. a.m., par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Le lecteur était le R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I., de Lestock, Sask., ami de la famille. M. l'abbé Ubald Lafond, ancien curé, assistait au choeur.

Parmi les personnes présentes on remarquait un grand nombre de religieuses Missionnaires Oblates. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt: MM. Arthur et Reynald Brémaud, Ernest Vandal, Rémi Nault, Louis et Armand Leclerc.

Né à St-Pierre-Jolys en 1883, M. Carrière épousait en 1912 Mlle Marie Grégoire, de la même paroisse. Il y a 42 ans, il venait s'établir à La Broquerie avec sa femme et ses enfants en bas âge. Il exerça toute sa vie le métier de cultivateur. Sa bonté et sa sérénité d'esprit étaient reconnues de tous. Sa jovialité faisait de lui un compagnon toujours apprécié, surtout dans les soirées amicales.

Une maladie des poumons, que son courage, sa gaieté de caractère et sa patience toute chrétienne avaient su cacher aux siens, le minait sans doute depuis longtemps. Il y a environ quatre mois il dut être transporté à l'hôpital. Outre la sollicitude de ses amis et des autres membres de sa famille, il eut à plusieurs reprises la consolation de retrouver à son chevet sa fille aînée, la Rév. Sr Marie-de-la-Croix, missionnaire Oblate actuellement supérieure et principale à Duck Bay, dans le nord manitobain.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse bien-aimée, quatre fils: Lucien, de La Broquerie, Jean, Louis et René, de St-Boniface; huit filles: Léonne (Rév. Sr Marie-de-la-Croix, M.-O.), Cécile (Mme Léo Vandal), Noëlla (Mme Lucien Leclerc), Alice (Mme Isidore Courcelles), Gloria (Mme Norman Wiens), de St-Boniface, Marie-Ange (Mme Julien Brémaud), de Ste-Agathe, Rita (Mme Eric Nault), de Thompson, Pauline (Mme Marcien Leclerc), de La Broquerie, et 56 petits-enfants. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

Les membres de la famille Carière désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, tout particulièrement les Révérendes Soeurs Oblates pour leur affectueuse sollicitude et leur assistance aux funérailles.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Voici une des activités de notre Cercle pour le mois de janvier: l'achat de vêtements pour les deux enfants survivants de M. Pierre Fouasse, à la suite de l'incendie qui détruisit leur logis.

Prompt rétablissement à Mlle Bazinet patiente à l'hôpital local, ainsi qu'à Mme Annette LeNéal, hospitalisée à St-Boniface.

Félicitations à M. et Mme Laurent Tichit à la naissance de leur première née, Lynne, le 2 février, et qui fut aussi le premier bébé de l'année à l'hôpital local. Divers articles pour bébé furent donnés par les suivants: Notre-Dame Sundries, Chez Odette, les Révérendes Soeurs Grises, Beaver Lumber, Union Commerciale, Hôtel Notre-Dame, la Coop, les Frères Mayer, Mlles Cécile Delaquis et Berthe Weicker, Mme J.-B. Pantel, MM. Albert Moulin, Albert Delaquis, Guy Durand et M. Dubois; les Filles d'Isabelle du Cercle Local.

Des montants en argent furent donnés par: Docteur Hubert Delaquis, MM. Bruno et Gabriel Delaquis, Crèmerie Notre-Dame, Garage Marcel Delaquis, Garage Albert Deleurme, Foyer Notre-Dame, Garage Deroche, MM. Yves Julien, Denis Robitaille, Joseph Deroche, Raymond Kolly, Marcel Beaudry, Meinrad Pelé, Jean Delaquis, Albert Augert, Emile Paulhus, et les Laboratoires de Luzerne et de Semence.

Notre Régente, Mme Thérèse Vuignier, désire vous remercier pour les visites et les cartes reçues à l'occasion de son récent séjour à l'hôpital.

Rendez-vous nombreuses à la prochaine réunion au début de mars.

La Rédactrice.

Dunrea

Soirée intéressante

Le dimanche soir 6 février, la Mère Générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, Mère Jeanne-d'Arc, présentait, à la salle paroissiale, des diapositives sur le Brésil, où quelques religieuses de cette méritante communauté se dévouent auprès des pauvres déshérités de ce coin du monde.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette démonstration s'en souviendront longtemps. Ils ont pu admirer d'abord les sites enchanteurs, la somptueuse floraison, les magnifiques arbres s'estompant sur le bleu du ciel avec comme horizon la majesté de l'océan Atlantique, les riches villas des gens fortunés, etc. Mais quel contraste lorsque la distinguée visiteuse fit voir sur l'écran l'affreuse misère qui règne dans les quartiers pauvres de cet opulent pays; les cabanes ou taudis qui abritent des milliers de pauvres malheureux qui vivent parfois de croûtons de pain jetés au dépotoir par des touristes; pauvres nourriture qu'ils disputent aux chiens ou aux nombreux oiseaux du voisinage. Pas d'eau potable non plus, il faut lutter contre la chaleur, l'humidité, la fraîcheur des nuits, les insectes et serpents vénéneux, etc.

Et c'est dans ce milieu misérable que de jeunes religieuses, habituées au confort relatif, se dévouent au risque de leur santé et même de leur vie, pour le salut des âmes, commençant par apprendre la langue du pays afin de pouvoir atteindre plus facilement les coeurs. Il n'est pas question d'argent puisque ces gens ne possèdent rien. Il faut avoir une âme bien trempée et un grand amour du bon Dieu pour accomplir de tels sacrifices.

Des protestants de cette localité qui assistaient à cette soirée furent très touchés de tout ce qu'ils ont vu et ne pouvaient s'imaginer qu'il y eut tant de misères dans le monde actuel.

Avec quelle verve et force détails Mère Jeanne-d'Arc expliqua-t-elle chacune des diapositives, parlant par expérience puisqu'elle a pu constater par elle-même ce qu'il en coûte pour sauver des âmes, surtout dans ce pays où la pauvreté est le capital de l'avenir! Elle eut aussi le mot pour rire en expliquant certains détails cocasses, et les auditeurs intéressés au plus haut point ont passé par toutes les émotions tantôt tristes, tantôt gaies, au cours de cette représentation qui dura au-delà de deux heures, comprenant aussi plusieurs chants fort bien rendus, en langue du pays.

M. le curé voulut bien dire le mot de la fin, et le fit avec toute l'émotion qu'il avait ressentie au cours de la soirée, pour remercier Mère Générale du plaisir qu'elle a causé à tout l'auditoire. Tous lui en sont très reconnaissants et l'invitent à revenir encore.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 8 février, 27 dames de la section St-Antoine d'Aubigny se réunissaient pour l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

Toutes étaient heureuses du retour de leur présidente, Mme Ovide Robert; celle-ci a dû faire un stage à l'hôpital où elle a subi une intervention chirurgicale.

La secrétaire lut le procès-verbal de la dernière assemblée. Puis les rapports des différents comités furent donnés. La correspondance fut lue également.

En l'absence de M. l'abbé J.-L. Caron, qui assistait à la retraite sacerdotale, Mme Léon Palud lut une méditation sur la très Sainte Vierge.

Il fut décidé que la Ligue se chargerait des dépenses requises pour les réparations du poêle de la salle et pour l'achat de plastique pour les tables. La date de la partie de cartes des dames fut fixée au 20 mars, et l'organisation de ce projet fut discutée.

Un succulent goûter mit fin à cette brève assemblée.

Attention! Attention!

Le dimanche 27 février aura lieu la partie de cartes des hommes, à Aubigny. Venez en grand nombre passer une agréable soirée dans la paroisse.

Anniversaire

Le lundi 7 février, Mme Albina Pelland fêtait son 84e anniversaire de naissance. Dans l'après-midi, une religieuse du couvent, accompagnée de Mme C. Touchette, ainsi que Mmes L. St-Laurent et Joseph Chartier la visitèrent pour lui offrir leurs voeux. Le soir, elle reçut la visite de son fils, Albert, de Powerview, de M. et Mme Edfa Dorge et leurs quatre filles, ainsi que de M. et Mme Adrien Pelland et leur deux enfants.

Voyage

M. Joseph Chartier est allé passer deux semaines à Regina, Sask., chez M. Hilaire Berthelette.

Baptême

Le 6 février: Yvette-Lucille-Marie, fille de M. et Mme Léo Chartier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Chartier.



La "Renault" 10 Major que l'on voit ci-dessus est un des nombreux modèles que l'on peut voir chez Hildebrand's Service à Steinbach. Une visite vous convaincra de l'élégance et de la solidité de cette voiture. Bienvenue à tous. ***

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Réunions diverses

La semaine dernière a été très active du point de vue des réunions. Plan professionnel, plan religieux. Dans l'ordre chronologique, il y a eu d'abord la retraite sacerdotale à St-Norbert, puis les deux jours de réunion des professeurs à St-Norbert, et la réunion catéchétique à St-Boniface, et enfin la réunion d'Action Catholique à St-Norbert où se rencontraient principaux, assistants et aumôniers en vue de préparer la Semaine étudiante.

Retraite sacerdotale

Deux prêtres du collège ont pris part à cette retraite diocésaine: les Pères A. Gagnon et G. Clavet.

Des renseignements obtenus auprès de plusieurs retraitants, il ressort que la formule des panels soit très appréciée et très profitable.

Réunion conjointe

Le Département d'Education accorde deux jours par année aux professeurs pour qu'ils se réunissent auprès de leur inspecteur afin d'étudier certains problèmes communs. Cette année, comme tous les parents ont pu s'en rendre compte, les 10 et 11 février ont été les jours choisis pour accomplir ce rite annuel. Les deux divisions de la Rivière-Rouge et de la Seine se retrouvaient groupées à St-Norbert.

Je n'entrerai pas dans les détails d'organisation de ces journées d'études. Seulement, je ne peux passer sous silence l'intérêt que nous y avons trouvé. Et si c'est la dernière année que ces assemblées se font de cette manière, on ne doit pas douter que le rythme des progrès à réaliser demande une formule encore plus profitable: c'est d'ailleurs toujours le but qui préside à tout changement, qu'il s'agisse de programme, d'horaire ou de méthodes. Le vrai éducateur ne peut rester dans la routine, et depuis quelque temps, c'est un principe admis.

On dira ensuite que "Plus on congresse, moins on progresse"!

Réunion catéchétique

Le domaine religieux ne veut pas rester en arrière dans cette course aux améliorations des techniques et des procédés d'enseignement. C'est pourquoi il y a eu, à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, une réunion de prêtres, non pas pour prendre des décisions, mais pour étudier le problème. Avec les questions qui se sont posées, sous leurs différents angles, ces prêtres auront charge d'en discuter à leur tour avec les différents professeurs de religion, groupés par division. Le Père Gérard Clavet transmettra le message à la Rivière-Rouge.

Malade

Le Père Pierre Carrière, notre supérieur, a été hospitalisé à St-Pierre au cours de la semaine. Son état n'est pas alarmant, mais il n'est jamais réjouissant d'être réduit à demeurer sur un lit d'hôpital, sans compter les souffrances qui accompagnent toujours un mauvais fonctionnement d'une partie du système.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au supérieur du collège et nous l'assurons de nos prières. Ces voeux sont formulés par le personnel et tous les élèves.

Les Bel-Airs

Le groupe instrumental qui est composé de Jean Gaudry, Gilbert d'Auteuil et Richard Gallant et qui s'est révélé lors de la boîte à chansons du 4 février a reçu l'invitation du poste CKSB pour un enregistrement en studio. C'est lundi soir, jour de la Saint-Valentin, qu'ils ont répondu avec joie après avoir travaillé un programme de morceaux vivants. Vous aurez probablement l'occasion de les entendre quelquefois au programme "Tous les garçons, les filles" qui a lieu tous les soirs de 5 h. 30 à 6 h. 45.

Un grand merci à Christian Leroy qui a proposé et qui fait les démarches pour enregistrer les Bel-Airs au concours des 28 jours qui se tient dans l'Est pour tous les jeunes compositeurs ou interprètes.

Hockey

Par la partie de dimanche après-midi entre deux clubs du collège, le club St-Joseph, en gagnant par 4 à 2, s'est assuré le championnat de la ligue de la Division de la Rivière-Rouge. Les autres équipes luttent en ce moment pour prendre les autres places qui demeurent encore indécises. Puis, ce seront les éliminatoires qui commenceront entre les meilleures équipes. Cela ne devrait plus tarder.

Le même soir, nous pouvions assister à une partie enlevante entre le club Assiniboia II et le collège. La partie a été très belle, et ce n'est qu'en luttant très ferme jusqu'à la fin que le collège a pu retirer une victoire contre des adversaires de taille. Félicitations aux deux équipes, et merci à nos visiteurs.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Gérard Verhaeghe, MM. Ovide Landry et Eugène Neault, patients à l'hôpital de Ste-Rose depuis la semaine du 8 février, ainsi qu'à Mme Adèle Desjardins, de Laurier, autrefois de Ste-Amélie, qui est aussi hospitalisée à Ste-Rose depuis le 12 février.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Lévis Pinette, née Annette Ladéroute, de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'une fille de 8 lbs et 3 oz. Une petite soeur pour Michel et Arthur.

Çà et là

Mlle Lilianne Pinette, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 11 février chez ses parents.

M. Georges Casavant, conseiller, a passé la semaine du 7 au 12 février à faire une tournée aux Etats-Unis; gracieuseté de la Compagnie Powells Equipements.

N'oubliez pas le bingo qui aura lieu à 8 h. à la salle paroissiale, le dimanche 20 février.

Assemblée de la L.F.C.

La première assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques pour l'année 1966 eut lieu chez Mme Lévis Grandbois, à 8 h. p.m., le mercredi 2 février.

Notre directrice, neuf membres et une visiteuse étaient présents. Après la récitation des prières, la présidente dit le mot de bienvenue. La secrétaire prit ensuite l'acte de présence et lut les minutes de la dernière réunion. Puis il y eut lecture d'une lettre reçue de Mme Johnston; présidente de la L.F.C., qui faisait savoir qu'une réunion aurait lieu le 19 février, et au cours de laquelle la liturgien concernant les laïques serait expliquée, et de cartes de remerciements.

Les rapports suivants suivirent: finance, action sociale (demandant des timbres et des magazines usagés pour les missions), spirituel, éducation (proposant qu'une Soeur Grise soit invitée comme conférencière à une de nos réunions) et presse. Comme c'est le mois de la presse catholique, il fut proposé et secondé qu'on donne un numéro de Sunday Herald à chaque famille un dimanche durant le mois de février.

Les dames s'occuperont d'organiser le goûter à l'occasion de l'après-midi des Chevaliers de Colomb, le 20 février. Les dames s'occuperont aussi de servir un goûter à une autre réunion paroissiale. Il fut décidé que deux dames fassent une collecte, le dimanche 6 février, pour la Marche des dix sous, et qu'on commande des cartes de Notre-Dame du Bon Conseil.

M. l'abbé A. Gervais, curé, nous donna un intéressant message spirituel. Il remercia les membres pour le bouquet spirituel reçu à Noël et encouragea les membres à communier avec leur mari et leur famille aussi souvent que possible. Pendant le carême, dit-il, prenons la résolution de lire des articles dans nos magazines ou revues. Nous devrions encourager l'émission "L'Heure de St-François", qui passe à la télévision. Nous devrions aussi organiser un programme à la maison afin que les étudiants aient assez de temps pour étudier. Il parla sur le Concile expliquant ce qu'est l'Eglise, la messe et les sacrements. Nous devons réaliser que tous ce que nous faisons au prochain c'est aussi à Jésus-Christ que nous le faisons. Nous devons s'aider les uns les autres. Le Concile n'a pas eu lieu pour nous condamner, mais pour nous rafraîchir, nous rappeler que nous ne sommes plus des spectateurs mais des participants.

M. le curé donna ensuite sa bénédiction et le goûter fut servi par Mme Ed Soucy et Mme Lévis Grandbois.

Ste-Elisabeth

Malades

Souhaits de bon rétablissement à Mlle Louise Alarie et à M. Roland Lussier qui ont dû subir une opération, et à Mme Omer Matte, tous trois patients à l'hôpital Victoria.

En visite

M. Richard Desaulniers qui travaille à l'école indienne St. Mary, à Kenora, vint rendre visite à ses parents; il fêtait son 21e anniversaire le 13 février.

St-Georges

Décès de M. Hubert Péreux

Accidentellement, le vendredi 4 février, est décédé à Selkirk, M. Hubert Péreux, âgé de 18 ans. Il était le fils de M. et Mme Alain Péreux, de Fort Alexandre.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de St-Georges, à partir de 6 h. 30 lundi soir, et le service funèbre fut chanté en cette même église le lendemain mardi 8 février. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Outre ses parents, le défunt laisse dans le deuil quatre frères: Raymond, Guy, René, et Alain, et sa grand-mère, Mme C. Préjet.

Inhumation à Isle-des-Chênes, de Mlle Mary-May Guichon

ISLE-DE-CHENES — A l'hôpital général de St-Boniface, le mardi 8 février, est décédée Mlle Marie-May Guichon, à l'âge de 45 ans. Elle était malade depuis longtemps mais ne s'en plaignait pas et elle est partie doucement comme elle a vécu, sans faire de bruit.

Mlle Marie-May Guichon appartenait à la Légion de Marie et était maîtresse de poste depuis 15 ans.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Desjardins mercerdi soir et la dépouille mortelle a été ensuite exposée chez-elle, le jeudi, où un grand nombre de parents et d'amis vinrent lui rendre une dernière visite.

Le vendredi 11 février, un service fut célébré par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, assisté de MM. les abbés Edmond Lavoie, cousin de la défunte, et H. Perron, curé de Lorette, comme diacre et sous-diacre; assistaient au choeur, MM. les abbés Lionel Bouvier, curé de la paroisse St-Emile, Eugène Hébert, curé de Richer, et le R. P. Roland Tessier, du Précieux-Sang.

La Rév. Sr May Guichon, S.G.M., tante de la défunte, était aussi présente, ainsi que plusieurs religieuses de Lorette représentant la communauté des Soeurs de St-Joseph.

Les porteurs furent six neveux: MM. Paul et Roland Cyr, Roger Guichon, Gilbert et Jacques Trudeau et Patrick Bulger.

La défunte laisse dans le deuil cinq soeurs: la Rév. Sr Saint-David (Emma), supérieure des Soeurs de St-Joseph, à Richer, Mme Ben Cyr (Juliette), de St-Boniface, Mme Achilles Trudeau (Adrienne), Jeanne et Thérèse, de l'Isle-de-Chênes, deux frères, Aimé, de St-Pierre, et André, de la paroisse, et plusieurs neveux et nièces qui aimaient beaucoup leur petite tante May.

Hockey

Le samedi 12 février, le club de gouret I.D.C. devait se rendre à Steinbach pour une partie de ligue mais comme plusieurs joueurs de cette ville étaient dans l'impossibilité de jouer, ils ont préféré céder la partie à I.D.C. en leur donnant 2 points. Le lendemain, I.D.C. s'est rendu à Lorette pour jouer une partie de ligue, et chaque club a compté 3 buts.

Ernest et Raymond Dumaine et Roger Roy ont marqué chacun un point.

Remerciements

La famille Guichon désire remercier toutes les personnes, religieux, religieuses et laïques qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent. Toutes les marques d'affection, soient prières, gerbes de fleurs, visites à la chambre mortuaire ou au chevet de la malade durant sa maladie furent très appréciées de toute la famille. Encore une fois, un sincère merci.

St-Pierre

Décès

Mme Marie-Florida Turenne, âgée de 72 ans, est décédée le mardi 1er février à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, et l'enterrement eut lieu au cimetière de la paroisse.

Née à St-Valérien, P.Q., en 1893, elle vécut à St-Pierre durant les 48 dernières années et faisait partie des Dames de Ste-Anne.

Outre son époux, Adélard, elle laisse dans le deuil, trois fils: Denis et André, de St-Pierre, et Robert, de Norwood; cinq filles: Mme J. Maynard (Simone), de St-Malo, Mme E. Préfontaine (Cécile) et Mme J. Zablotski (Jeannine), toutes deux de Kenora, Mme H. Catellier (Lucie), de Dufrost, Mme S. Bérard (Irène), de St-Pierre; 28 petits-enfants; quatre frères: Omer, Ernest, René et Albert Fontaine; quatre soeurs: Mmes B. McGregor, A. Sicotte, Emma Brown, et Mlle Rita Fontaine. Cinq fils l'ont précédée dans la tombe: Marcel, Gilbert, René, Auguste et Gérard.

Ste-Agathe

Naissance

A M. et Mme Lucien St-Vincent est née une fille le 3 février. Elle sera baptisée le dimanche 20 février sous les noms de Rachel-Sylvie-Marie. Ses parrain et marraine seront M. et Mme Danny Mousseau, de Vancouver, représentés par M. et Mme Guy Mousseau. Les deux couples sont les oncles et tantes de l'enfant.

Visiteuse

Mme St-Vincent a le plaisir d'avoir la compagnie de sa soeur, Mlle Yvette Mousseau, pour quelque temps.

Chronique sportive

Le Canada passe à la zone européenne et réalise ainsi un rêve vieux de 15 ans!

par Jacques LEMOYNE

L'admission du Canada dans la zone européenne pour les tournois de la coupe Davis n'a peut-être pas soulevé tout l'intérêt qu'une telle nouvelle aurait normalement dû soulever. Mais l'Association canadienne, peu habituée aux bonnes nouvelles, n'a pas soigné assez la publicité entourant cette heureuse nouvelle et c'est sans doute pourquoi on n'en a pas fait grand état à travers le pays. Et pourtant il s'agit là de l'aboutissement de démarches entreprises il y a près de 15 ans; c'est une grande victoire, à mon sens, et qui aidera à l'épanouissement du tennis au Canada. J'ignore si nous serons prêts dès cette année à remporter la victoire contre l'équipe de Finlande, mais je sais que l'on met déjà tout en oeuvre pour préparer nos joueurs pour 1967. Notre pays ne remportera pas le championnat de cette zone dès les premières années, mais il est certain que nous pourrons quand même éliminer plusieurs autres pays et atteindre les semi-finales dans un avenir prochain. Il ne s'agit pas de diminuer ici la valeur du tennis tel que pratiqué en Europe; il s'agit de se rendre compte du potentiel de nos joueurs.

Les Etats-Unis

Jusqu'ici nous avons dû jouer contre les Etats-Unis ou l'Australie; nous n'étions pas de taille. Mais il y a très peu de pays qui soient de taille à se mesurer avantageusement à ces deux géants. Nous étions donc battus à l'avance. Maintenant la situation peut changer. Nous savons que nous rencontrons au moins plusieurs équipes du même calibre que la nôtre. Si on fait exception pour l'Espagne et l'Italie, je pense que nous pouvons rivaliser avec les autres pays ou, tout au moins, leur livrer des matchs intéressants. L'Association canadienne a droit à toutes nos félicitations et à l'encouragement des corps publics et privés après avoir remporté un si grand succès. Le travail s'est fait dans l'ombre, mais il n'a pas été inutile. Il ne nous reste plus maintenant qu'à retrouver un peu de fierté nationale, au niveau du sport international, pour doter notre pays d'une équipe qui nous fera honneur dans un sport ou l'honneur compte pour beaucoup. Ne donnons pas, une autre fois, le spectacle affligeant de notre apathie collective quand il s'agit de porter le nom du Canada à l'étranger.

Surveillez Bobby Hull, car il est à la veille de faire explosion

Le rapide et remarquable Bobby Hull vient de connaître quelques moments d'immobilisme dans sa tentative pour établir un nouveau record dans la ligue Nationale, mais il ne s'agit là que d'une pause avant le grand bond en avant. Surveillez bien Hull; s'il ne l'a déjà fait, il doit être à la veille de connaître une joute de deux ou trois buts, ce qui le rapprocherait sensiblement du record de Richard de 50 buts en 50 joutes, mais ne lui permettrait pas de briser ce record. Il marquera plus de 50 buts cette saison, ou alors c'est à n'y rien comprendre. Hull veut surtout jouer pour gagner et il tient à ce que son équipe termine en première place. De plus en plus remarque-t-on que les bons joueurs désirent terminer en première place. Quand on écoute les joueurs des Wings, ceux du Canadien et ceux des Black Hawks, ils disent tous la même chose: nous aimerions gagner la coupe Stanley, mais nous voulons terminer d'abord en première place. Il n'y a que les trois autres clubs qui ne visent que la quatrième place avec l'espoir que la chance jouera en leur faveur et leur fera gagner la coupe Stanley.

Mais si Hull a répété souvent qu'il préférerait voir son club terminer enfin au premier rang, ceci ne signifie pas qu'il ne veuille pas briser le record de tous les temps chez les compteurs de buts. Au contraire. Mais il demeure réaliste: "Il faut un minimum de chance pour compter autant de buts. Il faut aussi savoir attendre quand on est surveillé étroitement. Je ne sais pas si la tension nerveuse est aussi forte qu'on semble le croire, mais j'essaie surtout de faire gagner le club. Tant mieux si je brise le record, mais j'aimerais que nous terminions en tête de la ligue cette année", a dit et répété Hull. Nous avons l'impression que Hull marquera plus de 50 buts cette saison, mais que les Canadiens vont terminer en première place. Jean Béliveau donne des signes certains de son retour en forme, et les joueurs de Blake ont secoué leur léthargie. Quand ils veulent patiner, les Canadiens sont difficiles à vaincre, mais le calendrier des joutes est tellement long et les blessures si nombreuses qu'on peut se demander si tous les joueurs ne ressentent pas soudainement une grande lassitude au milieu de la saison. La lutte pour le championnat sera serrée, surtout si les super vedettes comme Hull, Howe et Béliveau se remettent de la partie. Bien malin qui pourrait alors prédire ce qui se passera au cours des dernières semaines du calendrier régulier.

Vancouver avait du jeu, Mais les autres avaient tous les as!

La ligue Nationale de hockey, à toutes fins pratiques, vient de s'exiler aux Etats-Unis, là où il y a de l'argent à faire. Six nouvelles équipes viendront faire la lutte aux six clubs actuels et la télévision apportera à des millions de foyers les images de ces joutes. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait un certain changement dans le jeu puisque les commanditaires auront leur gros mot à dire dans tout cela. N'ont-ils pas déjà commencé à parler bien fort? La ville de Vancouver en sait quelque chose, et les citoyens de cette ville sont à même d'apprécier le grand coeur de M. S. Smythe, à qui il ne fait pas bon dire non. Ce charmant M. Smythe avait tenté d'aller construire un centre sportif à Vancouver; il n'exigeait qu'une seule chose: qu'on lui cède gratuitement le terrain où sa construction pourrait s'élever et qu'on lui accorde une remise de taxes. Les braves gens de Vancouver ont refusé net, et M. Smythe leur a bien fait sentir la futilité d'un tel geste. Il avait tous les as dans son jeu et il a bloque l'admission de Vancouver dans la nouvelle ligue.

Ces projets d'expansion sont très intéressants à lire, mais il y a encore quelques petits points en litige. Comme par exemple ceux des droits territoriaux à payer, ceux des joueurs à trouver et ceux de quelques stades à construire. Il y a aussi le problème de la télévision, mais le président Campbell semble en savoir plus long sur ce sujet qu'il ne le dit. Quoi qu'il arrive, nous pensons que ce projet d'expansion va avoir du bon pour le hockey et pour les joueurs. Un plus grand nombre de jeunes vont pouvoir aspirer à passer à la ligue Nationale; plus de jeunes toucheront de meilleurs salaires et pourront bénéficier d'une généreuse caisse de retraite. Pour ce qui est du hockey, il deviendra plus rude; les batailles seront plus nombreuses et le calibre du jeu ne sera pas meilleur. Mais, à la longue, et à mesure que les spectateurs comprendront le jeu, la ligue Nationale reviendra au fort calibre actuel. Il sera peut-être temps alors d'inclure quelques villes européennes dans le circuit et de jouer une grande série mondiale du hockey. Une fois partis, les magnats du hockey majeur ne s'arrêteront pas en si bonne voie, pourvu que la bombe atomique ou tout autre engin aussi peu désirable ne vienne mettre la hache dans le projet.

Un missel hebdomadaire français semblable à "Prions en Eglise"

OTTAWA (CCC) — Le Centre catholique de l'Université St-Paul d'Ottawa a été heureux d'apprendre que la formule populaire de son missel hebdomadaire "Prions en Eglise" a été imitée en France.

En effet, les Editions Labergerie ont commencé de publier le missel "Prions le Seigneur". Le premier numéro a été utilisé le dimanche de la Septuagésime, le 6 février dernier.

Le rôle du Canada . . .

(Suite de la première page)

le plus fortement appuyé le député Maurice Allard (Sherbrooke) en faveur d'une telle ambassade.

Ce simple résumé laisse soupçonner l'ampleur des discussions. Ajoutons que nos législateurs ont manifesté un sérieux remarquable, des connaissances et une érudition d'envergure, une conscience surprenante de l'importance toujours plus grande de notre pays sur le plan international. Toutefois, à l'occasion, tel ou tel orateur en vint à parler de questions plus particulières, par exemple de la formation de troupes allemandes au Canada, de notre devoir de venir en aide aux pays européens (Ukraine, particulièrement) soumis à la botte impérialiste de Moscou, de la compétence internationale des provinces canadiennes.

Ce dernier point a été soulevé par le député Maurice Allard qui, au dire de M. J.-Alfred Mongrain (Trois-Rivières) est "un professeur en droit constitutionnel, qui sait ce dont il parle, qui étaie ses affirmations au moyen d'arguments sérieux". Il est vrai que M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, ne se laissera pas intimider par de si beaux titres et posera de précises questions à l'hon. Martin, car "le pouvoir, le prestige et l'autorité du Parlement ont diminué en raison de la permission virtuelle accordée aux provinces de négocier des traités", dira-t-il avec emphase, ajoutant qu'"accepter une telle proposition c'est virtuellement établir onze Etats à l'intérieur du Canada, danger pour l'avenir du pays tant au point de vue de son unité que pour la Confédération elle-même". Ces paroles violentes reçurent cette réponse très calme: "Je puis assurer à mon très honorable ami, dit M. Martin, que l'autorité exclusive dont jouit le gouvernement fédéral à l'égard du pouvoir qu'a le pays de conclure des traités n'a pas été entamée et qu'elle ne le sera pas". En tout cas, M. Diefenbaker a promis que la question reviendra sur le tapis, car "je veux une action efficace, non des déclarations mélodieuses".

Mais revenons à M. Allard... Dans un premier discours, le 2 février, il démontra sérieusement que le Québec jouit d'un statut provincial ordinaire, comme les autres provinces du pays, mais aussi d'un statut particulier en tant que foyer national de tous les Canadiens français du pays, et même d'Amérique du Nord, qui se nourrissent d'une mentalité, d'une culture, d'une éducation et d'institutions différentes des autres Canadiens. Or ce statut particulier porte sur une multitude de domaines, qu'on peut résumer ainsi: enseignement, culture, sécurité sociale, planification économique, fiscalité, **compétence internationale**, etc., etc. Le temps est venu, dit M. Allard, que législateurs et hommes de bonne foi reconnaissent et définissent ce statut particulier du Québec dans un fédéralisme canadien dynamique et respectueux d'un pluralisme communautaire. C'est là une condition de survie pour le Canada, selon lui. Il réclame donc qu'on forme un comité parlementaire ou qu'on convoque une conférence constitutionnelle, au lieu de laisser cela aux seules commissions royales, comités d'étude, journalistes et commentateurs.

Il revint sur la question quelques jours plus tard, traitant cette fois de façon toute spéciale la question de "la compétence internationale" des provinces. Car à l'encontre de ceux qui soutiennent que le gouvernement central est seul à détenir les ficelles internationales de par les précédents ou les principes constitutionnels, il affirme, avec le gouvernement de Québec, qu'une province, sans l'autorisation du gouvernement central, peut établir des relations, négocier et passer des traités dans les domaines exclusivement provinciaux. D'ailleurs il a su donner le cas de l'Ontario qui, apparemment sans l'autorisation du gouvernement central, sans la passation au préalable d'un accord-cadre, a établi des relations avec différents pays aux points de vue éducationnel, scientifique et commercial.

Il sera intéressant de connaître un jour la réponse de l'hon. Martin à cette question. Comme le disait M. Théogène Ricard (St-Hyacinthe-Bagot): "L'hon. secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures doit éclaircir cette question controversée; préciser clairement les modalités qui ont trait à l'entente culturelle entre le Québec et la France, afin qu'il n'y ait aucune mésentente de la part de qui que ce soit à ce sujet; définir clairement les pouvoirs, les attributions, les responsabilités des gouvernements en cause".

R. B.

Paul VI . . .

(Suite de la première page)

lequel "la charité ne recherche pas son intérêt"; l'un envers l'autre, pour que chacun recherche le bien de l'autre afin d'aller au-devant de ses bons désirs, plutôt que d'imposer sa volonté."

Abordant la question de la chasteté, Paul VI a dit: "Ce n'est pas une loi nouvelle ou inhumaine, c'est la doctrine de la chasteté et de la sagesse que l'Eglise, éclairée par Dieu, a toujours enseignée et qui relie entre eux les légitimes expressions de l'amour conjugal, et le service de Dieu dans la mission découlant de lui de transmettre la vie. C'est la doctrine qui a ennobli et sanctifié l'amour conjugal chrétien, en le purifiant des égoïsmes de la chair et de l'esprit, d'une recherche superficielle des réalités éphémères de ce monde, préférées au don fait de soi à quelque chose d'éternel. Ce sont cette vertu et cette doctrine, qui, au cours des siècles, ont racheté la femme de l'esclavage d'un devoir subi sous la contrainte et l'humiliation, et qui ont affiné le sens du respect et de l'estime réciproques entre les conjoints."

Le pape a engagé les époux à ne pas se laisser décourager par les difficultés auxquelles ils peuvent se heurter et à "ne pas abandonner pour cela leur fidélité à l'Eglise," mais à s'en remettre avec confiance "à la force de la grâce divine, qu'ils demanderont instamment dans la prière, plutôt que de réduire la loi divine à la mesure de leur propre volonté."

La route des justes est comme la lumière de l'aube, dont l'éclat grandit jusqu'au plein jour; le chemin des méchants est comme l'obscurité: ils ne savent sur quoi ils trébuchent. (Prov 4, 18-19)

LES PARLEMENTS CANADIENS

Depuis un mois, les Canadiens suivent avec intérêt l'ouverture des parlements. Le fédéral, le premier, a donné l'exemple. Les autres, ou bien ont emboîté le pas, ou bientôt le feront. En tout, cinq provinces en plus du fédéral.

Les représentants du peuple, au verbe parfois trop facile, prendront en main les problèmes de la nation pour leur apporter des solutions susceptibles de rencontrer les vues de la majorité des députés.

De nos jours, les démocraties, pour s'être trop laissées influencer par la partisanerie politique ou par des groupes d'intérêt, ont perdu un certain prestige auprès des peuples, au point que les gouvernements majoritaires deviennent, à travers le monde, de plus en plus rares. Comme conséquence, l'administration se ressent de cette situation précaire, au moment même ou les citoyens deviennent plus exigeants, veulent plus d'efficacité dans les rouages parlementaires, moins de pertes de temps et plus d'objectivité dans l'étude des projets de loi.

Une des grandes faiblesses de notre système parlementaire provient du fait que lorsque le parti au pouvoir dit oui, l'opposition dit inévitablement non, sans égard à la vérité objective, à la valeur réelle des propositions. Si un projet de loi est bon pour le pays, les députés devraient le supporter, s'il est mauvais, ils devraient le rejeter, sans trop s'attarder aux affiliations politiques.

Les intérêts des partis semblent parfois l'emporter au détriment des biens supérieurs de la nation. Ce qui donne lieu à des débats sans fin, de nature à déjouer les buts mêmes de la démocratie et à fournir aux révolutionnaires des arguments susceptibles de frapper l'imagination des citoyens.

Le système parlementaire a fait des preuves, mais, s'il veut survivre, il doit, le plus tôt possible, se purger de tout pharisaïsme et rationaliser son mode de travail, avant que la patience du peuple ne s'épuise.

Chrétiens à plein temps?

S. S. Paul VI a décrit l'esprit de Vatican II dans les mots suivants: "Le Concile a voulu ouvrir une période de plus grande ferveur, de plus grande cohésion communautaire, de plus grand approfondissement culturel, de plus grande adhésion à l'Evangile, de plus grande charité pastorale, de plus grande spiritualité ecclésiale". C'est tout un programme de vie et d'action.

Maintenant que le Concile a tracé la voie, c'est au tour des chrétiens de s'engager, de démarrer, non pas à temps partiel, mais crânement, à plein temps. Le jubilé qui débutera prochainement est le moment propice de mettre en pratique les conseils du Pape. Saisir la véritable pensée du Christ, telle qu'exprimée dans l'Evangile et expliquée par l'Eglise, constitue la base indispensable à une action constructive. Le Christ a ordonné aux chrétiens d'organiser un monde qui soit conforme à son plan divin. Lui en est l'Architecte principal, les hommes en sont les entrepreneurs. Un seul plan, mais plusieurs ouvriers.

Bref, chacun doit se mettre en branle, dès maintenant, et s'efforcer de se sculpter un esprit semblable à celui du Concile.

Radio-Canada et les minorités

Les minorités de l'Est et de l'Ouest du Canada demandent avec instance, l'extension du réseau français de radio et de télévision, de sorte que tous les Canadiens d'expression française, de Halifax à Vancouver, puissent profiter des programmes du réseau français.

L'objection bondit immédiatement, pas d'argent. C'est peut-être vrai. Mais, Ottawa trouve toujours l'argent nécessaire pour subventionner à peu près tout. On vote des octrois pour les mines, les chemins de fer, l'aviation, l'armée, le blé, le beurre, le fromage, l'éducation, les routes, les plans de sécurité sociale, etc... Sans trop de scrupule, les gouvernements dépensent parfois l'argent des contribuables en pure perte.

La culture française passerait-elle en dernier lieu? Pas d'argent pour maintenir et promouvoir la culture française au Canada? Ne vaut-elle pas une mine de charbon, de fer ou d'or, si valable que soient ces dernières. Si, pour unir le Canada de Halifax à Vancouver, l'on a cru sage de dépenser, au point de vue économique et politique, des sommes énormes, afin d'établir des chemins de fer, des routes, un système de communications, pourquoi n'en pas trouver pour cimenter l'union entre les deux grandes majorités canadiennes, d'un bout du pays à l'autre? Les valeurs culturelles devraient avoir une place de choix dans la vie d'un grand pays. Pourquoi manquer de sens pratique au point de ne pas tirer tous les avantages qu'apportent deux des plus grandes cultures du monde: la française et l'anglaise? Elles sont complémentaires. Pas un pays au monde jouit d'un potentiel culturel aussi extraordinaire. Il serait impardonnable de le laisser en friche, de se priver d'une richesse aussi précieuse. Dans un pays aussi vaste et si neuf, il y a amplement d'espace pour permettre à chaque groupe d'atteindre librement son plein épanouissement culturel, sans mesquinerie, dans un climat de saine émulation.

Nous exploitons d'une façon intelligente nos richesses naturelles. Pour quelle raison ne pas exploiter également nos richesses culturelles? Poursuivre une tâche aussi exaltante occuperait tout le monde avantageusement et canaliserait les énergies de nos meilleurs citoyens dans une entreprise unique au monde. La grandeur du Canada l'exige.

Raymond BERNIER.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Quel est celui qui n'aime pas la belle musique? Quel est celui qui n'aime pas la gaieté? Quel est celui que hait la joie? Si un tel homme existe, je suis certain qu'il est horripilé par la programmation de CFNS. Quant aux autres . . . ils savent que nous diffusons la meilleure des musiques.

Nous vous demandons de faire une petite expérience. Redécouvrez CFNS. Redécouvrez comment rire en Français. Comment vous délecter en Français. Comment vous divertir en Français. Demandez à ceux qui le font. Ils vous le diront: "CFNS, c'est le poste de la détente."

Quelqu'un me disait justement: "Si j'avais le loisir de tourner un bouton pour avoir du soleil."

Mais cette possibilité, vous l'avez. Ce bouton, il est à la portée de votre main. Prenez votre appareil de radio et tournez à 1170. Les rayons de soleil vous parviendront aussitôt.

Il y a le rayon de madame Papen. Le rayon de soleil qui vous revient tous les matins à 10 heures trente. C'est le rayon qui vous vient "Au fil de l'heure".

Il y a un tout petit rayon, fait spécialement pour les tout-petits. Le rayon de Tante Andrée. Le rayon qui éclaire l'imagination. Le rayon qui éclaire les fées. Le rayon qui aveugle les mauvaises sorcières et les méchants loups. C'est le rayon de soleil qui vous arrive du "Coin des tout-petits".

Il y a également le rayon de soleil à la modrene. Le rayon à la Watusi. Le rayon au Jerk. Le rayon qui danse et qui chante au sortir de votre appareil. Le rayon Disc-O-Club. L'origine de ce rayon? Le copain Réal. Impossible de s'y tromper, il a un éclat tout à fait particulier. Un éclat de jeunesse.

Tournez-vous vers le soleil de la joie de vivre. Faites parler votre radio en français. Syntoniser la voix française du Nord de la Saskatchewan. CFNS, 1170.

Gilbert BOUCHARD.

Palmarès de la Semaine à Disc-O-Club

1. Aline — Christophe
2. Je l'ai perdu cette fille — Les Mersey's
3. Oui, devant Dieu — Ginette Reno
4. Une grenouille dans le vent — Dominique Michel
5. 1-2-3- — Guy Ferrel
6. J'ai peur — Denise Brousseau
7. Les yeux d'un ange — Pière (Correct) Sénécal
8. Mirage — Les Sa-ab
9. Quoi de neuf Pussy Cat — Joël Denis
10. Chanson en rondelle — Adamo

Nouveautés

Ecoute — Roger Duhamel
Les Marionnettes — Christophe.

Willow-Bunch

Décès

Mme Alphonse Lafrenière (Azilia Cayer), est décédée presque subitement à l'hôpital local, le dimanche matin 6 février, à l'âge de 61 ans, après avoir reçu les derniers sacrements.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 9 février; M. l'abbé A. Chabot, curé, officiait. Conduisait le deuil, M. Robert Philippon, et les porteurs étaient MM. Philippe et Richard Cayer, Paul Beauchesne, Armand Lalonde, Claude et Georges Bourgeois; les Dames de Ste-Anne, dont Mme Lafrenière était membre, escortaient le cercueil: Mmes Jean et Orphis Champigny, Robert Philippon, Claude Bourgeois, Roger Beausoleil et Rosario Martin. Tous les ci-dessus mentionnés sont des neveux et nièces de la défunte.

Mme Lafrenière laisse dans le deuil, son époux, une fille adoptive, Lucille, trois frères, Henri, Josaphat et Albert Cayer, de Willow-Bunch, deux soeurs, Mme Léona Beauchesne, de Willow-Bunch, et Mme Jos. Rail (Alivine), de Maillardville, C.-B., (Celle-ci est venue par avion, pour les funérailles), un neveu, Gérard Lalonde, qu'elle a adopté tout jeune enfant; ses belles-soeurs, Mmes Elizabeth Fontaine, Virginie Bourgeois, Henri et Albert Cayer, toutes de Willow-Bunch, et Georgina Cayer, de la Colombie-Britannique, ses beaux frères, Joseph-Octave Lafrenière, du Québec, Sylvio Lafrenière, de l'Ontario, et Jos. Lalonde, de Willow-Bunch, et plusieurs neveux et nièces. L'ont précédée dans la tombe, son père, M. William Cayer, trois frères et une soeur, et sa mère décédée en janvier 1964.

Après le service, le dîner fut servi à la salle de la Légion pour toute la parenté.

Etaient venus de Regina pour la circonstance: MM. Paul Champigny et Paul Cayer, Mlles Cécile Martin et Madeleine Philippon, neveux et nièces de la défunte, et d'autres des paroisses voisines, St-Victor, Assiniboia et Gravelbourg; MM. Jos. Octehu et Sylvio Lafrenière, étant venus l'été dernier, n'ont pu revenir pour les funérailles.

Remerciements

Les familles Lafrenière et Cayer désirent remercier toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie et les ont aidées d'une manière ou d'une autre, dans ce deuil qui vient de les frapper.

Incendie

Le garage Skinner que M. Jean-Charles Lambert avait acheté depuis quelques mois seulement, a été complètement rasé par un incendie, vers 4 h. a.m., le vendredi 11 février. Le garage et tout son contenu ont brûlé dans l'espace d'une heure; deux autos en réparation, d'autres engins et outils. M. Lambert est agent des voitures Dodge, Plymouth, Chrysler et Fargo, etc. Les dommages sont très élevés.

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot et sa mère se rendirent à Gravelbourg le dimanche 31 janvier pour assister aux fêtes des jubilés d'argent sacerdotaux de Mgr N. Gallagher et de l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale. M. et Mme Alex. Laberge les accompagnaient.

M. Antoine Grégoire, accompagné de ses beaux-parents, M. et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, est venu le mercredi 9 février visiter sa mère, Mme Alcide Grégoire, patiente à l'hôpital local depuis le lundi 31 janvier. M. et Mme P. Piché s'arrêtèrent chez Mme Jos. Bruneau, quelques instants.

M. et Mme Ronald Cayer et Mme Denis Cayer allèrent à Moose Jaw le mercredi 2 février y visiter leur mère, Mme Arthur Leduc, patiente à l'hôpital Providence, où elle a récemment subi une opération. M. Cayer se rendit à Regina pour recevoir les traitements d'un spécialiste pour ses oreilles. M. A. Leduc qui était à Moose Jaw depuis le lundi, revint avec eux à Willow-Bunch le mercredi soir.

Mme Victor Lespérance est maintenant revenue de l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Viateur Forest s'est blessée à l'épaule en tombant, et elle est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis le 28 janvier.

Mmes N. Thorhaug et Léo Roy sont encore à l'hôpital de Moose Jaw.

Voeux de prompt retour à la santé à tous ces malades.

Le régime canadien de retraite accumulera $380 millions en 1966

OTTAWA — M. Mitchell Sharp, ministre des finances, a annoncé qu'au cours de 1966, le régime de retraite du Canada mettra à la disposition des provinces un montant prévu de $380 millions. Tous les fonds encaissés par le régime de retraite du Canada, mais non requis pour les dépenses et les prestations, sont virés au fonds de placement du régime pour servir à l'achat de titres des provinces ou du gouvernement du Canada. Il s'agira de titres spéciaux non négociables, avec des termes d'échéance allant jusqu'à 20 ans, portant intérêt en fonction des rendements des obligations négociables du gouvernement du Canada d'une échéance comparable.

Les montants affectés aux achats de titres provinciaux par le fonds de placement du régime de retraite du Canada sont proportionnés aux montants des cotisations dans chaque province. Tout solde inutilisé par les provinces, de même que les fonds perçus au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, doivent être placés sur des titres spéciaux, non négociables, du gouvernement du Canada.

C'est en mars que le fonds de placement aura des disponibilités pour la première fois. Voici en millions de dollars, les montants estimatifs qui seront offerts à chaque province cette année:

Colombie-Britannique ($53.99), Alberta ($34.90), Saskatchewan (17.89), Manitoba ($23.80), Ontario ($214.92), Nouveau-Brunswick ($10.85), Nouvelle-Ecosse ($14.45), Ile du Prince-Edouard ($1.45), Terre-Neuve ($7.75).

Le Québec ayant institué son propre régime de retraite, il administrera lui-même l'argent recueilli par l'intermédiaire de la caisse de dépôt et placement. Le régime canadien et celui du Québec sont entrés en vigueur le premier janvier.

Chronique de CFRG

Le Cabaret du soir qui penche

Cette émission n'est pas sur le point de prendre un air "penché", et pencher vers la routine.

Il suffit d'écouter cette émission pour en apprécier toute la valeur. De 8 h. à 11 h. du soir tous les samedis, nous vous invitons à l'écoute du "Cabaret du soir qui penche", animé par Guy Mauffette.

Çà c'est de la radio, de la radio du temps de ses beaux jours, celle qui savait capter l'attention des auditeurs pendant plusieurs heures.

De l'esprit, de la fantaisie, du sentiment aussi, et ce qui est mieux d'une façon, pas de "commericaux", pas de dentifrice qui vous lave le cerveau et vous donne la rage de dents.

"Le Cabaret du soir qui penche" fait penser à cette fleur bleue, cette petite fleur de Sidney Bechet. Sidney doit sourire aux anges comme dit Mauffette. Sidney, né sous le soleil de la Louisiane, est mort sous un autre soleil, celui de la Côte d'Azur. Mauffette à fait preuve de beaucoup de goût en choisissant "Petite Fleur" comme thème à son émission, son émission qui me semble être la petite fleur des émissions de Radio-Canada.

M.M.

Le Collège Mathieu célèbre le jubilé d'argent de deux anciens

GRAVELBOURG — Le dimanche 30 janvier dernier, le Collège Mathieu de Gravelbourg avait l'honneur et la joie de fêter le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de deux de ses illustres anciens, Mgr Norman J. Gallagher et M. l'abbé Dominique Dugas.

Son Exc. Mgr Gallagher, né en Ecosse en 1917, vint à Swift Current dès son enfance et y fit ses études primaires à l'école séparée et ses études secondaires à l'Institut Collégial public. Il se rendit ensuite à Gravelbourg où il fit sa rhétorique et sa philosophie au Collège Mathieu, sa théologie au Grand Séminaire de Mazenod à Gravelbourg. Ordonné prêtre en 1941 par Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg, dans sa paroisse de Swift Current, il y exerce durant quelques mois son ministère comme assistant et chapelain militaire, puis, comme chapelain militaire uniquement, de 1942 à 1963 alors qu'il est élevé à l'épiscopat comme évêque titulaire d'Adraso et auxiliaire du vicaire des Forces Armées Canadiennes, Son Em. le cardinal Maurice Roy.

M. l'abbé Dominique Dugas, né à Meyronne en 1915, y fit ses études primaires à l'école du village, ses études secondaires et sa rhétorique au Collège de St-Boniface, sa philosophie au Collège Mathieu et sa théologie au Grand Séminaire de Mazenod à Gravelbourg. C'est Mgr Guy qui lui conféra le sacerdoce en 1941, après quoi il fut vicaire à Val Marie et à Willow-Bunch, ensuite chapelain militaire, curé de Maple Creek et, depuis 1958, curé de la paroisse-cathédrale de Gravelbourg.

Les fêtes commencèrent, comme il convenait, par la concélébration d'une messe solennelle à laquelle s'étaient joints deux autres confrères du séminaire, M. l'abbé Gérald Reilly, curé de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens à Regina, et M. l'abbé Roy Larabbée, curé de Portage-la-Prairie, Man. Mgr Gérard Couture, P.D., vicaire général du diocèse, prononça l'homélie de circonstance.

Un banquet a ensuite été partagé avec quelque quatre-vingt convives composés des jubilaires, de Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, du recteur et du personnel du collège, ainsi que de nombreux parents et amis des jubilaires. Mgr Decosse profita de l'occasion pour annoncer l'élévation de M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, au titre de Prélat Domestique de S. S. Paul VI.

Plus tard, au gymnase du collège, avait lieu la présentation de la pièce "Les Fourberies de Scapin" par les élèves de la 11e année et sous la très habile direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I., professeur d'anglais et préfet de discipline au collège. Le R. P. Recteur avait d'abord souhaité la plus cordiale bienvenue à tous, puis la chorale, sous la direction du Père Binette, chante le très joli "Oui, Oui, Oui, Oui".

M. l'abbé D. Dugas a bien voulu exprimer ses sentiments de reconnaissance envers tous ceux qui l'avaient aidé avant et durant sa vie sacerdotale. Il mentionne d'une façon particulière Mgr Bois, ancien curé de Meyronne.

Mgr N. Gallagher donne son message: ". . . s'il m'est permis de formuler un voeu pour mon ancien collège, ce serait de vous souhaiter de continuer dans le rôle que vous avez rempli jusqu'à présent. Vous avez réussi, tout en gardant votre langue et culture propre — vous avez réussi à garder une évolution dans votre attitude qui vous permettra d'avancer avec les exigences de chaque génération tout en restant fermes sur les principes chrétiens fondamentaux de notre foi . . . Voilà mon souhait, voilà ma prière pour le Collège de Gravelbourg dont je me trouve privilégié d'être compté parmi ses fils, portant toujours avec tolérance et persévérance la leçon que j'ai apprise ici — la leçon de la vie elle-même".

Le mot de la fin fut celui de Mgr Decosse qui n'hésite pas à faire ressortir le lien d'aventure missionnaire qui existe entre les jubilés, le diocèse de Gravelbourg et le Collège Mathieu.

Aux jubilaires et à Mgr L. Mondor, Ad multos et faustissimos annos!

Regina

A.C.F.C.

La prochaine réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C., cercle de Regina, aura lieu le 22 février.

Tous les Canadiens français sont invités à se rendre à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, pour la "Journée de la Pensée Française", le 27 février.

Cette journée débutera à 10 h. 30 par une exposition de livres et de disques français sous la direction de MM. Raymond Lizée et Marcel Moor, de Gravelbourg. Vous pourrez vous procurer de ces livres et disques sur place. L'exposition se continuera toute la journée.

Au programme, à 2 h. 30, il y aura un concert d'amateurs sous la direction de M. Léo Lirette. Si l'on désire participer au concert, on doit faire parvenir son nom à M. Lirette. Les concurrents auront droit à de beaux prix en argent.

Pendant le concert, M. Raymond Marcotte, représentant de l'A.C.F.C. auprès du Conseil de la Vie Française en Amérique, présentera un don de $1000 à l'école Mathieu de Regina.

L'A.C.F.C. compte sur votre intérêt et votre encouragement et souhaite que vous serez des "nôtres", le 27 prochain.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 20 février, Gérard-J. Desharnais, Ferland; le 24 février, Joseph-H. Landry, Courval, et Louis Verville, Gravelbourg; le 25 février, Césaire Caron, Coderre, Aurèle-J. Arcand, Jackfish Lake, et Dassise-L. Bisson, Debden; le 26 février, Emile-A. Breton, Montmartre.

— No 466 —

HORIZONTALEMENT

1—Relatif aux annonces, réclames.
2—Organe. — Jetas impétueusement.
3—Accord. — Pacha de Janina.
4—Disposition faite par testament au bénéfice d'une personne. — Sorte de pied de vers.
5—Clairs. — Voyelles. — Fossé qui traverse un étang.
6—Qui contient des erreurs. — Assemblée.
7—En cet endroit. — Fenouil. — Enlions.
8—Substance chimique. — Fait de vive voix.
9—Article espagnol. — Homme ignorant. — Douze mois. — Numéro.
10—Demeura. — Gamin de Paris.
11—Espèce du genre renard. — Mélangeai.
12—Genre de dicotylédones. — Saison.

VERTICALEMENT

1—Lieu où l'on vend de la volaille.
2—Vase. — Membre des oiseaux (plur).
3—Gifle. — Sorte de tamis.
4—Rendre uni et poli. — Tresse une natte.
5—Pronom. — Tirais après toi.
6—Partagé en compartiments. — Possessif.
7—Ville d'Allemagne. — Venue au monde.
8—Parle pas. — A de l'affection.
9—De l'Arabie. — Opprobre.
10—Genre de myriapodes. — Entourée d'eau.
11—Rayon. — Ballant. — Déformation du préfixe "ad".
12—En les. — Traité des bois employés dans les arts.

SOLUTION DU PROBLEME No 465

■ **Horizontalement:** 1. Orthographie; 2. Souiller — Ios; 3. Tub — Eusèbe; 4. Eleva — Tsars; 5. Oir — Nie — Or; 6. Méandre — Cane; 7. Arcure — Mains; 8. Emender — As; 9. Ai — Italie; 10. Clarinette; 11. Ionone — Or; 12. Eté — Ossature.

■ **Verticalement:** 1. Ostéomalacie; 2. Roulier — Ilot; 3. Tubéracé — Ane; 4. Hi — Numéro; 5. Oléandre — Ino; 6. Glu — Iren — Nés; 7. Restée — Dié; 8. Ares — Mettra; 9. Baccarat; 10. Hier — Ai — Lé; 11. Io — Sonrai — Or; 12. Est — Resserré.

Debden, Sask.

MM. Georges et Henri Frenette décédés les 1er et 4 février

DEBDEN — Les 1er et 4 février sont décédés à l'hôpital Université de Saskatoon, MM. Georges et Henri Frenette, fils et père respectivement, âgés de 30 et 68 ans.

Les dépouilles mortelles furent exposées en la maison familiale à Debden la veille des services, qui furent chantés les 5 et 7 février en l'église Notre-Dame des Victoires par M. l'abbé W. Desfossés, curé de Victoire, assisté du R. P. R. Rodrigue, O.M.I., comme diacre et commentateur.

Les porteurs pour M. Henri Frenette furent MM. Eugène et Gustave Brassard, Louis Riel, Roland, Léo et Raymond Beaulac. M. Albert Frenette portait la croix. Les porteurs pour le fils furent MM. Aimé Brassard, Marcel et René Frenette, Roland Riel, Alfred Dufour et Neil Nicolaisen. M. Laurent Frenette portait la croix, tandis que MM. Roland et Lucien Beaulac agissaient comme huissiers et firent la quête.

Les enterrements se firent au cimetière de Victoire dans le lot de famille. Le Salon mortuaire MacKenzie, de Prince-Albert, était en charge des arrangements funéraires.

Les défunts laissent dans le deuil, outre leur mère et épouse, cinq frères et fils, Robert, Jules, Philippe et Jean, tous à la maison, et Roger, d'Allan, Sask.; six soeurs et filles, Mme J. Dumais (Rose), de Mattes, Sask., Mme H. Banks (Hélène), d'Erin Ferry, Mme J. Beaulac (Marguerite), d'Alberni, C.-B., Lucie, Louise et Rachelle, à la maison; neuf neveux, nièces et petits-enfants et leurs grands-parents maternels et beaux-parents, M. et Mme Joseph Brassard, de Debden.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Wawota

Meilleurs voeux à l'occasion de leur anniversaire de naissance à M. Robert Jacques, le 24 février, à Mme Robert Jacques, le 23, et à Mme Jacob Eberlé, le 26.

Félicitations à M. et Mme Maurice Zébière qui fêteront leur 28e anniversaire de mariage le 23 courant.

Félicitations aussi à Mme Marie-Louise Rolin et voeux sincères à l'occasion de ses 86 ans le 28 février prochain.

Saint-Front

Çà et là

MM. et Mmes Maurice Bussière et Henri Moyen sont allés, le 1er février, rendre visite à Mme Marie Moyen, patiente à l'hôpital de Zenon Park. Ils ont aussi visité leurs nombreux parents.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt, de Zenon Park, sont venus passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Eugène Messier.

M. et Mme Emile Boire et leur fils, Eugène, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine du 5 février dans la localité à visiter leurs nombreux parents.

Clément et Louise Bertoncini, étudiants à l'école de St-Brieux, sont venus paser la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme L. H. Bertoncini.

Mlle Irène Bouchard, de Naicam, et son ami, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine du 5 février chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard.

Prompt rétablissement à M. Donat Quessy qui a dû être transporté d'urgence, le 6 février, à l'hôpital de Rose Valley, souffrant d'hémorragie.

Mme F.-Xavier Bouchard a été conduite, le 6 février, à l'hôpital de Spalding, où elle doit être sous observation pendant quelques jours.

Le 6 février, M. Jean-Marie Tardivel a ramené à St-Front sa belle-mère, Mme Laurent Plamondon, et Ginelle, qui avaient passé la semaine à Thompson, Man.

Le 6 février, M. et Mme Louis-H. Bertoncini ont reconduit leurs enfants, Clément et Louise, à St-Brieux, et par la même occasion ont visité M. et Mme D. Rocher.

St-Brieux

Mariages

Le 28 décembre, à 4 h. p.m., dans l'église Ste-Anne, de St-Brieux, M. l'abbé Joseph A. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Christine Rocher, fille de M. et Mme Louis Rocher, à M. Edwin Bédard, fils de M. et Mme William Bédard.

Le 12 janvier, en la même église, Mlle Jeannette-Marie Duclaux, fille de M. et Mme Auguste Duclaux, unissait sa destinée à celle de M. Richard-Antoine Lummerding, fils de M. et Mme John Lummerding.

Heure d'amateurs

Le dimanche 6 février avait lieu une heure d'amateurs à la salle paroissiale, au profit du club de patinage de fantaisie. Les heureux gagnants furent: 1er prix, groupe de 4e année, dirigé par Mme Léon Sénécal; 2e, Adèle Mohninger, et 3e, Valérie Wright.

A la loterie, Mme Frank Wright gagna une lampe et M. Lucien Fagnou un service de vaisselle. La somme de $111 fut réalisée.

Le comité du patinage de fantaisie désire remercier tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et leurs talents pour faire de cette soirée un succès.

Curling

Au curling, l'équipe de M. Paul Thomas, comprenant MM. Donatien Coquet, Thomas Turkington et Roger Egger, remportèrent le trophée "Reynold Rapp", le 12 février, à Naicam.

Va-et-vient

M. et Mme Nick Prokopetz étaient de retour le 22 janvier d'une visite de trois semaines chez leur fille, Cécile, de Hamilton, Ont. Ils visitèrent aussi M. et Mme François Thibaud, à Sarnia, Ont. M. et Mme Franklin Kajner firent le voyage de retour avec M. et Mme Prokopetz. M. Kayner est de nouveau employé au garage "Dubé".

M. et Mme Bernard Tétrault partaient le 1er février pour de courtes vacances aux Bahamas. En route, ils assistèrent au mariage de Céline Rhéaume, fille de M. et Mme Gordon Rhéaume, de Fort Erie, Ont.

Le mercredi 2 février, M. et Mme Théophane Ferré et leur fille, Anne, revenaient par avion, enchantés de leur voyage en Arizona. Ils passèrent deux semaines auprès de Mlle Thérèse Ferré.

Naissance

M. et Mme Leslie Folden sont les heureux parents d'un fils, Grégoire, né le 25 janvier à l'hôpital de Melfort.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Dominique Coquet, patiente à l'hôpital de Birch Hills.

Vonda

Naissance

M. et Mme Laurent Bussière sont les heureux parents d'un fils, né le 2 décembre 1965 et baptisé sous les noms d'Aimé-Rosaire-Paul. Les parrain et marraine furent M. et Mme Rosaire Bussière, grands-parents de l'enfant.

Vawn

L.F.C.

M. l'abbé Gilles Aumont et 12 membres de la Ligue des Femmes Catholiques étaient présents à la réunion du 1er février qui commença par la lecture intitulée: "Thanksgiving to God for his wondrous work", par Mme Higgins, suivie des prières de la Ligue. Après les minutes de la dernière réunion, lues par Mme L. Phaneuf, secrétaire, la présidente, Mme A. Blanchette, fit la lecture d'une lettre reçue de Mlle C. Yoal, présidente nationale, concernant la distribution des bourses d'études et l'Institut Vanier, d'une autre lettre de la présidente diocésaine, Mme A. Gallingham, et des résolutions passées au Congrès national.

Les rapports du mois passé furent donnés par les présidentes des comités spirituel, presse et publicité, télévision, radio et éducation.

Il fut proposé par Mme A. Desmarais et secondé par Mme Lucien Phaneuf que la secrétaire commande des copies du cours de "Gardienne d'enfant" et qu'elles soient distribuées aux intéressées. Proposé par Mme Ray Ballaigeon et secondé par Mme A. Gélinas que l'étude de la liturgie, telle que demandée par Mgr Morin, se fasse à chaque réunion.

La présidente demanda que les membres préparent leurs résolutions pour la prochaine réunion.

Le mois de février étant le mois de la Bonne Presse, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement au Prairie Messenger ou au Sunday Visitor.

Il fut aussi proposé par Mme Higgins et secondé par Mme Walter Dion qu'un bingo et une vente de pâtisseries aient lieu et que les profits aillent aux organisations charitables.

Mmes Wilfrid Beaudoin, A. Desmarais et N. Higgins furent nommées au comité d'élection du mois d'avril.

La réunion se termina par les prières et la bénédiction du directeur, M. l'abbé G. Aumont.

Un goûter fut servi par Mmes A. Gélinas et N. Higgins.

Çà et là

Un festival français et la distribution des prix de français auront lieu à l'auditorium du couvent le dimanche 20 février à 8 h. p.m. Les parents sont invités à venir encourager leurs enfants.

Les hommes de la paroisse ont démoli l'intérieur de la sacristie et sont à le reconstruire à neuf. M. Wilfred Beaudoin est le directeur des travaux.

Storthoaks

Çà et là

MM. et Mmes Alfred et Alcide de Chicoine, M. Wilfrid Chicoine et Mme Jules Pierret sont allés assister aux funérailles de Mme Desrochers, à Mariapolis, Man.

M. et Mme Alfred Jan sont retournés sur leur ferme, à Fir Mountain, après avoir passé une partie de l'hiver avec leur mère et belle-mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Henri Blérot et leur fils, Alfred, se sont rendus à Winnipeg où ils ont visité leurs filles et soeurs, Mmes Maurice Bourbonnière et Noël Audet, et d'autres parents. Mme Jules Pierret les accompagna et rendit visite à sa soeur, Mme Oscar Desrochers, et sa famille, ainsi qu'à ses parents, M. et Mme Arthur Chicoine.

Sincères condoléances aux parents de M. Arthur Nolin à l'occasion du décès de ce dernier, le 25 janvier.

Sincères félicitations à M. et Mme Gérard Blérot à l'occasion de la naissance d'une fille.

Malgré le froid intense du mois dernier, les activités sportives se tinrent comme à l'ordinaire. Il y eut le bonspiel des Briers, celui des Chevaliers de Colomb et celui du Pool, et le bonspiel ouvert auquel tous pouvaient prendre part. Les parties de hockey se poursuivent aussi régulièrement.

Gravelbourg

En voyage

M. et Mme Fred Chevrier, de Gravelbourg, passent l'hiver à McAllen, Texas.

Mort de M. Etienne Moulin

Le mercredi 3 février, au Foyer d'Youville, est décédé M. Etienne Moulin, âgé de 89 ans. Né dans le Maine-et-Loir, France, en 1877, il vint au Canada en 1900 et fut pionnier à McCord-Milly pendant plusieurs années. En 1902, il épousait à Montréal, Mlle Jeanne-Marie Nogue qui le précéda dans la tombe en 1924, à l'âge de 49 ans. Un frère, André, mourut en 1964.

M. Moulin laisse dans le deuil trois fils: Paul, de Saskatoon, Marcel, d'Elliott Lake, Ont., Fernand, de Prince George, C.-B., et trois filles, Germaine, de Regina, Mme Tony Therens (Lucie), de Meyronne, Mme Joseph Cantin (Alice), de Regina, une belle-soeur, Mme Angélina Nogue, de Gravelbourg.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 5 février en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Meyronne. Le R. P. G. Nogue, O.M.I., neveu du défunt, de Marieval, Sask., officiait aux funérailles. Les porteurs étaient MM. Raymond et Denis Cantin, de Regina, René Cantin et Henri Moulin, de Moose Jaw, Alain Nogue, de Gravelbourg, et Lucien Nogue, de McCord.

Remerciements

Les familles Moulin et Nogue remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Etienne Moulin.

Prince-Albert

Mme Tillie Kawula, choisie citoyenne de l'année

Près de 200 personnes, représentant diverses organisations, se réunissaient lors d'un banquet au "Coronet Motor Hotel", le 28 janvier, pour rendre hommage à Mme Tillie Kawula, qui fut choisie citoyenne de l'année 1965. Ce banquet était sous les auspices du Club Kinsmen et du Prince Albert Herald.

M. H. B. Cowan, rédacteur du "Prince Albert Herald", présenta à Mme Kawula une plaque en bronze, montée sur bois dur et sur laquelle était écrit: Madame Kawula, citoyenne de Prince-Albert pour l'année 1965.

D'autres présentations furent faites par Mme Connie Hryciuk, épouse de M. Nestor Hryciuk, gérant-rédacteur du journal local, et un joli bouquet de roses rouges fut présenté par Mme Barry Jones, épouse du président du Club Kinsmen.

Mme Kawula répondit chaleureusement et de tout coeur à toutes ces marques de reconnaissance par ces mots: "Ce sera un souvenir pour le reste de ma vie".

L'échevin, Mme Marion Sherman, représentant cette ville, commenta la vie exemplaire de Mme Kawula, qui se dévoua pour la ville si généreusement et si modestement.

Mme Agatha Gillingham, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, louangea l'hôtesse, Mme Kawula, pour son dévouement, sa générosité et sa coopération comme membre de cette organisation.

M. l'abbé C.-J. Tremblay, aumônier de l'hôpital de la Ste-Famille, mentionna le beau travail accompli par Mme Kawula envers les patients; les réconfortant, les encourageant à supporter patiemment leurs souffrances avec une résignation vraiment chrétienne.

Plusieurs télégrammes de félicitations furent lus par M. G. Cowie, secrétaire du Club Kinsmen.

Parmi les invités d'honneur, soulignons les citoyens et citoyennes des années précédentes, les membres de la famille de Mme Kawula: son mari, ses gendre et fille, M. et Mme Redekopp (Helen), de Saskatoon, ses fils et bru, M. et Mme Walter Kawula, de Prince-Albert, son fils, Frank, étudiant à l'Université de la Saskatchewan, et plusieurs autres.

Malades

Tous sont heureux d'apprendre que Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, et le R. P. Jos. Valois, O.M.I., administrateur de l'orphelinat St-Patrice, sont sortis de l'hôpital de la Ste-Famille récemment et que l'état de leur santé s'améliore sensiblement.

M. G. Carrier doit subir une autre opération chirurgicale ces jours-ci.

Décès de Mme F. Côté

Le vendredi 4 février est décédée à l'hôpital Ste-Famille, Mme Flora Côté (née Craig), de Mont St-Joseph de Prince-Albert, à l'âge de 88 ans.

Des prières, dirigées par M. l'abbé J.-A. Coursol, furent récitées au salon mortuaire MacKenzie, de Prince-Albert, le samedi soir 5 février. La dépouille mortelle fut transportée en l'église de Marcelin, le dimanche après-midi, où elle fut exposée le dimanche soir jusqu'à l'heure du service qui eut lieu le lundi matin en la même église.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé L. Forget, assisté du R. P. G. Ménard, O.M.I., et de M. l'abbé E. Forestier, comme diacre et sous-diacre.

Comme Mme Côté était un membre actif des Dames de Ste-Anne, un nombre imposant de membres de cette congrégation formait une garde d'honneur.

Les porteurs étaient MM. Maurice, Léo et Robert Côté, Léon Charlebois, Albert Pelletier et Emile Neveu.

L'enterrement eut lieu dans le lot familial au cimetière de Marcelin. Le salon mortuaire MacKenzie (W. T. Beaton et H. J. Jordan) était en charge des arrangements funèbres.

Mme Côté, fille de John Craig et de Melvina Savageau, naquit à Trois-Rivières, Qué., en 1877. Elle vint avec ses parents à Marcelin en 1903 et plus tard alla demeurer à Spiritwood. Après le décès de son mari en 1937, elle vécut seule pendant de nombreuses années et se retira à Prince-Albert en 1963.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Georges, de Leask, Ernest, de Prince-Albert, et Alfred, de Port Arthur, Ont.; deux filles, Mmes L. Charlebois (Marie-Rose), de Marcelin, et P. Ayotte (Jeanne), d'Assiniboia; 25 petits-enfants; 60 arrière-petits-enfants; trois frères, Willie, de Marcelin, Eddie, de Morinville, Alta, et Oxner, de Californie.

Çà et là

MM. Jean-B. Gaudet et Daniel Préfontaine ont été élus comme marguilliers. Félicitations à ces messieurs.

Plusieurs hommes de Prince-Albert ont assisté à une retraite fermée à Saskatoon en fin de semaine. Ils ont joui de ces jours de prières. Il est à espérer que plusieurs autres suivront cet exemple.

Hospitalisée

Mme A. Béland est entrée à l'hôpital Ste-Famille.

Adoption

M. et Mme Henry Blondeau ont adopté une petite fille le 17 janvier. Née le 27 octobre 1965, elle fut baptisée sous les noms de Carole-Joanne-Marie. Ses parrain et marraine furent M. Bernard Bernier et Mme Shirley Balon. Félicitations aux nouveaux parents.

Les Jeannettes

On requiert des dames ou demoiselles pour aider au mouvement des Jeannettes. Naturellement, cela exige quelque dévouement, mais il ne faut pas oublier que ces fillettes ont besoin d'un bon entraînement. Qu'on veuille bien donner son nom à Mme B. Johnson, au 382, 13e rue Ouest. Téléphone: 352-68.

AVIS

Mémoires pour l'enseignement de langues autres que la langue anglaise

Le Gouvernement de la Saskatchewan a créé un Comité mandaté pour étudier la question de l'enseignement dans les langues autres que la langue anglaise dans les écoles de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. prie instamment tous les groupements de langue française de la province—commissaires d'écoles, associations de parents, d'instituteurs, collèges, couvents, etc.—de présenter un mémoire à ce Comité Provincial avant **le 31 mars 1966.**

Afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires, veuillez écrire à

**M. le Secrétaire
Le Comité pour l'enseignement de langues autres que la langue anglaise
Chambre 217
Hôtel du Parlement — REGINA**

Bellegarde

Çà et là

Le 30 janvier avait lieu l'assemblée générale de la paroisse .L'assistance fut nombreuse, et on discuta des activités paroissiales.

Félicitations à M. André Bauche, nouveau syndic élu, et remerciement à M. Gilbert Perreaux pour services rendus durant son terme d'office.

M. Edward Kennedy, d'Antler, est décédé à Flint, Michigan, à l'âge de 76 ans.

L'assemblée générale de la Caisse Populaire avait lieu le 8 février avec une assistance nombreuse. L'invité d'honneur était M. T. H. Préfontaine, de Saskatoon.

Prompt rétablissement à Mme G. Mahin, patiente à l'hôpital de Souris, Man.

Wolseley

Malades

Prompt rétablissement à Mmes P. Erza et J. Biram en convalescence après avoir subi chacune une opération à l'hôpital de Regina.

M. Stan Wrobel est patient à l'hôpital local depuis une dizaine de jours.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Bédard et M. Roger Cyrenne, de Ponteix, M. et Mme Robert Cyrenne, de Regina, et M. Albert Bouvier, d'Edmonton, vinrent passer une fin de semaine chez M. et Mme Adrien Bonneville.

M. et Mme Lionel Dureau, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Dureau, avant de déménager à Saskatoon.

M. Lloyd Peters, de l'aviation canadienne, et sa fiancée, de Winnipeg, vinrent en visite chez M. et Mme Emile Tourigny.

M. Denis Debryne, de l'armée canadienne, stationné à Edmonton, vint en congé chez M. et Mme Owen Dubé.

M. et Mme Ed. Mish et leur famille, d'Edmonton, sont en vacances chez leur mère, Mme Mary Mish. .

M. et Mme Adrien Bonneville allèrent visiter M. Henri Bonneville et Mme Marie-Anne Cyrenne, hospitalisés à Regina.

M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Naicam, vinrent en fin de semaine chez Mme Antonio Béliveau.

M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Regina, passèrent cette dernière fin de semaine chez M. et Mme Lucien Dureau.

Mlles Rose-Marie Wrobel, de Weyburn, et Jo-Ann Wrobel, d'Indian Head, vinrent visiter leur mère, Mme Stan Wrobel, ainsi que leur père, à l'hôpital local.

M. l'abbé L. Savoie visita M. et Mme Emile Tourigny jeudi dernier et fut l'invité d'honneur à l'assemblée des Chevaliers de Colomb, à Sintaluta, cette même journée.

Duck Lake

Banquet annuel

Le 7 février eut lieu, dans la salle de l'hôtel de ville, le banque annuel des membres de la Chambre de Commerce. Plus de 130 convives furent servis par les dames du Club Alouette. Le maître de cérémonies, M. Alex. Baribeau, présenta les visiteurs suivants: M. Schauerte, P.M.R.C., de Rosthern, M. Ken. Barnes, de "Power Corporation", de Saskatooon, et M. Holmes, nouveau gérant de la banque de Montréal à Rosthern, et leurs épouses.

M. Auguste Robin parla au nom des gens de Carlton. Le maire, M. A. Maier, souhaita la bienvenue à tous. Le président de la Chambre de Commerce, M. Bill Ruzniski, adressa quelques mots à l'assemblée. M. Holmes dit aussi quelques mots. Le R. P. Duhaime invita tout le monde à se réunir dans le gymnase de l'école St-Michel pour finir la veillée.

Un cadeau fut présenté à M. et Mme Schauerte, parents du premier bébé de l'année, né le 1er janvier à l'hôpital de Rosthern.

Un film intéressant, démontrant le ski, fut présenté. Ensuite, tout le monde se rendit au gymnase de l'école St-Michel où chacun s'amusa à exécuter les danses de l'ancien temps. Merci aux responsables de cette belle veillée.

Visiteurs

Mlle Agathe Mercereau, de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme A. Mercereau.

M. Raymond Leduc et Arnie Larson, de Saskatoon, chez M. et Mme Henri Leduc, de Carlton.

Félicitations

Félicitations à M. Henri Leduc, de Carlton, élu commissaire pour la grande unité scolaire. Le district de Rosthern est le dernier de la province à être organisé en grande unité. Cette nouvelle unité (no 49), comprend six sous-unités dont le district scolaire consolidé no 8B de Stobart et le district scolaire no 4219 de Lac Cheval.

Réunion annuelle

La réunion annuelle des membres du Club de récréation eut lieu le 11 janvier. Les officières pour l'année sont: présidente, Mme Georges Lemauviel; vice-présidente, Mme M. Spriggs; trésorière, Mme Frank Richard; secrétaire, Mme Alex. Baribeau; à l'exécutif: Mmes Charles Dumair, Bill Ruznisky et V. Bell. Ce club comprend 23 membres.

Saskatoon

Naissance

Félicitations à M. et Mme Raymond Marcotte à l'occasion de la naissance d'un fils, né le 21 janvier et baptisé le 2 février sous les noms de Marcel-Joseph-Ernest. Les parrain et marraine furent M. Marcel Lacoursière et Mlle Viviane Marcotte, cousins de l'enfant.

Va-et-vient

Etaient de passage chez MM. et Mmes Henri Marcotte et Régis Llogier: M. Gabriel Boulanger et sa fille, Viviane, de Virden, Man.; chez M. et Mme Gérard Haudegand: Mlle Michèle Raymond, de Prince-Albert, qui visita ses anciennes amies de classe de l'école St-Paul Nord.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle des dames de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le vendredi 4 février. Dix dames étaient présentes, ainsi que M. l'abbé A. Ouellette, curé. Il y aura une partie de cartes, le dimanche 27 février, organisée par des dames de la Ligue, ainsi qu'une "Variety Night", durant le mois de mars.

Plan sur les trucages cinématographiques

Le cinématographe ne nous permet pas de voir et d'entendre seulement ce qui existe, mais aussi ce qui n'existe pas. Les scénarios indiquent souvent des actions qu'il est tout à fait impossible d'accomplir dans la vie réelle. Le metteur en scène et l'opérateur deviennent alors de véritables créateurs d'un monde imaginaire.

Voyez ce jeune premier: bouillant d'ardeur, il s'élance au travers d'une vitre! Comment ne s'est-il pas blessé? Les carreaux étaient en résine synthétique.

Les balles sifflent et vont frapper les murs . . . Ne nous effrayons pas: ce sont simplement des boulettes en matière plastique remplies de poussière et lancées avec une fronde placée derrière la caméra.

Le valeureux policier reçoit un projectile meurtrier et s'abat, le front ensanglanté. Rassurez-vous! Un oeuf de saumon a simplement été projeté avec une sarbacane sur le front de l'acteur, où il s'est écrasé; l'artiste tient dans sa main une capsule malléable: il porte la main à son front; le liquide de la capsule se répand et donne, sur l'écran, l'apparence du sang.

Malheureux soutier! Le voilà couvert de sueur! Ne nous apitoyons pas trop ici non plus: cette sueur artificielle est formée de fines gouttes d'huile minérale pulvérisée, ou de gouttelettes d'eau projetées sur le corps enduit de graisse.

Dans le "saloon", les tables, les chaises, brandies par les combattants, se brisent avec fracas, tandis que les bouteilles s'abattent sur les crânes, d'où le sang jaillit. Mais le bois de blasa, léger et friable, se brise sans causer la moindre contusion; quant aux bouteilles, elles sont en plâtre fin et remplies de jus de tomate.

Le jeune homme se rase dans son cabinet de toilette . . . Pensez-vous qu'il puisse utiliser du savon à barbe dont la mousse sécherait immédiatement sous l'action des projecteurs? La crème fouettée a le même aspect et ne sèche pas.

Et puisque nous parlons crème . . . Quoi de plus appétissant que ces tables de cinéma garnies des mets les plus rares! Pourtant, le beurre, qui fond facilement est remplacé par du fromage, le whisky par du thé, le vin rouge par du sirop mélangé d'eau, le vin blanc par du jus de citron.

Les fins cristaux sont en matière plastique; les couteaux et l'argenterie sont enduits d'une couche de cire et de carbonate pour éviter les reflets. De même, les vitres des fenêtres sont souvent en gaze fine.

Tous ces artifices font partie de la technique de prise de vues normale et permettent de concilier le réalisme et la sécurité. Ils ne sont que l'adaptation au cinéma des illusions du théâtre.

Terminons par cette remarque relative au "bruitage". Epris de vérité, M. Robert Bresson, pour un de ses films, fit enregistrer, pendant de longues semaines, des bruits réels. Montés sur la bande optique, ils semblèrent si faux que le réalisateur dut se résigner à avoir recours aux spécialistes du bruitage!

(Extrait de l'ouvrage "Le Cinéma", qui parait actuellement par fascicules à la Librairie Larousse.)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

La façon la plus sûre, la plus simple et la plus agréable de perdre du poids s'explique en quatre mots: "Mangez moins, bougez plus". Et surtout, ne touchez pas aux "diètes-éclair" aux régimes-miracle", "diètes sans calories" et autres sornettes du même genre.

Les diététiciens et les spécialistes en alimentation du Canada, des E.-U. et d'Angleterre sont d'accord sur ces principes, et les répètent dans leurs articles. L'an dernier, l'Institut Canadien du Sucre a interrogé des spécialistes du gouvernement, de l'entreprise privée et des universités, et compilé des centaines d'articles sur ce sujet.

La conclusion? — C'est qu'il faut remplacer les prétendues diètes-miracle par une alimentation saine, et, si nécessaire par des diètes, mais raisonnables. Un professeur d'une université ontarienne disait: "Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on mange, mais combien on en mange, et combien d'énergie on dépense. Il est ridicule et malsain de se priver complètement d'un aliment, quel qu'il soit. Il faut simplement manger moins."

✦ ✲ ✦

— Cette pauvre Simone, depuis quelque temps elle ne fait que pleurer.

— La pauvre! Pourquoi?

— A mon avis, elle a une pleurésie.

✦ ✲ ✦

Pour garder frais un saucisson entamé: appliquez sur la tranche une rondelle de citron.

✦ ✲ ✦

Si vous êtes prise d'une quinte de toux, la nuit, et que vous n'avez pas de sirop sous la main, buvez un peu de lait chaud additionné de fort tilleul.

Pour empêcher votre lait de coller en bouillant: versez avant, dans la casserole, quelques gouttes d'eau.

✦ ✲ ✦

— Comment vous appelez-vous, jeune homme?

Le jeune homme, timide et, de plus, bègue:

— M . . . M . . . Ma . . . Mar . . . Mar . . . Martin.

— Bien. Pour simplifier, je vous appellerai tout simplement Martin.

✦ ✲ ✦

Frottez les bouts et les talons des bas de nylon avec de la cire d'abeille. Elle renforcit les soies et les fait durer plus longtemps.

✦ ✲ ✦

L'addition d'ammoniaque dans une chaudière d'eau bouillante sera excellente pour le nettoyage de vos vadrouilles. Rincez, secouez et faites sécher.

✦ ✲ ✦

Lorsqu'on mange une cuisse de poulet, on doit faire son possible pour détacher la viande de l'os avec son couteau et sa fourchette. Porter l'os à la bouche avec ses doigts n'est permis qu'en pique-nique ou dans un restaurant qui encourage cette pratique comme étant une spécialité de la maison.

✦ ✲ ✦

Saviez-vous qu'il nait environ 1,055 personnes du sexe masculin pour chaque 1,000 personnes du sexe féminin?

✦ ✲ ✦

— Docteur, j'aimerais que vous me soigniez. Je deviens trop distrait.

— Voyons, ce n'est pas si grave . . .

— Oh si, docteur. Tenez hier, par exemple, quand je suis rentré chez moi, j'ai embrassé la porte et j'ai claqué ma femme.

La femme petite peut fort bien apprendre le judo

SASKATOON — La taille ne constitue pas un obstacle pour une femme qui veut apprendre le judo, déclare Mme Peters Stevens, de Saskatoon, qui mesure cinq pieds quatre pouces.

"Les gens sont toujours étonnés à l'idée qu'une petite femme réussit mieux le judo qu'une grande femme bien musclée", explique Mme Stevens, en ajoutant que cette méthode d'éducation physique est à base d'adresse.

Les élèves sont classés en différentes catégories.

Mme Stevens est devenue "ceinture bleue". Pour indiquer la compétence, les divers stades se définissent par des couleurs, en commençant par le rouge, le blanc, le jaune, l'orange, le vert, le bleu, le brun et enfin le noir pour les experts.

On peut renverser un adversaire de grande taille plus facilement qu'une personne toute petite. Mme Stevens dit qu'elle a déjà terrassé un inspecteur de police mesurant six pieds deux pouces qui pesait 200 livres.

Le centre de gravité d'une personne de haute taille sera au niveau des épaules d'une autre plus petite, et cette dernière aura l'avantage. Selon Mme Stevens, la connaissance du judo est précieuse pour une femme qui doit retourner seule le soir, en empruntant une rue mal éclairée.

Elle raconte qu'un jour, sa formation technique de judo s'est avérée inutile, dans sa ville natale de Manchester, en Angleterre, alors qu'elle renversa quelqu'un qui l'attaquait par en arrière, sans s'apercevoir qu'il s'agissait d'un ami qui lui faisait une plaisanterie.

Mme Stevens dit que cet ami était un expert en judo et qu'il aurait dû savoir que ce genre de plaisanterie est mal venu.



N'aimeriez-vous pas déguster une petite marmite?

La petite marmite (chowder en anglais) que vous voyez ci-dessus est faite de légumes et de morceaux de viande, enrichis de lait crémeux. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de servir au plus tôt ce potage-repas aux membres de votre famille. Vous verrez, la petite marmite saura satisfaire les appétits, même les plus voraces.

Petites marmites aux pommes de terre

- 1½ tasse d'oignons tranchés
- ½ tasse de céleri en dés
- ¾ tasse de carottes tranchées
- 1 gousse d'ail écrasée
- 3 c. à table de beurre
- 4 tasses de pommes de terre en dés
- 2 tasses d'eau
- 2 cubes de bouillon de poulet
- 1½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé d'estragon
- ¼ tasse de persil haché
- 2 tasses de lait
- ½ tasse de fromage Cheddar râpé

Faire sauter les oignons, le céleri, les carottes et l'ail dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent, environ dix minutes. Ajouter les pommes de terre, l'eau et les cubes de bouillon. Mêler jusqu'à ce que les cubes soient dissous. Ajouter les assaisonnements, couvrir et mijoter jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, environ quinze minutes. Ajouter le lait et réchauffer (le mélange ne doit pas bouillir). Servir saupoudré de fromage râpé. Rendement: environ dix tasses.

Petit conseil

Les pommes de terre instantanées peuvent servir d'agent épaississant dans les bouillies ou les soupes. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada affirment qu'il n'est pas nécessaire de mêler la poudre avec le liquide ou le gras et qu'il n'y a pas de danger pour la formation de grumeaux. De plus, l'amidon des pommes de terre instantanées est toujours cuit alors, la cuisson du mets n'en est que plus rapide.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9110
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

Envoyez votre commande

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Le chaos de l'enfance et l'angoisse chez l'adulte

LOS ANGELES — Le Dr Karl Stern a déclaré que les dépressions nerveuses et les angoisses de l'adulte pouvaient découler de situations dans lesquelles l'individu s'est trouvé dans les premières années de son existence, peut-être même à un âge aussi peu avancé que six mois.

Le psychiatre en chef de l'hôpital St. Mary's, de Montréal, a précisé que c'est durant cette période que les enfants peuvent commencer à souffrir de dépressions nerveuses très graves, qui peuvent les marquer pour le reste de leurs jours.

Selon le Dr Stern, la période à surveiller est de 6 à 18 mois. "C'est durant cette période que les enfants peuvent être gâtés sur le plan émotif par le caractère de leur mère ou par son absence."

Si plusieurs personnes s'opposent à un tel principe, des travaux de recherche ont bien prouvé la relation entre les chocs subis dans l'enfance et les dépressions et les angoisses chez la personne adulte, a souligné le réputé pyschiatre allemand qui a émigré au Canada en 1939.

Le médecin a indiqué que l'absence de la mère parce qu'elle meurt ou à la suite d'un mariage brisé entrainait généralement des conséquences désastreuses. La mère exerce la même influence si elle est distraite, constamment troublée par divers soucis ou négligente à l'égard de l'enfant.

Le Dr Karl Stern a noté qu'il y avait des exceptions à cette règle de plus en plus confirmée et que, par ailleurs, plusieurs autres causes exerçaient une influence sur le comportement psychologique de l'être humain à l'âge adulte.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Billet du jeudi

M. Bona Arsenault et ses Acadiens

Deux Acadiennes, mère et fille, étaient au nombre des 72 martyrs bretons de Brest, exécutés le 1er juillet 1794.

La première, née Anne Le Prince, était veuve de Sylvain Leblanc, et leur fille Anastasie était l'autre, âgée de 40 ans à sa mort.

Qu'on le croie ou non, la mère en avait elle-même 80, quand elle fit face au bourreau pour avoir hébergé chez elle, de concert avec sa fille, un prêtre qui avait refusé de prêter serment "à la Constitution civile du clergé": l'abbé Augustin Le Clec'h.

Ce dernier monta à l'échafaud en même temps que les femmes Leblanc, et il était âgé de 55 ans.

Anne Le Prince, fille d'Antoine et d'Anne Trahan, était grand-tante de S. E. Mgr Jean-Charles Prince, premier évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Née du côté de Grand-Pré en 1714, elle avait épousé à Pisiquid (aujourd'hui Windsor, N.E.) Sylvain Leblanc, qui fut exilé avec les siens à Liverpool (Angleterre) en 1756, et y mourut l'année suivante.

Sa veuve et sa fille passèrent plus tard en France.

On les trouve en 1767 à Morlaix, dans le Finistère, et c'est là qu'elles furent arrêtées à l'été de 1794, à leur domicile de la rue des Vignes.

Ces détails, presque trop précis, proviennent d'un article de l'abbé Clarence J. d'Entremont, lui aussi d'origine acadienne.

Les malheurs des Acadiens ne se comptent pas, depuis le permier acte du **Grand Dérangement**, en novembre 1755.

Le Grand Dérangement, c'est l'euphémisme qu'ils emploient pour parler de leur déportation en masse à travers les colonies anglaises de l'Amérique, et même en Angleterre.

Ils subirent à travers le monde des privations et des humiliations innommables, souffrirent mille morts la plupart d'entre eux, avant que de trépasser pour vrai, et l'histoire des femmes Leblanc, réfugiées en Bretagne et victimes du Tribunal révolutionnaire de Brest, n'en est qu'un exemple.

On estime que les déportés furent au nombre d'environ 6,000, peut-être plus, dont 1,500 regagnèrent leur Acadie, le Canada ou la France.

Un grand nombre s'établirent dans la province de Québec, et ils sont aujourd'hui partout, s'appelant Bernard aussi bien qu'Arsenault, Melanson et Chiasson, Gaudet et Richard, Hébert et Daigle, Girouard, Doucet, Cormier, Thériault, Vincent, et cela continue à l'infini.

Au point qu'on se demande ce qu'il resterait au Québec d'habitants, si les descendants d'Acadiens y disparaissaient ensemble, tout d'un coup.

M. Bona Arsenault, plus connu en politique qu'en littérature, figure quand même avec honneur chez les historiens.

Acadien et ancien journaliste, apte à la recherche et capable d'écrire, il passa des années à préparer un ouvrage qu'il vient enfin de publier: **Histoire et Généalogie des Acadiens** (1)

Ce n'est pas là un livre de poche, puisqu'il comprend deux volumes comptant ensemble près de 1,200 pages grand format.

L'auteur résume dans le premier l'histoire de l'Acadie et des Acadiens, des débuts à la cruelle dispersion dont ils furent victimes, l'un des crimes majeurs de l'histoire.

Nous n'essaierons pas de la résumer.

Qu'il suffise de noter, pour donner bonne bouche au lecteur, qu'on y traite tour à tour de l'Acadie des premiers jours et de la fondation de Port-Royal, des luttes de la France et de l'Angleterre pour y dominer, des divers établissements français de l'ancienne Acadie, des modes de vie du peuple, de la Nouvelle-Ecosse et de la fondation d'Halifax par les Anglais, des vexations dont les Acadiens furent accablés, de leur arrestation massive et de leur dispersion aux quatre points cardinaux.

L'auteur les suit même dans leur exil et raconte, s'en tenant aux grandes lignes, ce qu'il advint d'eux à travers le monde.

Son livre n'est pas de lecture facile dans la partie généalogique, mais l'on y trouve des renseignements à foison, dont quelques-uns savoureux, à la condition de les savoir trouver.

Les Acadiens sont partout en grand nombre, semble-t-il, sauf à Québec dans le cabinet de M. Jean Lesage, qui commence lui-même par ne pas l'être.

Hors M. Arsenault, pas un de nos ministres ne se réclamerait d'origine acadienne.

Ce qui d'ailleurs, ne prouve rien.

L'ILLETTRE.

(1) Conseil de la Vie française en Amérique, Québec.

Courrier de Louise

Q. — J'aimerais savoir si on met des rideaux aux fenêtres qui sont déjà munies de stores vénitiens. Si oui, quel est leur genre et comment les pose-t-on? Aussi, j'ai deux portes vitrées (quinze petits carreaux par porte). Dois-je mettre des rideaux à ces portes? Quelle en serait la sorte et comment les faire tenir? Ces portes sont celles qui séparent ma salle à manger du salon. Merci de vos bons conseils. — **L. E.**

R. — En général, on ne met pas de rideaux aux fenêtres portant déjà des stores vénitiens. Si vous le désirez absolument, vous pouvez en choisir en marquisette de nylon, très simples. Pour savoir quelle sorte de tringle sera nécessaire, il vous faudra vous adresser aux personnes préposées à leur vente dans un des grands magasins de la ville. Pour ce qui est des rideaux pour portes françaises, vous devrez les faire vous-même ou les faire confectionner spécialement. Là encore, ils ne sont pas nécessaires, mais on en voit plus souvent, car certaines maîtresses de maison n'aiment pas que leurs invités voient la table avant qu'elles ne soient prêtes à servir. On vend de toutes petites tringles extensibles, faciles à installer, là où l'on vend tous les accessoires pour la pose des rideaux et des tentures. Un tissu très léger, de teinte coquille d'huître, par exemple, conviendrait. Le rideau ne devra être que peu froncé, juste assez pour prévenir qu'on distingue trop la salle à manger. N'allez pas détruire l'avantage et l'effet de ces portes en obscurcissant du coup, et le salon et la salle à manger. Il me fait plaisir de vous avoir été utile dans le passé et soyez assurée que je tâcherai toujours de l'être en autant qu'il me sera possible.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons de bons amis qui nous sont chers depuis des années. Lorsqu'ils viennent nous visiter seuls, le soir, nous passons ensemble des moments très agréables. Quand ils viennent pour un repas ou qu'ils s'arrêtent tout bonnement, en passant, avec leurs enfants, nous devenons presque fous. Ces chers petits, au nombre de cinq, sont de véritables énergumènes. Il n'y a rien à leur épreuve: un est debout sur la table à café, l'autre sur le réfrigérateur. Nous n'osons pas les brusquer, mais ils ont déjà brisé des objets de valeur dans notre salon. Jamais les parents ne disent un mot, ni offrent à payer les dégâts. Comment des gens si aimables et soi-disant intelligents peuvent-ils se laisser "conduire" comme cela par des petits bouts de 4 à 8 ans? Et grand dieu, que feront-ils dans quelques années? Nous nous sommes absentés pour les Fêtes, mais nous devrons les recevoir tous bientôt. Mon mari vient de finir une salle de jeu au sous-sol pour nos enfants et pour nous-mêmes. Cette pièce est très confortable, mais n'a rien de luxueux. Croyez-vous que j'y puisse servir mon repas et recevoir ces personnes sans les offenser? Nos enfants adorent manger en bas, c'est nouveau et plus sans façon. Merci. — **Amis quand même.**

R. — Je vous comprends très bien, chère Madame, et je voudrais pouvoir vous aider, mais quand on a à faire à des parents aveugles aux défauts de leurs enfants, comme il y en a que trop hélas, la seule solution est de n'être pas là, si possible, quand ils arrivent le jour, ou de renoncer à leur amitié. A votre place, je servirais, comme dernier essai, mon diner au sous-sol, et si vos enfants sont assez âgés pour comprendre, je ferais un petit pacte avec eux: "Quand je dirai: 'Voyons les enfants, vous savez ce qui vous attend si vous faites telle chose', vous comprendrez que ce n'est pas à vous que je m'adresse, mais aux petits amis. Il ne faut pas les laisser briser les jolies choses que Papa à faites, n'est-ce pas?". Je crois qu'ils sauront vous aider et qui sait, les parents intelligents comprendront peut-être.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 7

Il dit cela de l'air le plus convaincu, avec tout juste la vague pointe d'ennui qu'on éprouve à évoquer un dissentiment de famille; néanmoins, mon but était atteint. J'avais vu le regard de Mlle de Chaugny se poser sur moi avec une évidente curiosité. Mon jeu lui rappelait-il le billet avertisseur? C'était possible.

En tout cas, je venais de me faire un ennemi mortel. L'aventurier devinait en moi l'adversaire. Je le vis quand il me tendit son étui à cigarettes en or orné d'un écusson armorié trop apparent pour être de bon aloi. Je refusai, d'un geste poli, prétextant l'absence du désir de fumer.

— Vous ne me ressemblez pas, dit-il. Quand je fume, les idées se précisent. Je vois plus clair autour de moi.

— Vous avez peut-être raison, observai-je; et si je pensais que la cigarette puisse me livrer la clé de certains problèmes, je fumerais toute la nuit.

— Il y a des énigmes dangereuses à creuser, répliqua-t-il en me regardant bien en face, un sourire cruel au coin des lèvres.

Il crânait. L'intention de menacer était évidente. Innocent, je ne pouvais deviner une allusion dans ce propos. Désireux de lui nuire — et je l'étais — je sentais qu'il m'écraserait comme un fétu à la première occasion et, quel que fût mon mépris, je ne pus m'empêcher d'admirer son audace et son flegme.

Chapitre VII

Le rapport du Commandant

Le lendemain, dans la matinée, Jean, le valet de chambre de l'Amiral, m'annonça qu'on me demandait au téléphone.

Je décrochai le récepteur, un peu surpris.

— Ici Gilbert Vinzier . . . Qui veut me parler?

— Je suis un ami de la famille du Colonel de Grobat qui vous tient en haute estime. Pourrais-je vous rencontrer à Thonon ou à Evian?

— Je suis libre cet après-midi et je comptais me rendre à Yvoire.

— Parfait. Je vous attendrai volontiers à l'Hôtel des Falaises. A quelle heure?

— Quinze heures, si cela vous convient.

— Tout à fait.

— Qui dois-je demander?

— Ne vous inquiétez pas. Je vous connais de vue; je vous aborderai et vous montrerai volontiers mes papiers. Alors à quinze heures!

L'inconnu raccrocha. Il était visible qu'il ne tenait pas à donner son nom au téléphone. Cela m'intriguait. De qui s'agissait-il? Un instant, je pensais que ce pouvait être un comparse de Barigny.

"Que prépare ce dernier contre moi?" me dis-je.

Je me rassurai en songeant que c'était moi qui avais choisi le lieu du rendez-vous, et cela, ni à Thonon ni à Evian, comme l'inconnu me l'avait proposé.

Au surplus, j'aurais été de toute façon au rendez-vous. Je n'ai jamais rien eu du "casseur d'assiettes": le danger ne m'attire pas précisément, mais il ne m'effraie pas davantage.

A quinze heures moins cinq, j'arrivai devant l'Hôtel des Falaises.

Albert m'avait prêté sa "dix-chevaux" et fourni l'occasion d'une agréable promenade dans la campagne ensoleillée.

Installé sur la terrasse, un homme de haute taille lisait un journal. A ma vue, un sourire éclaira ses traits bronzés. Jeune encore, les yeux très vifs, il donnait une impression de force et de virilité peu communes.

— Je suis le capitaine Nerval, de la D.S.T., dit-il. D'habitude, je ne dévoile pas ma véritable identité, mais je fais une exception pour vous, l'ancien combattant qui avez sauvé la vie du Colonel Grobat. Hélas, l'infortuné n'a pas survécu plus de deux ans à ses blessures mais il a eu la consolation de revoir les siens, qui vous gardent une profonde gratitude. Voici une lettre de sa veuve qui me servira de référence.

Le Capitaine Nerval! Ce nom ne m'était pas inconnu. Avec Jacques Bardanne, il comptait parmi les meilleurs agents du 2e Bureau, appelé aujourd'hui la D.S.T. (Défense de la Sécurité du Territoire).

Je parcourus rapidement la recommandation de Mme Grobat. Tout en m'exprimant à nouveau sa reconnaissance, elle m'assurait que je pouvais accorder la plus grande confiance au Capitaine, que le Colonel avait honoré de son amitié.

Je rendis la lettre à Nerval.

— Je suis à votre entière disposition, dis-je.

— Si vous aimez la marche, me dit l'officier, nous pourrions nous promener aux alentours, tout en bavardant. Je crains les oreilles indiscrètes et ce que j'ai à vous dire est de la plus haute importance.

J'acquiesçai, de plus en plus intrigué.

— Il y a des gens qui ne peuvent parler en marchant, me dit le Capitaine. Ce n'est pas mon cas.

— Ni le mien, dis-je.

— Eh bien, voici . . . Le Commandant de Chaugny, que vous avez connu, était non seulement un officier des plus brillants mais un informateur de premier ordre pour la D.S.T. Très habile à manier les hommes, excellent psychologue, il avait réussi à s'attirer la sympathie de beaucoup de Marocains, quand il était à Rabat, et d'autant d'Indochinois en Asie. En outre, c'était un véritable savant. Nous lui devons, non seulement un moyen de correspondre avec nos agents à l'étranger avec une sécurité remarquable, mais encore des travaux concernant la fabrication d'un gaz non nocif mais qui permettrait d'endormir, à distance, une troupe nombreuse, le temps de la faire prisonnière. Appelé en Indochine, le Commandant avait dû interrompre ses recherches mais il correspondait régulièrement encore, peu de temps avant sa mort tragique, avec un chimiste éminent qui lui avait apporté sa collaboration. Je vais vous lire un passage de la dernière lettre qu'il écrivit à ce chimiste:

Le Capitaine tira de son portefeuille une feuille pliée en quatre, qu'il lut posément:

Le rapport complet concernant mes conclusions relatives au gaz X414 se trouve dans ma propriété des Hespérides et dans une cachette que je considère come sûre. Dès que je serai de retour, je vous le soumettrai. Si le sort m'était contraire, un soldat doit envisager la mort comme non seulement possible mais probable, je vous confie le soin de prendre possession dudit rapport. Vous savez que mon parent, l'Amiral Hautier, est un collectionneur de vases anciens et qu'il ne se séparerait à aucun prix d'une pièce faisant partie de sa collection. Je ne vous en dirai pas davantage. J'ai confiance dans votre perspicacité. Le dragon vert et le serpent d'or vous mettront d'ailleurs sur la piste. Vous pourrez leur faire confiance. Je vous donnerai d'ailleurs plus de précisions dans ma prochaine lettre.

L'officier remit le message dans son enveloppe en ajoutant:

— Hélas! la précision promise n'est pas venue. Le Commandant, comme vous le savez, est tombé deux jours plus tard dans une embuscade. En outre, le chimiste — son ami — a été cambriolé la semaine dernière. Qu'en concluez-vous?

— Il est possible, dis-je, qu'un espion ennemi soit renseigné et veuille s'emparer du rapport.

— Je le pense aussi et, à mon avis, le rapport et la collection de l'Amiral ne sont pas étrangers l'un à l'autre.

— Je devine, déclarai-je: le document doit être dissimulé dans un des vases si chers au collectionneur des Hespérides.

— Je suis heureux de vous l'entendre dire, repartit l'officier en souriant. Le dragon vert et le serpent d'or sont, sans doute, des ornements de ce vase.

Puis il ajouta:

— Pourtant, un objet placé dans un vase ne me parait pas en grande sécurité. Un simple coup d'oeil peut en révéler la présence. A moins que ce vase ait un double fond.

— Je n'en connais pas de ce genre, dis-je; mais j'entrevois une autre possibilité. Certains vases ont des anses creuses; et là, je pense qu'un document peut demeurer longtemps sans qu'on en soupçonne la présence.

Le visage de Nerval s'éclaira aussitôt.

— Voilà la solution! s'écria-t-il. Pensez-vous qu'il vous soit possible de faire les vérifications nécessaires?

— Pourquoi ne pas mettre l'Amiral au courant?

Les traits du Capitaine s'assombrirent légèrement.

— C'est un original, un peu distrait, comme tous les savants. Il tient énormément à sa collection et, peut-être, faudra-t-il briser le vase pour récupérer le rapport. D'autre part, j'ai pour consigne de mettre le moins de monde possible au courant de nos travaux et je crois que je puis compter entièrement sur vous.

— Sans doute, dis-je, mais pensez-vous vraiment que l'Amiral, mis au courant, hésiterait à faire son devoir?

— Non pas; mais je voudrais lui épargner ce souci. S'il est nécessaire de sacrifier le vase, il vaut mieux qu'il l'ignore. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'une pièce très rare et il ne s'apercevrait pas de sa disparition.

— Vous avez peut-être raison, dis-je; d'ailleurs, je ferai l'impossible pour retirer le rapport, si rapport il y a, sans briser le vase. Car c'est bien ce que vous attendez de moi?

— En effet, confirma l'officier; mais, surtout, pas un mot à qui que ce soit au monde au sujet de ce que je viens de vous dire. Le cambriolage chez le chimiste me donne à penser que nous ne sommes pas seuls à rechercher le rapport du Commandant. Le drôle qui a opéré chez son ami, à Paris, a emporté la correspondance — qui paraissait l'intéresser plus que l'argent. Or, dans plusieurs des lettres qu'il a volées, Monsieur de Chaugny parlait de sa découverte.

"Vous voici renseigné, conclut l'officier. Prenez votre temps, mais saisissez la moindre occasion favorable pour commencer vos recherches. Vous vous rendez compte de la suprématie qui pourrait être assurée à notre pays, en cas de conflit, s'il disposait d'une telle possibilité d'action contre l'ennemi.

Je me le représentais fort bien, en vérité, et j'étais bien décidé à donner satisfaction au Capitaine.

Nous revînmes sur nos pas tout en devisant; puis Nerval insista pour me retenir à l'Hôtel des Falaises, où la cuisine est excellente.

Au cours du repas, qu'il anima de sa verve et de quelques souvenirs, je lui parlai de Barigny et de sa compagne.

— D'après ce que vous m'apprenez, ce couple est certainement suspect, me dit Nerval; je vais m'informer à son sujet. Surveillez-le de près. Toutefois, s'il s'agit réellement de malfaiteurs, nous ne les arrêterons pas avant de connaître leurs tenants et aboutissants. On m'a parfois reproché de voir des espions partout; mais c'est un fait que leur nombre est loin de décroître. Au contraire! A présent, chaque petit pays émancipé veut avoir ses agents secrets à l'étranger. Cela crée des situations de paresse à bon nombre d'indésirables.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 45

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-4074 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

ON DEMANDE — Un ou une sténographe immédiatement. Aussi, un vendeur pour département de meubles et appareils électriques. Prière de s'adresser à Fouillard Implement Ltd., St-Lazare, Manitoba, ou de signaler MU 3-2221. 44-362-45C.

OFFRE D'EMPLOI

On demande représentants, hommes ou femmes, tout âge, sérieux, ville ou campagne. Travail permanent ou à temps partiel. Pour rendez-vous, signaler: 233-4841. 44-363-45C.

A LOUER — Près rue Osborne et autobus. Appartement moderne: 4½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Signaler: 458-8806. 44-357-45C.

A LOUER — Angle Kavanagh et Archibald. Logis: 3 pièces au 1er étage. Usage du soubassement. Place de stationnement. $80 par mois. Libre: 1er mars. Signaler: CE 3-6255. 43-344-47C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Pour couple. Signaler: 247-9692. 44-359-45C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme qui travaille seulement. Libre: 15 février. Signaler: CE 3-2027. 44-367-45C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

Votre corsetière
SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, Téléphone: 233-5490.

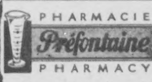
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile


Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi,
ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE
Coiffeuse à temps partiel
pour travail à l'hôpital
de préférence femme d'âge moyen.
Appeler 233-4808
entre 11 h. du matin et 4 h. de l'après-midi.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. Signaler: 247-5204. 41-328-T.F.

A LOUER — Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées. Poêle et réfrigérateur. Pour personnes âgées ou qui travaillent de préférence. Signaler: CH 7-7376. 42-340-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signaler: 233-1593. 44-360-46C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Maison moderne: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Chauffage: fournaise radiante, huile. $50 par mois. Possession: 1er mars. Signaler: CE 3-2546. 45-383-45C.

A LOUER
2e étage de la Caisse Populaire St-Boniface. Appartement nouvellement rafraîchi: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Possession immédiate. $85 par mois. Signaler: 247-8995. 45-372-46C.

A LOUER — Avenue Provencher. Appartement: 2 pièces. Entièrement meublé. 1er plancher. Entrée privée. Près autobus. Usage de lessiveuse. Stationnement. Libre: 1er mars. Signaler: CE 3-4727. 45-382-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Appartement: 4 pièces avec poêle et armoires. Adultes de préférence. $40. Service de lessiveuse. Libre présentement. Signaler: CH 7-3834. 45-391-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis complètement meublé: 3 pièces. Tapis mur à mur. Usage: laveuse et sécheuse. Signaler: CH 7-3648. 45-380-45C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Petite chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour personne qui travaille. Libre: 1er mars. Signaler: CH 7-7146. 45-378-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près autobus. Pour jeunes filles. Signaler: 233-4345. 45-377-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 535, rue Langevin. Grande chambre semi-meublée pour dame âgée. $25. Signaler: CE 3-4244. 45-375-46P.

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, rue St-Pierre. Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Pour informations, signaler: GL 2-7758. 39-289-46C.

A VENDRE — Poêle électrique "Acme", émaillé blanc. 36" de largeur. $15. Signaler: CH 7-3705. 45-384-46C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, rue Langevin, en face du parc Provencher. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger, 2½ salles de bains. Chauffage: gaz, eau chaude. Prix: $25,000. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: 233-5378 ou 233-7376. 45-376-45C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: 233-5433. 45-374-45C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Valade. Maison de revenu. 11 pièces meublées, avec réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu: $290. Demande $21,000. $10,000 comptant. Peut financer balance ou prendre 2e hypothèque. S'adresser à C.P. 177, St-Malo, Man., ou signaler: 233-2519. 42-335-45C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Boniface, rue La Vérendrye. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot clôturé et paysagé. Près église, écoles et autobus. Pas d'agents. Signaler: 233-7812. 43-379-T.F.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. Signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Bernier Bay. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. Lot paysagé. Près église, école et autobus. Prix très raisonnable. Hypothèque à 5½% seulement. Possession: 1er avril ou sous entente. Signaler après 6 h.: 253-0017. 43-352-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
Maisons, fermes et propriétés
Tél.: CE 3-5845 ou CE 3-5143
43-348-T.F.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. Semi-duplex: 7 pièces. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Plein prix: $10,500. Paiements minimes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Beau duplex: 9 pièces. 3 ans. Tapis mur à mur. 2 fournaises. 2 plomberies. Revenu mensuel: $105. Echangerait sur ferme de culture ou d'élevage. Venez vous informer.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 9 logis. Loués sur bail. Revenu annuel: $10,800. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Poêles et réfrigérateurs inclus. Lessiveuse et sécheuse. Comptant requis: $20,000.

Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille. 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement fini à grandeur. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
44-368-45C.

A VENDRE
LA BROQUERIE, MAN.
Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.
RUE RITCHOT
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.
ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.
ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
44-371-45C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Enfield Crescent — Maison de revenu: 4 logis de 3 pièces, 3 de loués, un pour propriétaire. Deux fournaises neuves: gaz. Près de toutes commodités.

King's Park — Près Université. 2 maisons, une de 1,200 pieds carrés, 3 chambres à coucher; l'autre: 1,260 pieds carrés, garage attenant, 3 chambres à coucher. Achat possible avec $1,000 comptant.

East Kildonan — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Vacante.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
43-350-45C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE
ST-VITAL
Près école St-Eugène. Maison: 6 pièces. Nouvelle fournaise: gaz. Grand lot: 42' x 160'. Doit être vendue. Aubaine à $5,500 seulement.
RUE DESAUTELS
Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.
STE-AGATHE
Bungalow très attrayant: 5 pièces, 3 chambres à coucher et salle de bain. 6 ans seulement. En très bon état. Grand lot: ½ acre. Grand garage. Près école. Une aubaine à seulement $7,500.
ST-BONIFACE
Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
43-334-45C.

Nouveaux timbres en vente le 23 mars

Le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a annoncé la semaine dernière que les fleurs emblématiques et les armoiries du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest figureront sur les deux nouveaux timbres qui seront mis en vente le 23 mars 1966.

Ces timbres de cinq cents sont les douzième et treizième de la série commencée en mai 1964 en l'honneur des diverses régions géographiques du Canada, comme prélude aux cérémonies du Centenaire en 1967. Un quatorzième et dernier timbre sera émis plus tard cette année.



Le pittoresque épilobe à feuille étroite, adopté comme emblème par le Yukon en 1958, figurera sur l'un des nouveaux timbres, avec ses nuances de bleu, de rouge et de vert.



Le second timbre sera nuancé de jaune, de vert et de vert-olivâtre, pour illustrer la dryade à feuille entière choisie pour emblème par les Territoires du Nord-Ouest en 1957.

Le dessin des deux timbres a été conçu par la Canadian Bank Note Company qui imprimera un total de 14 millions de chacun en combinant l'offset et la taille-douce.

L'Université de Sudbury n'a que 133 élèves de langue française

SUDBURY — L'université Laurentienne de Sudbury ne sera bientôt bilingue que de nom, a déclaré M. Conrad Lavigne, un des gouverneurs de cette université au cercle Richelieu Timmins, ces jours derniers. "La seule université bilingue non confessionnelle au Canada, fondée en 1960, dans l'espoir de créer des universitaires conscients, avertis et sympathiques aux représentants de l'une ou l'autre des deux nations fondatrices, souffre d'une pénurie d'élèves de langue française".

Au tout début, des 300 élèves, 125 étaient de langue et culture française. Aujourd'hui, sur un total de 906 inscriptions, 773 sont de langue anglaise et 133 seulement de langue française. Le total des inscriptions d'étudiants de langue anglaise augmente sensiblement chaque année et atteindra au moins 1,000 élèves l'an prochain, tandis que le nombre d'étudiants de langue française reste sensiblement le même depuis sa fondation, c'est-à-dire autour de 135.

M. Lavigne a expliqué que les raisons pour cet état de chose sont multiples, mais la principale est bien le système d'éducation secondaire en Ontario qui ne prévoit pas d'octrois aux écoles secondaires catholiques bilingues. Il y a bien des "High Schools" publics où l'on enseigne le français, mais tout le système favorise la langue de la majorité et rares sont les Canadiens français qui réussissent à sortir de ce sytème secondaire public avec la préparation nécessaire pour suivre les cours français universitaires. Il semble donc que, pour le moment, la façon la plus efficace et la plus immédiate de remédier à ce dilemme serait d'obtenir du Québec une couple de cents étudiants qui viendraient, "tout en recevant une éducation hors pair, rehausser, renforcer, et supporter leurs cousins ontariens".

Qui chérit la discipline chérit le savoir, qui répugne à la réprimande est stupide. (Prov 12, 1)

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Ce dimanche 20 février, à 2 h. 30 p.m., il y aura réunion des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Le comité pour 1966 tel que choisi lors des élections du mois dernier sont: M. W. St-Laurent, président; M. M. Deschênes, vice-président; M. J. Gauthier, secrétaire; M. R. Gauthier, trésorier; MM. J. Gagnon, L. Alary et O. Gagnon, directeurs.

Pour cette réunion du 20 février, un programme tout à fait spécial est à l'ordre du jour et tous sont invités à s'y rendre.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ANTHIME AIME COURCELLES, late of the village of St. Agathe, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or about the 4th day of April, 1966.

DATED at the city of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 9th day of February, 1966.

Messrs. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of DONAT DUPAS, late of the Village of St. Jean Baptiste, in Manitoba, retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 25th day of March, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of February, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGE AUGUST AIME FOUILLARD late of the Village of St. Lazare, in the Province of Manitoba, Merchant, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 25th day of March, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of February, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for Agnes Mae Fouillard, executrix.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE
Foyer dans famille. Pour dame âgée ayant besoin de quelques soins. Installation au rez-de-chaussée et chez des gens de langue française à St-Boniface de préférence. **Appeler Care Services à 942-6313**, du lundi au vendredi entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m.

EVANGELISTIC TABERNACLE INCORPORATED

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, au nom de Raymond Lee Bradley, Edwin Wiebe, Olga Bradley, Harvey Schmidt et Henry Thiessen Bergen, pour l'adoption d'une loi les constituant en corporation portant nom Evangelistic Tabernacle Incorporated, et que l'objet de cette demande sera:

a) de constituer une corporation;
b) de faire progresser la diffusion de la foi chrétienne;
c) de promouvoir et soutenir des agences de la corporation;
d) d'encourager l'érection et l'achat de lieux consacrés au culte et de presbytères;
e) de gérer la propriété et les entreprises de la corporation;
f) de fonder une maison d'édition;
g) de favoriser, en général, le bien-être spirituel de ses membres en tant que secte religieuse.

Daté de Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce premier jour de février 1966.

Le Procureur des requérants,
DARYL R. CHAPMAN, C.R.
303 Maison Imperial
379 Broadway
Winnipeg 1, Manitoba

Avis de soumissions
ECOLE CANBERRA

Des soumissions cachetées, portant la mention: contrat général pour une nouvelle école élémentaire de 12 classes dans la Division Scolaire St-Boniface no 4, St-Boniface, Manitoba, seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), H.N.C., le vendredi 4 mars 1966.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 12 heures (midi) H.N.C., le 3 mars 1966.

— Les soumissions doivent être soumises aux architectes Duncan Rattray Peters Searle, a/s Winnipeg Builders' Exchange, selon les règlements du système de soumissions avec dépôt.
— On peut se procurer les plans et devis aux bureaux des architectes, Duncan Rattray Peters Searle 1115, Route Henderson, sur dépôt de $100.00. Ce montant sera remboursé dès que les documents seront renvoyés en bon état dans les 14 jours qui suivront le décachetage des soumissions.
— On exige un cautionnement de 5% avec chaque soumission pour contrat général.
— On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GARAGE MODERNE
Situé dans centre agricole prospère du Manitoba. Bâtisse moderne en parfaite condition, agence d'automobiles. Eau courante, commodités pour hommes et femmes. Equipement moderne (appareil tout neuf pour l'alignement des roues) boutique de réparage, boutique de peinture; chauffage à la vapeur.

Le propriétaire doit vendre pour cause de santé; considérera sérieusement toute offre raisonnable. Bon chiffre d'affaires; les livres de compte peuvent être examinés par tout acheteur intéressé.

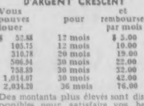
Ecrivez à
La Liberté et Le Patriote
Boite 319
619, ave McDermot, Winnipeg

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ECHANGEZ TOUTES VOS FACTURES
contre un seul paiement mensuel!
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT

De $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps. Louer de l'argent, c'est aussi facile que louer une voiture. Voilà comment combler tous vos désirs maintenant et envisager des jours plus heureux. Il est toujours agréable de transiger chez Crescent . . . la compagnie recommandée par des amis. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT



Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
103.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.

Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

VENTE AU RABAIS
De notre stock complet de belles fourrures
Durant le mois de février
A&M Hurtig Ltd.
A Winnipeg seulement à
262, ave Portage
Magasins à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Fort William
Plan de paiements faciles

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

SPÉCIAUX D'ANNIVERSAIRE
jusqu'au 15 mars
CHEZ
Clara's Hair Styling
396, ave Taché Tél. 233-4808
vis-à-vis l'hôpital

PERMANENTES

Rég.	$ 5.95	Spécial	$4.95
Rég.	7.50	Spécial	6.00
Rég.	8.50	Spécial	7.00
Rég.	10.50	Spécial	8.50

Spécial durant toute l'année
Coupe, mise en plis et modelage
$1.75

Le salon de St-Norbert est fermé le lundi.

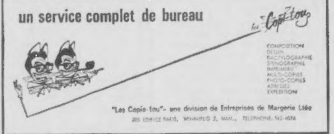


En vue de l'ouverture prochaine de notre Studio de portraiture (spécialisant en couleur directe) à St-Boniface, nous aimerions laisser savoir à nos futurs clients, de bien vouloir signaler 256-0203 pour informations et réservation à l'occasion de votre mariage.

Diplômé de l'école professionnelle de Winona Lake, Indiana.
Membre des P.P. de l'A. et P.P. de M.

PERRIN DU MANITOBA
Studio de Portraiture en Couleur Directe

un service complet de bureau



"Les Copie-tou"- une division de Entreprises de Margerie Ltée

CONSTRUCTION
de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603




Cette propriétaire de maison à Cypress River s'est tournée vers la CHALEUR ÉLECTRIQUE Le coût annuel moyen du chauffage est maintenant moins de $120.

Il n'est pas étonnant que Mme W. Porter, de Cypress River soit enthousiasmée du chauffage électrique! A l'automne 1962, elle fit transformer son vieux système de chauffage, en chaleur électrique. Durant ces trois pleines années, ça ne lui a coûté qu'une moyenne de $119.58 par année, basée sur les taux courants du chauffage électrique. Et l'histoire de Mme Porter est loin d'être unique. Des cas similaires sont rapportés par tout le Manitoba, à mesure qu'un nombre croissant de familles satisfaites choisissent l'électricité pour le chauffage.

Comptez les bénéfices

Il n'y a pas que le bas prix dans la chaleur électrique . . . Elle est plus propre . . . ne crée ni poussière, ni saleté. Le chauffage électrique offre le choix d'un contrôle de la température par secteur ou par pièce. Vous bénéficiez d'une chaleur régulière et confortable en tout temps —et vous jouissez de plus d'espace parce que les éléments de chauffage sont ajustés et compacts.

TOTAL ELECTRIC GOLD MEDALLION HOME LIVE BETTER ELECTRICALLY AWARD

Qui plus est, ils maintiennent leur efficience à 100 p. 100 d'année en année, éliminent le besoin de service annuel—pour nettoyage et inspection. La chaleur électrique est la chaleur "sans soucis" —possédant plus d'avantages que tout autre système que vous puissiez installer chez vous.

Changez-le maintenant!

Vous serez agréablement surpris de constater combien il en coûte peu, d'efforts et d'argent, pour transformer votre système de chauffage actuel en chauffage électrique. Une sur six demeures manitobaines jouissant maintenant de la chaleur électrique, possédaient auparavant un système de chauffage de l'un ou l'autre combustible. Pour obtenir tous les détails, consultez votre entrepreneur en électricité ou contactez Manitoba Hydro.

Pour les nouvelles demeures aussi!

Si vos projets de famille comprennent une maison flambant neuve, ne manquez pas de prendre tous les renseignements sur la chaleur électrique avant de choisir votre système de chauffage.

MANITOBA HYDRO